



Rapport Annuel de Gestion

2017

FIBTP 2017
FIBTP 2016
FIBTP 2015
FIBTP 2014
FIBTP 2013
FIBTP 2012
FIBTP LT

**ÉPARGNE
SALARIALE**

PARTICULIERS



SOMMAIRE

Conseil de surveillance des FIBTP millésimés et du FIBTP LT	3
Conjoncture économique en 2017	4
Évolution des fonds FIBTP en fonction de la croissance du BTP en 2017	7
Fonctionnement du Régime Professionnel de Participation	8
Gestion financière des fonds FIBTP	10
Politique financière en 2017	12
Performances financières	14
FIBTP 2017	15
FIBTP 2016	19
FIBTP 2015	24
FIBTP 2014	29
FIBTP 2013	34
FIBTP 2012	39
FIBTP LT	44
Annexe aux comptes	49
Rapport des commissaires aux comptes	50
Politique de meilleure sélection des intermédiaires et contreparties	51
Fonds REGARD Monétaire	52
Fonds REGARD Obligations court terme	55
Fonds REGARD Obligations	58
Fonds REGARD Obligations long terme	61
Fonds REGARD Obligations privées ISR	64
Fonds REGARD Convertible	67
Fonds REGARD Actions Développement durable	70
Lexique financier	73

Les salariés et entreprises souhaitant investir, obtenir un remboursement ou simplement demander un renseignement sont invités à contacter REGARDBTP dont les coordonnées figurent au dos de ce rapport.



Au 29/12/2017 :

Conseil de surveillance des FIBTP millésimés et du FIBTP LT *

Bruno CORNET	Président - Sté SPIE Nucléaire Représentant permanent de la Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement - FNSCBA CGT
Nicolas POMEON	Vice-président - Représentant la Fédération Nationale des Travaux publics - FNTP
Marc du PATIS	Représentant conjointement la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et la Fédération Nationale des Travaux publics (FNTP)
Jean-Claude APPERT	Représentant la Fédération Française du Bâtiment - FFB
Patrick BLANCHARD	Représentant la Fédération Nationale des Salariés de la Construction et du Bois - C.F.D.T.
Jean-Michel VAILLENDET	Sté CEGELEC Nord-Est Représentant la Fédération BATI-MAT-T.P. - CFTC
Maud CURIE	Représentant la Fédération Nationale des Travaux publics - FNTP
Edouard MAGDZIAK	Représentant la Fédération Française du Bâtiment - FFB
Christian BATISTELLO	Sté Serpollet.com Représentant la Fédération Générale Force Ouvrière du bâtiment, bois, Travaux publics et matériaux de construction - CGT/FO
Michel PARSEKIAN	Société SADE - Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise et assimilés des Industries du Bâtiment et des Travaux publics et des activités connexes - CFE-CGC BTP

* Les membres du Conseil de Surveillance représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés sont porteurs de parts d'un ou plusieurs de ces fonds.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN 2017

■ Environnement économique et géopolitique

L'année politique 2017 s'annonçait très intense et elle n'a pas déçu. L'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République Française a concentré l'attention au premier semestre, tandis que le second se caractérisait par des élections allemandes sans issue claire, par l'arrivée tant attendue d'une réforme fiscale aux États-Unis et par les revendications indépendantistes catalanes. Les risques géopolitiques n'ont pas manqué non plus au cours de l'année écoulée, avec notamment la montée des tensions dans la péninsule coréenne. Mais cet agenda politique chargé n'a pas entravé la forte reprise économique. De fait, 2017 a été marquée par une croissance dynamique dans la plupart des grands pays, mais sans aucun signe de pressions inflationnistes à l'échelle mondiale. Dans un tel contexte, les banques centrales ont pu soit resserrer très progressivement leur politique monétaire (Réserve Fédérale Américaine, Banque populaire de Chine et, dans une moindre mesure, Banque d'Angleterre) ou bien conserver une posture extrêmement accommodante (Banque Centrale Européenne, Banque du Japon).

La vigueur de la croissance et la politique budgétaire plus souple attendue aux États-Unis ont favorisé une nouvelle année remarquable pour les marchés d'actions. Si la bourse américaine a très largement surperformé les autres grands indices pour atteindre un plus-haut historique fin décembre, les marchés d'actions européens signent néanmoins une année boursière très satisfaisante avec une progression des indices proche de 10%. Entre-temps, les taux à 10 ans américains sont restés globalement sur les mêmes niveaux que fin 2016 (en dépit d'importantes fluctuations mensuelles), ce qui s'est traduit par un retour à l'aplatissement de la courbe des taux. En Europe, les taux allemands se sont extraits de leurs niveaux artificiellement bas de fin 2016 (sans toutefois rejoindre un niveau de normalisation), parallèlement à un net resserrement des écarts de taux des emprunts d'état périphériques (Italie, Portugal, Grèce et, dans une moindre mesure, Espagne).

Aux États-Unis, l'emploi comme l'économie ont enregistré une solide croissance en 2017. Alors que l'année n'avait pas spécialement bien commencé (croissance en rythme annualisé de 1.2% au premier trimestre), l'économie américaine s'est vigoureusement reprise aux deuxième et troisième trimestres (respectivement 3.1% et 3.2%) et le dernier trimestre ne devrait pas faire exception, tiré principalement par la consommation. Dans l'ensemble, la croissance du PIB devrait atteindre 2.2% en 2017, après 1.5% en 2016. Le marché du travail est resté bien orienté, avec quasiment autant de créations d'emplois en 2017 qu'en 2016 (avec des moyennes de respectivement 174 000 et 190 000 nouveaux postes) et ce malgré le rapport sur l'emploi déprimé de septembre, affecté par le passage de l'ouragan Harvey. Mais la croissance des salaires et l'inflation ont de nouveau constitué le point faible du scénario de croissance américain. De fait, la dynamique de l'emploi et la poursuite du repli du chômage (à 4.1% en novembre, contre 4.7% fin 2016) ne se sont pas traduites par une plus forte hausse des rémunérations. L'augmentation des salaires horaires moyens est restée très modérée, aux alentours de 2.5% en glissement annuel en 2017, après un pic de 2.9% fin 2016. Du côté des prix, après un sursaut à 2.7% en février, l'inflation totale a marqué le pas, pour s'établir à 1.9% en août avant de rebondir au niveau toujours modeste de 2.2% en novembre (sur fond de remontée des prix de l'énergie). L'inflation sous-jacente n'a cessé de reculer en 2017, pour passer de 2.3% en glissement annuel en janvier à 1.7% en novembre.

Bien que la faiblesse de l'inflation ait indéniablement préoccupé la Réserve fédérale toute l'année, la vigueur de la croissance économique a permis à l'Institut d'Émission de mettre en œuvre prudemment et progressivement sa stratégie de sortie, avec trois hausses de taux de 25 points de base (mars, juin et décembre) et l'amorce d'un allègement du bilan de la Banque en octobre. En 2018, Jerome Powell succèdera à Janet Yellen à la tête de la

Banque Centrale Américaine, les marchés anticipant qu'il s'en tienne aux trois relèvements prévus en 2018 (suivis par deux autres en 2019 et deux autres encore en 2020).

Sur le plan politique, après avoir échoué dans sa tentative d'abrogation et de remplacement du régime de santé «Obamacare» au mois de mars, l'administration Trump a passé l'essentiel du reste de l'année à préparer une réforme fiscale. Fin décembre, le Congrès a finalement adopté un projet de loi prévoyant 1 500 Md\$ de réductions d'impôts, notamment une baisse du taux de l'impôt sur les sociétés (de 35% à 21%), des allègements fiscaux temporaires pour les ménages (le taux d'imposition le plus élevé passant en particulier de 39.6% à 37%) et l'annulation de la taxe prélevée auprès des personnes sans assurance santé qu'imposait l'Obamacare.

En Europe, sur le front économique, l'année 2017 a été marquée par une solide reprise de l'activité, par une inflation faible et par une politique monétaire toujours accommodante. L'activité économique de la zone euro n'a cessé de surprendre à la hausse tout au long de l'année, avec en particulier une progression continue des indicateurs de confiance des entreprises (indices PMI, indice de la Commission européenne, IFO, INSEE) bien au-dessus de leurs moyennes historiques. La croissance du PIB de la zone euro est restée très bien orientée (respectivement 0.6%, 0.7% et 0.6% aux premier, deuxième et troisième trimestres), soutenue à la fois par la consommation des ménages et l'investissement. Par ailleurs, l'amélioration de la conjoncture a concerné tous les pays de la région. Au final, la croissance du PIB devrait atteindre son plus haut niveau depuis 2007, à 2.3%, après 1.8% en 2016.

Comme aux États-Unis, l'inflation est restée modérée dans la zone euro. Après avoir atteint son plus haut en quatre ans, à 2% en glissement annuel, au mois de février (grâce essentiellement à un effet de base favorable), l'inflation totale est retombée à 1.3% pendant l'été, pour ne rebondir que faiblement à l'automne (1.5% en novembre). Dans le même temps, l'inflation sous-jacente se stabilisait aux alentours de 1% durant la majeure partie de l'année. La Banque Centrale Européenne a laissé sa politique monétaire inchangée durant toute l'année 2017 (60 Md€ d'achats d'actifs par mois) mais elle a annoncé en octobre à la fois une extension de son programme jusqu'en septembre 2018 (au lieu de mars) mais également une réduction du volume mensuel des achats, à 30 Md€ à partir de janvier 2018. Dans le contexte d'une croissance économique soutenue, la BCE a modifié en juin son évaluation des risques pour les perspectives d'activité de «baissière» à «équilibrée», tout en relevant régulièrement ses prévisions de croissance. En revanche, ses projections d'inflation sont restées modérées, puisque son dernier scénario ne table sur un retour de l'inflation proche de l'objectif qu'à l'horizon 2020 (inflation totale à 1.7% et sous-jacente à 1.8%).

L'année 2017 a été particulièrement chargée sur le plan politique. En France, Emmanuel Macron a été élu président de la République en mai et son parti a remporté une large majorité aux législatives de juin, lui permettant de mettre en œuvre une réforme du marché du travail et de lancer une plate-forme pro-européenne. En revanche en Allemagne, les élections n'ont pas eu d'issue probante et les pourparlers de coalition n'avaient toujours pas abouti à la fin du mois de décembre, même si des négociations en vue d'une grande coalition sont censées démarrer début 2018. En Italie, les rumeurs d'élections anticipées ont persisté tout au long de l'année, mais le Président n'a finalement dissout le parlement que le 28 décembre, déclenchant des législatives pour le 4 mars 2018. Enfin, les événements en Catalogne ont indéniablement constitué le risque politique le plus fort de la fin d'année, puisqu'à la suite du vote illégal sur l'indépendance du 1^{er} octobre, le président catalan a unilatéralement décidé de proclamer cette dernière le 27 octobre. Le gouvernement central a immédiatement réagi en invoquant l'article 155 de la Constitution espagnole, suspendant l'autonomie de la région. Les élections anticipées qui se sont tenues le 21 décembre se sont au final traduites par une faible majorité de trois sièges pour les trois partis indépendantistes, qui n'ont cependant pas obtenu la majorité des voix (47.5%).

Enfin au Royaume-Uni, le gouvernement a déclenché l'article 50 du traité de Lisbonne le mercredi 29 mars, inaugurant ainsi un cycle de négociations acharnées, dans l'optique d'une sortie du pays de l'Union européenne deux ans plus tard. La première phase des épineuses négociations sur les droits des citoyens, la facture du divorce et la frontière irlandaise s'est achevée en décembre, soit trois mois plus tard que prévu. Les pourparlers peuvent donc passer à la deuxième phase. En principe, celle-ci doit inclure une période de transition de deux ans pendant lesquels le Royaume-Uni demeurerait dans le marché unique et l'union douanière européens, et resterait soumis à toutes les lois, à tous les engagements budgétaires et à l'autorité judiciaire de l'Union Européenne.

Enfin du côté de l'Asie, après une croissance de 0.4% sur le premier trimestre, le PIB japonais est passé à la vitesse supérieure lors des deux trimestres suivants, avec respectivement 0.7% et 0.6%. L'analyse montre que les moteurs de croissance ont commencé à se déplacer des facteurs externes vers l'économie intérieure, l'activité bénéficiant de la tension du marché du travail et de l'augmentation de l'investissement des entreprises. Dans un tel contexte, et compte tenu d'une inflation toujours faible, la Banque du Japon a laissé son programme actuel d'assouplissement monétaire inchangé en 2017. Elle a décidé de maintenir son taux d'intérêt négatif de -0.1% et de conserver son objectif de taux des emprunts d'État à dix ans à 0.0% afin de maîtriser la courbe des taux. En Chine, les chiffres officiels de la croissance du PIB réel sont restés élevés, à 6.8% au troisième trimestre 2017, contre 6.9% au premier semestre. Durant la première partie de l'année, l'investissement est resté le principal moteur de croissance. Ensuite, la solide dynamique de la consommation et de la demande extérieure a très nettement profité aux secteurs à forte valeur ajoutée, tandis que la campagne antipollution commençait à affecter la production et l'investissement dans l'industrie lourde. Le marché du logement a montré quelques signes de faiblesse à partir du milieu de l'année, imputables à un durcissement de la réglementation et des conditions financières. La Banque Populaire de Chine a resserré sa politique monétaire avec prudence et modération en 2017. Mais même si sa marge de manœuvre apparaît désormais limitée en matière de hausse de taux, les changements structurels promis par le gouvernement devraient suffire à modérer l'économie en 2018.

■ Situation des marchés financiers

C'est un mois de décembre plutôt terne et peu actif sur les marchés qui clôt une année 2017 pourtant exceptionnelle pour les bourses mondiales avec un gain de 20%, la meilleure année depuis 2013, tirée par les marchés émergents et les États-Unis en particulier. L'année a aussi été caractérisée par un paradoxe : un risque politique omniprésent et une volatilité historiquement basse favorable à l'investissement en actions.

La hausse des indices européens en 2017 est toutefois plus modeste, l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes terminant l'année sur une progression de 5.56% (+9% en intégrant les dividendes), à comparer avec +25.08% pour l'indice phare de la Bourse américaine. L'Europe a été pénalisée par des tensions politiques : entre les élections en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Autriche et la montée du populisme en Europe de l'Est ou les velléités indépendantistes de la Catalogne. Par ailleurs, cette progression des indices européens a été tout sauf linéaire, et peut globalement se décomposer en trois périodes. Tout d'abord, un début d'année très dynamique avec un point haut du marché le 11 mai (près de 10% de hausse pour l'indice européen Stoxx50) avec les anticipations d'une remontée de l'inflation favorable en particulier aux financières, la réduction des risques politiques, notamment en France (élection présidentielle), ou en Autriche et de bonnes publications de la part des sociétés. Cependant, à partir de la seconde quinzaine du mois de mai, les marchés ont consolidé, avec le retournement du prix du baril et une remise en

question progressive des mesures économiques et fiscales aux États-Unis dans un contexte politique délicat pour Donald Trump. Par ailleurs, des données économiques plus mitigées en provenance des États-Unis, qui se sont traduites par un repli sensible du dollar contre l'euro, ont également pesé sur la tendance. Le point bas de cette phase de correction se situe le 29 août, date à laquelle la performance des valeurs européennes dépasse à peine le niveau de 2%. Enfin, dans un troisième temps, à partir de septembre, les marchés ont repris le chemin de la hausse, soutenus par les valeurs allemandes, françaises et italiennes en particulier. La dissipation des craintes géopolitiques sur la Corée et les ouragans en Floride ont également contribué au redressement des marchés d'actions. Au cours du mois de décembre, l'évolution des actions européennes a été principalement influencée par les publications de résultats (en moyenne satisfaisantes, mais avec une forte sanction boursière des sociétés dont les résultats ont déçu) et les opérations de fusions acquisitions qui se sont multipliées en fin d'année, avec notamment en France le rachat de Gemalto par Thales, surenchérissant sur une première offre d'achat présentée par Atos. On soulignera enfin la poursuite de la hausse des prix du pétrole, soutenue par la fermeture d'un oléoduc en mer du Nord et la prolongation par l'Opep de son accord de limitation de production. Le Brent a de ce fait atteint en fin d'année son plus haut niveau depuis juin 2015 (66.87\$ le 29 décembre).

Sur le plan sectoriel, la disparité des performances est comme en 2016 spectaculaire. Parmi les plus fortes progressions de l'année, on retrouve les secteurs qui ont profité de l'amélioration macroéconomique générale, et notamment de la remontée des prix des matières premières. Ainsi, les secteurs de la technologie et des produits de base affichent une performance 2017 supérieure à 19% (certaines valeurs ayant même plus que doublé sur l'année), tandis que les valeurs industrielles, dont l'automobile, progressent de près de 14%. En ligne avec la progression de l'indice (+9%), on retrouve les secteurs des biens de consommation, la construction et les banques, tandis que les secteurs qui pâtissent traditionnellement de la remontée des taux d'intérêt ont particulièrement souffert des anticipations de remontée de l'inflation. Ainsi, les secteurs des médias, la distribution et surtout les télécommunications affichent en 2017 des performances négatives, entre -2.5% et -3.6%. De manière plus surprenante, le secteur des pétrolières s'inscrit également en rouge sur l'année (-2.5%) malgré la forte remontée des prix du pétrole. Cette sous performance s'explique par une série de facteurs négatifs pour les compagnies pétrolières, notamment la faiblesse du dollar, la géopolitique, les ouragans plus quelques accidents d'exploitation en fin d'année.

	Sur 1 mois	Depuis le 30/12/2016
Indice CAC 40 DR	-1,12%	+9,26%
Indice STOXX 50 DR (Europe)	+0,74%	+9,00%
Indice Dow Jones (en \$)	+1,84%	+25,08%
Indice Nikkei (en Yen)	+0,18%	+19,10%

Au gré des aléas économiques, politiques et de la communication des Banques Centrales, les taux d'intérêts européens ont évolué tout au long de l'année dans un canal d'une amplitude d'une trentaine de points de base, avec un plus bas à 0.15% le 18 avril (pour cause de climat préélectoral tendu en France, les marchés redoutant la venue au pouvoir en France d'un candidat issu d'un parti populiste) et un plus haut à 0.64% le 12 juillet, dans la foulée du relèvement des taux de la Réserve Fédérale américaine fin juin. Sur les marchés obligataires, ces mouvements oscillatoires des taux se sont traduits par un jeu à somme quasi nulle sur les indices obligataires européens qui affichaient à l'issue du troisième trimestre des performances comprises entre -0.20% et +0.20% selon les maturités.

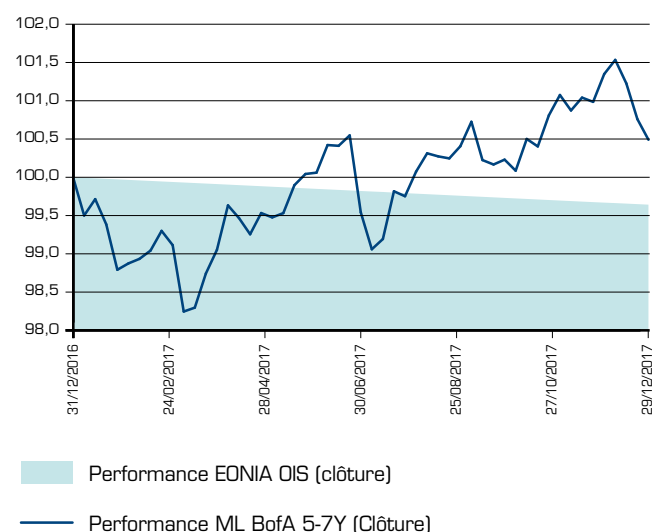
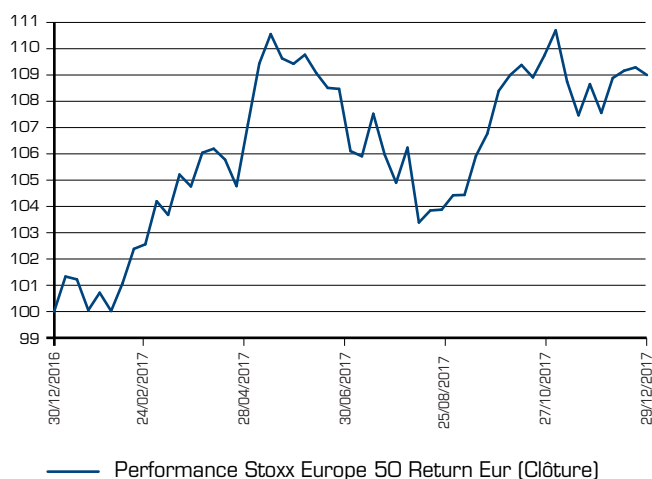
Faisant suite à une amélioration bienvenue des marchés obligataires en octobre et en novembre (les troubles en Catalogne ayant de nouveau fait reculer les taux européens), le mois de décembre s'est révélé relativement meurtrier, la remontée des taux d'intérêts sur l'ensemble des échéances de la courbe ayant effacé en grande partie la performance péniblement accumulée au cours des onze mois précédents ! Pourtant, en début de mois, l'absence d'accord en Allemagne sur la formation d'un gouvernement de coalition avait provoqué un fort recul des taux européens, le 10 ans allemand retombant tout proche de ses plus bas niveaux récents, à 0.28% le 11 décembre. La hausse des taux américains à la suite du resserrement de 25 points de la FED, puis la reprise des négociations politiques en Allemagne ont déclenché sur la seconde partie du mois un solide mouvement de remontée des taux européens, l'ensemble des échéances de la courbe étant concernées et le taux à 10 ans finissant l'année 2017 à 0.42%, exactement le double de son niveau de la fin 2016 (0.21% au 31 décembre 2016). Par ailleurs, les écarts de rendement des pays périphériques, sur une tendance au resserrement depuis le début du trimestre, se sont de nouveaux écartés avec le scrutin en Catalogne et l'annonce d'élections anticipées en Italie (prévues début mars 2018). De ce fait les indices obligataires européens reculent fortement sur le mois, la performance devenant même négative sur les maturités inférieures à 3 ans.

On soulignera enfin une performance négative des placements monétaires pour la troisième année consécutive, conséquence de la politique monétaire ultra accommodante de la Banque Centrale européenne.

Compte tenu d'une évolution modeste sur l'ensemble de l'année des écarts de rendement des pays périphériques, les performances des indices obligataires sur l'année 2017 sont, pour la troisième année consécutive, décevantes. Elles atteignent même des niveaux particulièrement faibles au regard de l'historique récent, avec une performance négative ou nulle des indices obligataires jusqu'à l'échéance 3/5 ans incluse et se comparent d'autant plus défavorablement à la performance de l'indice Stoxx50 des actions européennes que celui-ci progresse de 9% dividendes réinvestis.

Performance des principaux indices obligataires en 2017 :

	Sur 1 mois	Depuis le 30/12/2016
Indice BofA ML 1/3 ans	-0,22%	-0,34%
Indice BofA ML 3/5 ans	-0,50%	+0,01%
Indice BofA ML 5/7 ans	-0,61%	+0,49%
Indice Barclays 3/5 ans	-0,32%	+1,64%
EONIA	-0,03%	-0,36%



ÉVOLUTION DES FONDS FIBTP EN FONCTION DE LA CROISSANCE DU BTP EN 2017

■ Les secteurs du bâtiment et des travaux publics

Après 8 années de crise, et une année 2016 qualifiée de retournement, la croissance s'est nettement renforcée en 2017 dans les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics.

En effet, la croissance du secteur du Bâtiment en 2017 ressort à +4.7% en volume, nettement supérieure aux prévisions espérées en fin d'année 2016 qui avaient été chiffrées autour des 3.5%. La situation est un peu différente dans le secteur des Travaux Publics où le redressement de la conjoncture qui était déjà à l'œuvre depuis 2016, s'est néanmoins poursuivi en 2017 avec une croissance des travaux réalisés de 1.1%.

Pour le secteur du Bâtiment, l'année 2017 se caractérise par un très net rebond de l'activité puisque la production de logements neufs progresse de +12.8% en 2017 contre une progression de 1.9% en 2016. C'est le segment du logement neuf qui a été particulièrement dynamique au cours de l'année avec près de 410 000 mises en chantiers contre 380 000 en 2016. Ce dynamisme a été favorisé par des taux de crédits immobiliers historiquement faibles, ainsi que par les mesures d'accompagnement tels que le PTZ et le dispositif Pinel. Deux autres bonnes nouvelles sont à souligner : une reprise du segment du non résidentiel neuf dont la production était encore en recul en 2016 et une amélioration de l'activité d'entretien-amélioration qui présente une croissance de 1.4% contre +0.5% en 2016.

Après la stabilisation de l'effectif en 2016, la reprise dans le secteur du Bâtiment a permis la création de plus de 20 000 postes en 2017 avec quelques difficultés à recruter au sein de certaines activités.

Après une année 2016 de fort redressement (+3.5%) dans le secteur des Travaux Publics, l'année 2017 a été celle de la consolidation avec une progression des travaux réalisés de +1.1%, l'activité ayant été meilleure au 4T 2017 avec une progression des montants facturés de 5.4%. Les prises de commandes ont reculé quant à elles sur le 4T 2017 mais restent en belle progression de 4.4% sur 2017.

Les nombreux projets du «Grand Paris Express» sont bien sûr le moteur de cette évolution favorable mais la tendance favorable se confirme également au sein de certaines zones urbaines. Dans ce contexte, le volume d'heures travaillées enregistré dans les effectifs permanents et intérimaires ne progresse que modestement à +0.3% avec cependant un net rebond constaté en fin d'année. Les effectifs dans la profession sont stables en 2017.

L'année 2018 devrait être celle d'une légère décélération du rythme de progression de l'activité pour le secteur du Bâtiment, alors que celui des Travaux Publics devrait accélérer.

Un certain nombre de menaces législatives pourraient peser dans le secteur du Bâtiment et freiner sensiblement le rythme de progression des mises en chantiers. Le segment du non résidentiel neuf quant à lui devrait accroître sa progression alors que beaucoup d'incertitudes subsistent dans le segment de l'amélioration et de l'entretien. Les effectifs dans le Bâtiment devraient croître encore en 2018 avec une progression de 30 000 postes soit un rythme de 2.6%.

Dans le secteur des Travaux Publics, les perspectives sont également encourageantes. La fédération anticipe une progression de l'activité de l'ordre de 4% pour l'année 2018. L'ensemble des donneurs d'ordres à savoir les collectivités locales, l'Etat, les grands opérateurs et le secteur privés contribueraient tous de manière positive à cette dynamique. Il convient de noter que l'impact du Grand Paris Express est loin d'être négligeable apportant plus de 1% de croissance. Les volumes d'heures travaillées devraient progresser et les créations nettes d'emplois atteignent environ 5 000 postes malgré une difficulté croissante constatée dans le recrutement de la main d'œuvre.

En tout état de cause, 2018 devrait être encore un millésime favorable pour la profession avec des carnets de commandes garnis et un contexte macro-économique en facteur de soutien pour une activité éminemment cyclique.

■ La participation versée pendant l'exercice 2017 en recul par rapport à l'exercice antérieur

Les entreprises adhérentes au régime professionnel de la participation et celles qui, par un accord particulier, s'y sont rattachées pour la gestion administrative et financière ont eu le choix de réaliser leurs versements sur le FIBTP millésimé créé à cet effet ou sur les autres fonds multi-entreprises proposés dans le cadre des plans d'épargne. Le FIBTP 2017 est un fonds commun de placement créé pour recevoir, dès le début de l'année 2017, les réserves de participation calculées sur les résultats de l'exercice 2016 ainsi que d'autres types de versements. Son horizon de placement est identifié, il vise à optimiser la gestion sur une période de cinq ans. Les actifs qui le composent sont des produits de taux essentiellement (à hauteur de 75% minimum) et des actions (au maximum 25%).

■ Souscriptions

En 2017, les montants versés sur le fonds FIBTP 2017 ont été de 2,6 M€, en augmentation de 6.9% par rapport à l'année précédente (2,5 M€ pour le FIBTP 2016). Le flux global des souscriptions enregistrées en 2017 sur l'ensemble des fonds FIBTP à fin décembre 2017 était de 4,3 M€. Les souscriptions ne se rapportant pas au fonds FIBTP 2017 relèvent principalement de versements effectués par des entreprises dont l'exercice fiscal est décalé par rapport à l'année civile.

■ Rachats

Les rachats de parts (hors fusion annuelle) se montaient, pour les fonds de la gamme FIBTP à 30 M€, en baisse de 52.44% par rapport aux montants constatés au 30 décembre 2016 (63 M€).

La décollecte nette au 29 décembre 2017 sur ces mêmes fonds avoisinait les 26 M€.

FONCTIONNEMENT DU RÉGIME PROFESSIONNEL DE PARTICIPATION

Dès 1969, les partenaires sociaux du BTP ont institué le Régime Professionnel de Participation (RPP) pour aider les entreprises du BTP à mettre en œuvre la participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

La « convention relative à la participation des salariés aux résultats des entreprises du BTP » a, depuis, été régulièrement renouvelée. Une nouvelle convention conclue le 2 décembre 2013 a, dernièrement, prolongé ce dispositif pour une période de 4 ans et 1 mois, jusqu'au 31 janvier 2018, afin d'en ajuster le terme sur celui des accords instituant les plans d'épargne de branche du BTP. Comme pour les deux plans d'épargne, les évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis le renouvellement de la convention de 2013 ont conduit à une mise à jour du Régime Professionnel de Participation par avenant du 16 décembre 2015. Le RPP est adossé depuis 2007 au dispositif de plans d'épargne, et notamment au PEI BTP, dont il est aujourd'hui indissociable, la possibilité d'investir la participation dans un plan d'épargne à 5 ans étant obligatoirement prévue par l'accord de participation depuis le 1^{er} janvier 2013¹.

Conçu afin de faciliter la mise en œuvre de la participation par les entreprises qui y sont soumises à titre obligatoire², cet accord de participation de branche est applicable à toute entreprise du

BTP qui le souhaite avec des formalités d'adhésion simplifiées au maximum. Il reprend la formule légale de calcul de la réserve spéciale de participation (RSP), prévoit une répartition individuelle des droits proportionnelle aux salaires et affecte les quotes-parts de participation que les bénéficiaires ne choisissent pas de percevoir immédiatement au PEI BTP et au PERCO BTP, tout en laissant chaque entreprise libre de prévoir par accord d'autres modalités de fonctionnement (formule de calcul de la RSP plus favorable, autre mode de répartition, adossement au plan d'épargne de l'entreprise). Les sommes liées à la participation aux résultats des entreprises adhérentes au RPP placées dans le PEI BTP et le PERCO BTP, peuvent être investies au choix du bénéficiaire soit dans les FCPE de la gamme FIBTP, soit dans ceux de la gamme REGARD ÉPARGNE, gérés par PRO BTP FINANCE.

REGARDBTP en sa qualité de teneur de comptes conservateur de parts, assure la collecte et la gestion administrative des droits à participation, et plus généralement, coordonne le fonctionnement du RPP et des plans d'épargne de branche dans leur ensemble. La Commission Professionnelle de la Participation suit l'application de cette convention de branche et en propose les évolutions.

Composition de la commission professionnelle de la participation

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DE LA CONSTRUCTION, DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT - FNSCBA CGT

représentée par

Bruno CORNET

LE SYNDICAT NATIONAL DES CADRES, TECHNICIENS ET AGENTS DE MAÎTRISE ET ASSIMILÉS DES INDUSTRIES DU BTP ET DES ACTIVITÉS ANNEXES ET CONNEXES CFE-CGC BTP

représenté par

Alain Le MOULEC

LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE FORCE OUVRIÈRE DU BÂTIMENT, BOIS, TRAVAUX PUBLICS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION - CGT/FO

représentée par

Alain EMILE

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DE LA CONSTRUCTION ET DU BOIS - CFTD

représentée par

Patrick BLANCHARD

BATH-MAT-T.P. - CFTC

représentée par

Daniel MULLER

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT ET LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

conjointement
représentées par

Josiane CONNAN

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT

représentée par
et

Véronique MICHELET
Jean-Louis TERDJMAN

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

représentée par
et

Nicolas POMEON
Maud CURIE

■ Le fonctionnement du RPP (Régime Professionnel de Participation)

La gamme des fonds FIBTP millésimés n'est plus exclusivement destinée à gérer la Réserve Spéciale de Participation du Régime Professionnel de Participation.

Le RPP étant adossé aux plans d'épargne de branche, c'est par l'intermédiaire du PEI BTP et du PERCO BTP que les sommes issues de la participation de branche peuvent être investies non plus seulement dans les fonds FIBTP, mais aussi dans les fonds REGARD ÉPARGNE au choix des bénéficiaires.

■ Les Fonds Communs de Placement d'Entreprises (FCPE)

Les fonds FIBTP millésimés ont deux objectifs principaux :

- obtenir sur cinq ans la meilleure performance possible avec un niveau de risque limité ;
- assurer une croissance régulière de la valeur de la part durant ces cinq années.

Le dispositif fonctionne de la manière suivante :

- création d'un FCPE à horizon de cinq ans par exercice - la gestion peut ainsi être adaptée à la durée de blocage des fonds (FIBTP millésimés) ;
- au terme des 5 ans, transfert des avoirs dans un fonds à la gestion plus dynamique pour les épargnants qui veulent consolider des projets à long terme ;
- pour ceux qui n'ont pas demandé de transfert avant la fin de la 7^e année, regroupement des avoirs dans un fonds unique offrant un niveau de risque limité (FIBTP LT).

1. Date d'entrée en vigueur de la loi n°2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites - Article L. 3323-2 du Code du travail.

2. Entreprises employant habituellement 50 salariés ou plus.

■ Allocation d'actifs

CRÉATION	FCPE	HORIZON DE GESTION	ALLOCATION D'ACTIFS	
			actions (maxi)	produits de taux (minimum)
avr-12	FIBTP 2012	< 1 an	10%	90% (ML BofA 1-3 Y)
avr-13	FIBTP 2013	1 an	20%	80% (ML BofA 3-5 Y)
avr-14	FIBTP 2014	2 ans	20%	80% (ML BofA 3-5 Y)
avr-15	FIBTP 2015	3 ans	25%	75% (ML BofA 5-7 Y)
avr-16	FIBTP 2016	4 ans	25%	75% (ML BofA 5-7 Y)
avr-17	FIBTP 2017	5 ans	25%	75% (ML BofA 5-7 Y)
> 6 ans	FIBTP LT	indéfini	10%	90% (ML BofA 5-7 Y)

Ce graphique illustre la technique de désensibilisation appliquée dans le cadre de gestion de la gamme FIBTP, avec une diminution de la part actions et une augmentation de celle en produits de taux sur la durée de l'horizon de gestion.

■ Un régime professionnel ouvert

La convention prévoit une application de la formule légale de calcul et de répartition de la Réserve Spéciale de Participation.

Elle rend possible par la conclusion d'un accord d'entreprise, limité à l'objet particulier, les options suivantes :

- l'affectation de la Réserve Spéciale de Participation à un plan d'épargne autre que le PEI BTP,
- une formule de répartition différente de celle de l'accord,
- une formule de calcul de la RSP différente de la formule légale.

■ Un choix de placements diversifiés au terme des cinq ans

Il est offert aux salariés qui veulent, à l'issue de la période de blocage de cinq ans, consolider des projets à plus long terme, la possibilité d'opter pour le transfert de leur épargne vers un fonds à la gestion plus dynamique.

Au terme des cinq ans, le salarié est averti de la disponibilité de ses avoirs.

Il lui est indiqué les conditions dans lesquelles les demandes de remboursement, partielles ou totales pourront être présentées.

Il lui est également proposé :

- soit de maintenir ses avoirs : ils seront alors transférés avant la fin de la septième année dans un fonds de long terme (FIBTP LT) avec un niveau de risque limité ;
- soit de les arbitrer immédiatement dans un ou plusieurs fonds de la gamme de fonds multi-entreprises à profils de risques définis :

REGARD ÉPARGNE Monétaire : fonds monétaire

REGARD ÉPARGNE Obligataire : fonds obligataire

REGARD ÉPARGNE Prudent : fonds à dominante obligataire

REGARD ÉPARGNE Équilibre : fonds sans dominante

REGARD ÉPARGNE Dynamique : fonds à dominante actions

REGARD ÉPARGNE Actions : fonds actions

REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire : fonds solidaire

GESTION FINANCIÈRE DES FONDS FIBTP

Les avoirs des fonds de la gamme FIBTP sont principalement investis en produits obligataires avec une diversification mesurée et programmée vers les actions pouvant représenter entre 25 % et 5 %, suivant l'horizon de placement et l'échéance du fonds.

Tout au long de l'année 2017, les marchés financiers ont dû composer avec des paramètres relativement semblables à ceux de l'année précédente : un environnement de taux d'intérêt caractérisé par l'abondance de liquidités et des taux négatifs sur les échéances courtes, un Dollar faible contre l'Euro, un prix du pétrole volatil et orienté globalement à la baisse tout au long du premier semestre et enfin un contexte politique et géopolitique complexe.

Sur le plan des politiques monétaires, comme prévu, les divergences des politiques monétaires des grandes banques centrales se sont accentuées, avec un impact notable sur les devises. Aux États-Unis, lors du second relèvement des taux directeurs intervenu en décembre 2016, la FED avait confirmé sa volonté de poursuivre la remontée de ses taux directeurs, les marchés obligataires intégrant en début d'année deux à trois nouvelles étapes de hausse des taux en 2017. De ce fait, un troisième relèvement de 25 points de base des taux américains est intervenu lors de la réunion de politique monétaire de la FED du mois de juin, compte tenu d'un contexte macroéconomique toujours bien orienté et malgré une inflation qui peine à remonter sur l'objectif de 2,5 %.

Dans la zone euro, la BCE a maintenu au premier semestre 2017 son programme agressif de soutien monétaire (taux de refinancement à zéro, courbe EONIA négative, ample programme de rachats d'actifs obligataires). Compte tenu des derniers développements de l'économie mondiale, de la persistance de pressions déflationnistes en zone euro et surtout de l'incertitude liée au calendrier et aux conditions de la sortie du Royaume Uni, la BCE n'a cessé au cours des premiers mois de l'année de réaffirmer sa volonté de soutenir l'économie européenne en utilisant l'arsenal complet de ses moyens d'intervention, dont elle souligne le fait qu'ils sont considérables. Un changement de ton qui a surpris les marchés est cependant intervenu fin juin, Mario Draghi ayant, lors de la dernière réunion de politique monétaire du premier semestre, abandonné toute référence à d'éventuelles nouvelles mesures d'assouplissement, en évoquant au contraire la possibilité d'une réduction du bilan de la BCE, autrement dit une réduction du programme de rachats d'actifs. De fait, à l'issue de la réunion d'octobre, la réduction du montant des rachats mensuels de la BCE a été actée, dans un contexte d'amélioration des perspectives d'activité en zone euro et ce malgré un environnement inflationniste qui demeure largement en-deçà des objectifs de l'Institution (1.4 % en glissement annuel fin octobre pour un objectif à 2 %). La dernière réunion de politique monétaire de l'Institution, en décembre, n'a fait que confirmer le cadre défini en octobre, avec des taux directeurs inchangés (0 % pour les opérations principales de refinancement, 0.25 % pour le taux de facilité et -0.4 % pour le taux de dépôt) et des achats d'actifs qui se poursuivront à un rythme mensuel de 30 Mds€ de janvier 2018 jusqu'à fin septembre 2018. Ce programme d'assouplissement quantitatif pourrait se poursuivre au-delà si nécessaire jusqu'à une hausse soutenue de l'inflation en ligne avec l'objectif de 2 % de la Banque Centrale.

Au Japon, dans un contexte de marasme économique persistant, la politique monétaire a été encore assouplie par la Banque Centrale avec l'annonce d'une nouvelle augmentation de son rythme d'achat de titres qui représente maintenant plus de 15 points de PIB par an, et la mise en place de taux négatifs. En cette fin d'année 2017, l'économie nipponne semble retrouver progressivement le chemin de la croissance, mais la Banque du Japon souhaite maintenir en l'état son programme de soutien économique jusqu'à la confirmation d'une amélioration durable des conditions économiques du pays.

Enfin, la Banque de Chine qui multiplie depuis plusieurs trimestres les initiatives pour stabiliser le ralentissement de la croissance, a mis en place au cours des derniers mois de nouvelles mesures

visant à freiner la hausse des crédits. Dans le même temps, le gouvernement poursuit son plan de relance, avec notamment des mesures visant à redynamiser l'investissement en infrastructures et à soutenir les pans stratégiques de l'économie. À ce jour, les indicateurs de l'économie chinoise publiés commencent à refléter ces efforts de relance, avec notamment une amélioration de la production industrielle et des ventes au détail. D'autre part, à l'issue du 19^{ème} congrès du parti qui s'est tenu fin octobre, les dirigeants actuels se sont vus confirmés à la tête du pays pour les cinq prochaines années, ce qui constitue un cadre favorable pour la poursuite des grandes mutations de l'économie chinoise souhaitées par le gouvernement actuel.

Sur le plan des devises, la remontée du dollar contre euro, qui aurait dû en toute logique intervenir dès l'année 2016 compte tenu des divergences de politique monétaires aux États-Unis et en Europe, avait été freinée jusqu'en novembre par les débuts difficiles de la présidence Trump, aucune des promesses de campagne ne parvenant à être mise en œuvre. Ce n'est que sur la toute fin de l'année que le relèvement des taux opéré par la FED avait permis au billet vert de se rapprocher de la parité contre l'euro. En 2017, dans un contexte politique américain toujours confus, avec en sus une communication plus hésitante de la Fed alors que la BCE commençait dans le même temps à adopter un ton plus ferme, le dollar a connu un nouvel accès de faiblesse, passant du niveau de 1.05 début janvier à 1.20 fin décembre.

Sur le marché du pétrole, après la forte remontée des prix du baril intervenue en 2016 (57\$ en décembre contre 37\$ début janvier), la situation a de nouveau été favorable en 2017, dans un contexte de remontée globale des prix des matières premières. Au cours du premier semestre, les prix sont restés contenus autour du niveau des 55\$, avec un bref accès de faiblesse vers 45\$ en juin, causé par une reprise très forte de la production de pétrole non conventionnel aux États-Unis. Sur la seconde partie de l'année, la remontée des prix du pétrole a été continue, les pays membres de l'OPEP ayant réussi à s'entendre sur une prolongation des mesures de discipline en matière d'offre. Le mois de décembre a vu une accélération de la hausse du prix du brut, la fermeture d'un oléoduc en mer du Nord et un nouvel accord passé entre la Russie et l'Opep ayant permis au Brent de rejoindre son meilleur niveau depuis juin 2015 (66.87\$ le 29 décembre).

En matière de politique, l'horizon européen s'est sensiblement dégagé au cours du premier semestre de 2017. Après une campagne pour l'élection présidentielle française marquée par une série de scandales et procédures judiciaires affectant des candidats majeurs, provoquant une spectaculaire montée dans les sondages des deux candidats populistes prônant une sortie de l'Euro, la victoire écrasante d'Emmanuel Macron, européen convaincu et défenseur d'un programme ambitieux de réformes et de redynamisation de l'économie a considérablement réduit la prime de risque politique des marchés européens. Par ailleurs, l'activation en mars par le gouvernement britannique de l'article 50 du traité européen, marquant le début officiel du processus de sortie du Royaume Uni, a levé une des incertitudes importantes de la fin 2016, le processus étant désormais enclenché avec un calendrier défini. Les modalités de cette sortie s'annoncent néanmoins très complexes, bien que les bases préalables à l'ouverture des négociations concrètes aient finalement été trouvées en fin d'année entre les négociateurs européens et le gouvernement britannique. Cependant, au début de l'automne, la zone Euro a été confrontée à de nouvelles difficultés avec notamment la volonté d'indépendance des dirigeants catalans ayant conduit à un affrontement direct avec le gouvernement espagnol, la dissolution du parlement catalan et la mise sous tutelle de la région par Madrid. Enfin, en décembre, l'Allemagne a contre toute attente apporté son lot aux péripéties de la politique européenne, les principaux partis n'étant pas parvenus à s'entendre sur la formation d'un gouvernement de coalition dirigé par Angela Merkel, tandis que l'Italie a renoué avec l'instabilité politique, les élections anticipées

visant à la formation d'un énième gouvernement ayant finalement été fixées pour le début du mois de mars.

Dans ce contexte, la gestion des FCPE FIBTP (millésimés et Long terme) s'est caractérisée par :

Une surpondération de la part allouée aux actions

En début d'année, la position actions existante dans l'ensemble des fonds FIBTP a été maintenue sur un niveau de surpondération, ce qui représentait à cette date une exposition légèrement supérieure à 23% pour les fonds FIBTP les plus longs (FIBTP 2016 et 2015, contre 15% pour le portefeuille de référence) et 8.15% (contre 5% pour la position neutre) pour le fonds le plus obligataire, le FIBTP LT.

Compte tenu de l'évolution des marchés au cours du premier semestre de l'année (hausse des actions et baisse des placements obligataires), cette allocation d'actifs a été modifiée en date du 27 avril (entre les deux tours de l'élection présidentielle française), la forte hausse des marchés d'actions en réaction aux résultats du premier tour ayant été mise à profit pour procéder à un allègement de la position en actions dans l'ensemble des FCPE. Outre l'opportunité de sécuriser une partie des résultats obtenus par la surpondération de la part des actions sur une période de performance négative des placements obligataires, le pourcentage des actions dans la plupart des FCPE a atteint à cette date un niveau tout proche du maximum autorisé par la politique financière des fonds.

De ce fait, le poids des actions dans les FCPE a été ramené sur un niveau de surpondération modéré, ce qui s'est traduit dans les faits par la vente de 20% environ de la poche actions dans chaque FCPE. Ces ventes ont été réalisées sur un niveau d'indice Stoxx50 de 3193.12 points (5271.70 points pour l'indice CAC40), soit une performance de +7.44% pour l'indice Stoxx50 dividendes réinvestis, et +7.98% pour le fonds support des actions dans les FCPE, le fonds Regard Actions Développement Durable.

Dans chaque fonds, le produit de cette cession a été intégralement réinvesti en placements monétaires.

En l'absence de nouvelle modification de l'allocation d'actif depuis ces mouvements (les objectifs d'indices fixés pour une nouvelle vague de prises de bénéfices sur le compartiment actions des fcpe n'ayant pas été atteints au cours des 8 mois suivants), et compte tenu d'une performance des placements en actions nettement meilleure que celle des obligations sur la période, le compartiment actions dans les fonds FIBTP se situe encore en fin d'année sur un niveau de surpondération.

Elle s'établit autour de 21.5% pour les fonds FIBTP les plus longs (FIBTP 2015 à 2017) contre 15% pour le portefeuille de référence et à 8.21% le FIBTP LT, fonds le plus obligataire, contre 5% pour la position neutre.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +10.69% pour l'année 2017, et se compare favorablement à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +5.56% pour l'indice hors dividendes, et +9% dividendes réinvestis. Le rapport de gestion financière de ce fonds est décrit en pages 70 à 72.

Une gestion obligataire prudente et diversifiée

L'exposition globale au risque de taux présente depuis maintenant plusieurs exercices une sensibilité inférieure pour chaque fonds à celle de l'indice de référence (selon l'échéance des fonds, la référence obligataire est un indice 1/3 ans, 3/5 ans ou 5/7 ans), cette sous-sensibilisation étant réalisée au moyen de la constitution d'une poche de produits monétaires et/ou d'obligations de maturité 1/3 ans en complément du fonds obligataire Regard correspondant

à l'indice de référence. À la fin de l'année 2016, le niveau de sous sensibilisation avait été accentué dans les FCPE les plus longs pour tenir compte d'un début du processus de remontée des taux d'intérêt, lié à la normalisation de la politique monétaire de la Réserve Fédérale Américaine. Au début de l'année 2017, les fonds sont donc restés positionnés sur ce même niveau de nette sous sensibilisation qu'à fin de 2016. Dans les fonds obligataires Regard sous-jacents, la sensibilité a été positionnée en début d'année sur un niveau globalement neutre sur l'ensemble des maturités.

Par ailleurs, deux fonds FIBTP ont, comme chaque année, changé d'horizon de gestion (avec un niveau de risque inférieur): il s'agit des fonds FIBTP 2012 et FIBTP 2014 dont la structure de l'actif a été alignée le 3 janvier 2017 sur celle des fonds FIBTP 2011 et FIBTP 2013 respectivement, ce qui a conduit notamment à alléger significativement la part des actions sur ces deux fonds et à remplacer les fonds obligataires présents dans le portefeuille par des fonds obligataires de maturité plus courte, adaptée au nouveau profil du fcpe.

L'exposition sur les obligations convertibles a été conservée pour un poids de 5,5% environ de l'actif de chaque fonds (sauf le fonds FIBTP Long Terme qui n'a pas d'exposition à ce type de produits, l'intégralité de la faible part réservée aux placements non obligataires étant investie en actions), en utilisant les supports Regard Convertible, Ecofi Convertibles Euro et CPR Convexité.

L'exposition sur les obligations du secteur privé a été conservée à hauteur de 8% environ de l'actif en utilisant comme support le FCP Regard Obligations Privées ISR, correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Concernant la partie obligataire des fonds, l'augmentation de la part de placements monétaires dans les fonds FIBTP suite à la vente des actions fin avril, ainsi que le recours majoritaire à la vente de produits obligataires pour faire face aux demandes de rachats dans les fonds se sont traduits par une légère accentuation de la position de sous sensibilité (sauf pour le fonds le plus court, FIBTP 2012 qui demeure sur un niveau de sensibilité équivalent à celui de son indice de référence).

De ce fait :

La sensibilité des fonds FIBTP les plus longs s'établit entre 4.35 et 4.83 (contre 5.52 pour l'indice de référence BoFa 5/7ans), les fonds FIBTP intermédiaires (FIBTP 2013 et 2014) sont positionnés à 3.60 contre 3.84 pour la référence BoFa 3/5 ans et le fonds le plus court, FIBTP 2012, à 1.95 contre 1.90 pour sa référence BoFa 1/3 ans.

La partie obligataire des FCPE est gérée au travers d'une gamme de fonds adaptés aux différents horizons de gestion. Sur les emprunts État de la zone Euro, les supports sont les fonds :

Regard Obligations Long Terme pour les emprunts de maturité longue (5/7 ans), correspondant à la gestion obligataire des FIBTP dont l'horizon de gestion est le plus long ;

Regard Obligations pour les FIBTP ayant un horizon de gestion moyen terme (3/5 ans) ;

Regard Obligations Court Terme pour les obligations de maturité courte (1/3 ans) utilisées pour les FIBTP les plus courts.

Pour la gestion de type «crédit», le seul support utilisé est le fonds Regard Obligations Privées ISR qui comporte des obligations du secteur privé de maturité moyenne (3/5 ans).

En 2017, les performances de ces supports sont respectivement de +0.47%, +0.03%, -0.34% et +1.47%, contre +0.49%, +0.01% -0.34% et +1.64% pour les indices de référence correspondants. Les rapports de gestion financière de ces fonds sont décrits en pages 55 à 66.

POLITIQUE FINANCIÈRE EN 2017

ACCORD PROFESSIONNEL	FCPE	ALLOCATION D'ACTIFS	INDICE DE RÉFÉRENCE *	SENSIBILITÉ MAXIMUM
RSP versée en 2017 et autres sources d'alimentation	FIBTP 2017	75% minimum de produits de taux (dont maximum 10% d'obligations convertibles) et entre 5% minimum et 25% maximum d'actions	85% BofA ML 5/7 ans 15% DJ Stoxx50	7
RSP versée en 2016 et autres sources d'alimentation	FIBTP 2016			
RSP versée en 2015	FIBTP 2015			
RSP versée en 2014	FIBTP 2014	80% minimum de produits de taux (dont maximum 10% d'obligations convertibles) et 20% maximum d'actions	90% BofA ML 3/5 ans 10% DJ Stoxx50	5
RSP versée en 2013	FIBTP 2013			
RSP versée en 2012	FIBTP 2012	90% minimum de produits de taux (dont maximum 10% d'obligations convertibles) et 10% maximum d'actions	95% BofA ML 1/3 ans 5% DJ Stoxx50	3
RSP > 6 ans	FIBTP LT	90% minimum de produits de taux (dont maximum 10% d'obligations convertibles) et 10% maximum d'actions	95% BofA ML 5/7 ans 5% DJ Stoxx50	7

* Dividende réinvesti.

■ Type de placements, orientations générales

Trésorerie :	supports monétaires
Obligations :	2/3 minimum emprunts d'État de la zone Euro ou équivalent - 1/3 maximum obligations du secteur privé
Actions :	sociétés européennes répondant à des critères socialement responsables
Futures :	vente de contrats uniquement dans une optique de protection du portefeuille
Options :	achat d'options de vente en protection du portefeuille et/ou vente d'options d'achat sur titres en portefeuille

Conformément aux exigences de l'article D. 533-16-1, 3° du code monétaire et financier, nous vous précisons que les FCPE de la gamme FIBTP ne prennent pas en compte simultanément les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

■ Information réglementaires

Changements substantiels au cours de l'exercice :

- À compter du 1^{er} janvier 2017, les indices «EuroMTS 1-3 ans», «EuroMTS 3-5 ans», et «EuroMTS 5-7 ans» ont été remplacés respectivement par les indices «BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans», «BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans», et «BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans» dans les indices de référence des FIBTP 2012, FIBTP 2013, FIBTP 2014, FIBTP 2015, FIBTP 2016 et FIBTP LT.
- Indication d'une date de fusion pour les FIBTP millésimés dans le FIBTP avant la fin de la septième année au lieu du dernier jour du mois de juin suivant les six ans de l'ouverture de chaque FCPE. Ce changement ne modifie en rien la politique d'investissement, le profil rendement/risque ainsi que les conditions de souscription et de rachat ou arbitrage des fonds FIBTP millésimés.
- Suppression du fait de l'évolution réglementaire de la classification dite «diversifiée» pour tous les FIBTP millésimés à partir du 1^{er} octobre 2017.

Frais d'intermédiation :

Le détail des conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres au cours du dernier exercice clos est consultable sur son site internet : www.probtppfinance.com. Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet de la société de gestion www.probtppfinance.com.

Information sur la Sélection des intermédiaires pour l'aide à la décision d'investissement et d'exécution des ordres :

La politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent à la société de gestion des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres est disponible sur le site internet www.probtppfinance.com.

Méthode de calcul du risque global :

À compter du 01/01/2015, le risque global est calculé selon une méthode de VaR Monte Carlo relative, avec un seuil de confiance de 95% sur 20 jours.

Niveaux de VaR des fonds :

VaR relatives : VaR à 95% à 1 mois

Méthode de Monte Carlo par génération de nombres pseudo-aléatoires (séquences de halton)

Matrice variance-covariance calculée sur des historiques de 3 mois glissant

	VaR minimum	VaR Maximum	VaR moyenne
FIBTP 2017	-1,063%	-0,327%	-0,426%
FIBTP 2016	-0,701%	-0,324%	-0,492%
FIBTP 2015	-0,323%	-0,681%	-0,492%
FIBTP 2014	-0,257%	-0,759%	-0,445%
FIBTP 2013	-0,256%	-0,936%	-0,508%
FIBTP 2012	-0,192%	-0,466%	-0,302%
FIBTP Long Terme	-0,165%	-0,285%	-0,211%

Informations relatives au portefeuille de référence

FIBTP 2017	ML BofA 5-7 Y	85%
	DJ STOXX 50	15%
FIBTP 2016	ML BofA 5-7 Y	85%
	DJ STOXX 50	15%
FIBTP 2015	ML BofA 5-7 Y	85%
	DJ STOXX 50	15%
FIBTP 2014	ML BofA 3-5 Y	90%
	DJ STOXX 50	10%
FIBTP 2013	ML BofA 3-5 Y	90%
	DJ STOXX 50	10%
FIBTP 2012	ML BofA 1-3 Y	95%
	DJ STOXX 50	5%
FIBTP Long Terme	ML BofA 5-7 Y	95%
	DJ STOXX 50	5%

Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds. Le dispositif mis en place cherche à s'assurer de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

Gestion des risques :

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Effet de levier : Néant.

Montant des honoraires des commissaires aux comptes sur l'exercice 2017

FIBTP 2017	3 756 Euros
FIBTP 2016	3 756 Euros
FIBTP 2015	3 756 Euros
FIBTP 2014	3 756 Euros
FIBTP 2013	3 756 Euros
FIBTP 2012	3 756 Euros
FIBTP Long Terme	3 756 Euros

■ Information sur les rémunérations de la société de gestion de portefeuille

Principes généraux de la politique de rémunération

Conformément à la Directive AIFM, PRO BTP FINANCE applique une politique de rémunération des collaborateurs dont les principes ont été établis de :

- La position AMF n°2013-11 «Politique de rémunérations applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatif»,
- Le guide AMF relatif aux politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissements alternatifs,
- L'ensemble des orientations émises par l'ESMA relatives aux politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ESMA/2013/232).

Le personnel de PRO BTP FINANCE n'est pas salarié de la société de gestion : il est salarié de l'Association de Moyens PRO BTP puis mis à disposition de PRO BTP FINANCE dans le cadre d'une convention de mise à disposition à but non lucratif. Ce mode d'organisation est celui appliqué de façon habituelle au sein du groupe PRO BTP. Dans ce cadre, les rémunérations sont définies selon les principes de l'Association de Moyens PRO BTP.

Conformément aux dispositions de la directive AIFM, la politique de rémunération de PRO BTP FINANCE a pour objectifs :

- D'être en lien avec la richesse créée par l'entreprise sur le long terme, et permet un alignement entre l'intérêt de l'entreprise et celui des investisseurs et des salariés,
- D'être compatible avec une gestion saine et efficace des risques.

La politique appliquée par PRO BTP FINANCE :

- est cohérente avec une gestion efficace de ses risques et n'encourage pas une prise de risque excessive.
- vise à assurer une cohérence entre les comportements des collaborateurs et les objectifs à long terme de PRO BTP FINANCE et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables par l'entreprise.
- est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts des FIA gérés, et ne favorise pas les conflits d'intérêts.

La rémunération globale est composée d'une partie fixe et d'une partie variable. La part variable est octroyée sur la base de critères de performance usuels, les résultats collectifs étant prépondérants.

Compte tenu des effectifs, la règle de proportionnalité est appliquée. Les informations quantitatives portent sur le périmètre de l'ensemble de la société de gestion et ne se limitent pas aux preneurs de risques.

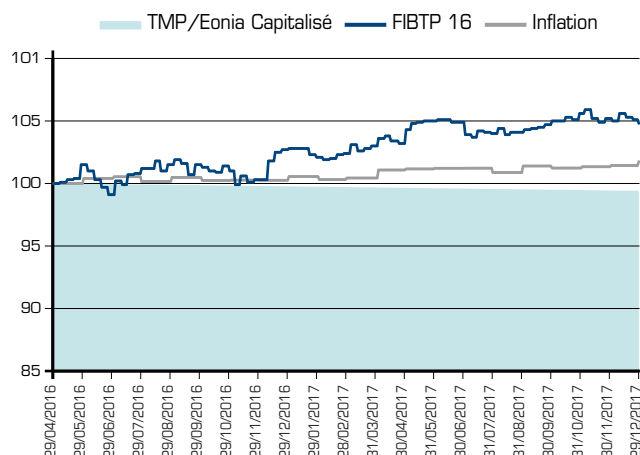
Pour les 38 collaborateurs, le montant total des rémunérations fixes versé par la société de gestion au titre de 2017 s'élève à 3 090 000 EUR, la part variable étant inférieure à 10%.

PERFORMANCES FINANCIÈRES

■ Sources : PRO BTP FINANCE, l'INSEE et EUROPERFORMANCE

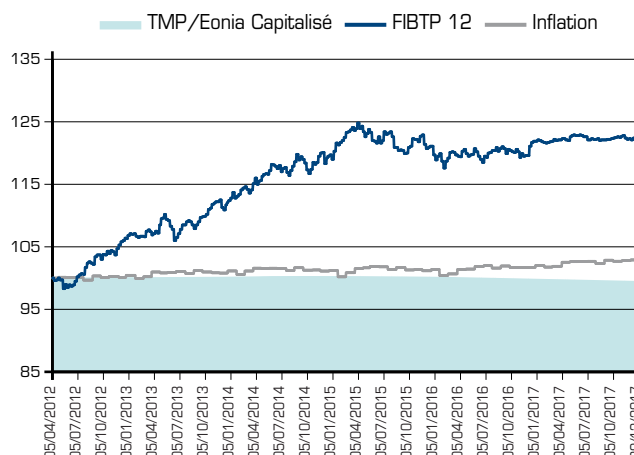
FIBTP 2016 : VL = 10,48 €

Évolution du 29/04/2016 au 29/12/2017



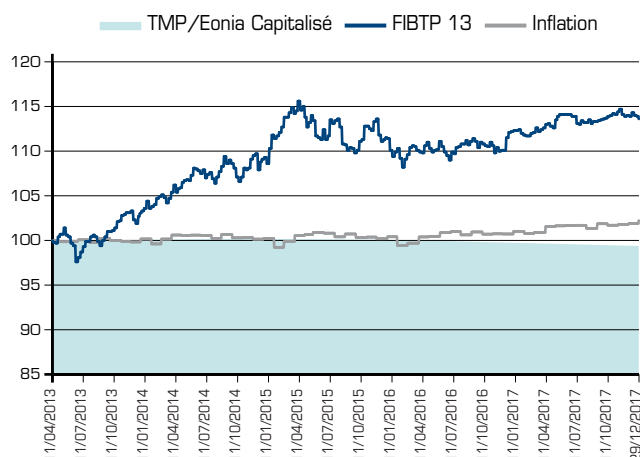
FIBTP 2012 : VL = 12,20 €

Évolution du 05/04/2012 au 29/12/2017



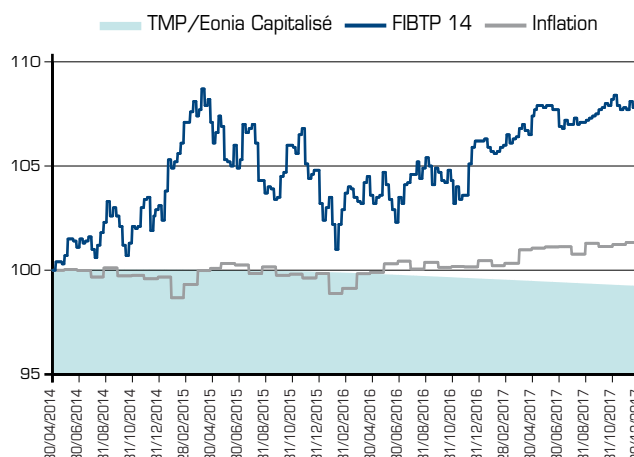
FIBTP 2013 : VL = 11,36 €

Évolution du 11/04/2013 au 29/12/2017



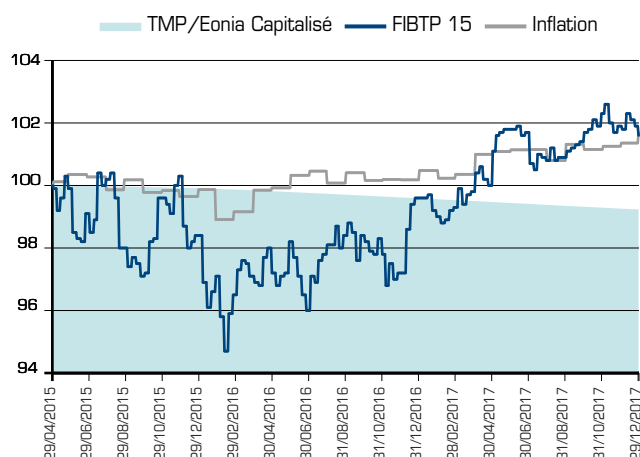
FIBTP 2014 : VL = 10,74 €

Évolution du 02/05/2014 au 29/12/2017



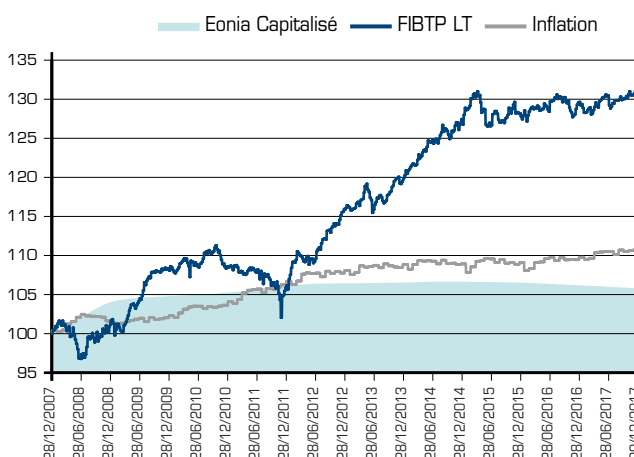
FIBTP 2015 : VL = 10,16 €

Évolution du 29/04/2015 au 29/12/2017



FIBTP LT : VL = 18,99 €

Évolution du 28/12/2007 au 29/12/2017



NB : les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

FIBTP 2017

(Réserves de participation de l'année 2016 réparties en 2017)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2020 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2020 à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2022 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2022 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles. À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- De la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2019 : 85% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EGO3 index) coupon net réinvesti et 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- Les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2020 au dernier jour de Bourse de l'année 2021 : 90% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EGO2 index) coupon net réinvesti 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- Du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2022 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (code Bloomberg EGO1 index) coupon net réinvesti et 5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

■ Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	85%
Actions de la zone Europe	15%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 75%
Actions	maximum 25%

■ Politique d'investissement

Depuis le 5 mai 2017, date de la première souscription, la gestion du FIBTP 2017 s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP 2017, la sensibilité a été dès la création du fonds positionnée sur un niveau sensiblement

inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.48 pour une sensibilité de l'indice BoFA 5/7 ans à 5.42, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro, offrant peu de potentiel de baisse additionnelle. D'autre part, la diversification sur les obligations Convertibles, à hauteur de 5.5% environ de l'actif ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été mise en place dès la création du fonds FIBTP 2017. Mais compte tenu de la faible taille de l'actif du fonds, seul le fonds Regard Convertibles a été utilisé comme support pour la gestion des obligations Convertibles. Pour les obligations du secteur privé, ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Enfin, l'exposition globale au risque de taux est restée tout au long de l'année sur un niveau de sensibilité inférieure à celle de l'indice de référence BoFA 5/7 ans, cette sous-sensibilisation étant réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans). Conservé sans changement significatif pendant la majeure partie de l'année, le niveau de sous sensibilisation a été progressivement accentué à partir du mois d'août, les anticipations de réduction progressive du programme d'achats quantitatif de la BCE ainsi qu'un début de remontée de l'inflation en zone euro accroissant la probabilité d'une hausse des taux d'intérêt. Cette nouvelle étape de désensibilisation du portefeuille a été réalisée en augmentant la part des placements monétaires dans le fonds au détriment des emprunts d'état de maturité 5/7 ans.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2017 la sensibilité du fonds FIBTP 2017 s'établit à 4.34 contre 5.52 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 7.21% de l'actif du fonds.

- une surpondération de la part actions

Lors de sa création intervenue début mai 2017, l'exposition actions du fonds FIBTP 2017 a été initiée sur les niveaux d'investissements qui prévalaient au sein des FIBTP 2015 et 2016 à cette date soit environ 20.5% du portefeuille (au regard d'une position neutre à 15%). La surpondération du compartiment actions a été maintenue jusqu'à la fin de l'année.

Au cours de cette période, les marchés d'actions ont connu des fortunes diverses. La hausse des actions européennes s'est poursuivie jusqu'à la mi-mai, portée par un environnement macroéconomique bien orienté, dans un contexte de climat politique moins tendu. Les bourses européennes ont ainsi enregistré leur point haut du semestre le 16 mai (après une nette accélération dans les jours ayant suivi les résultats des élections en France), la performance de l'indice Stoxx50 atteignant à cette date +10.88% dividendes réinvestis. Les mois d'été se sont révélés plus difficiles, les provocations militaires de la Corée du Nord (nouveaux tirs de missiles longue portée) et l'escalade verbale entre son dirigeant et le président des États-Unis ayant laissé un temps craindre l'émergence d'un conflit grave dans la zone, avant que la tension ne retombe début septembre. Dans le même temps, la chute temporaire des prix du pétrole, puis le début de la remontée des taux obligataires affectant les secteurs de la cote sensibles à ces paramètres (valeurs pétrolières, «utilities», construction...) ont contribué à une mauvaise tenue des marchés d'actions jusqu'à la fin août, les actions européennes repassant même brièvement en territoire négatif le 29 août, avec une performance de l'indice Stoxx50 à -0.32% depuis le début de l'année. Après cet épisode décevant, les marchés d'actions ont retrouvé dès le début du mois de septembre une bonne dynamique haussière, portés par un sentiment de confiance dans la croissance économique et un retour des anticipations de normalisation de l'inflation, facteur essentiel de revalorisation des actifs. La remontée des prix du pétrole au-delà du niveau de 60\$ le baril ainsi que la stabilisation du dollar contre l'ensemble des autres devises ont également contribué à l'amélioration du sentiment des investisseurs, les marchés ayant atteint leur meilleur niveau de l'année au début du mois de novembre. En dépit d'un mois

FIBTP 2017

de décembre décevant, miné par une recrudescence de l'instabilité politique en zone euro et un nouvel accès de faiblesse du dollar, les bourses européennes se sont vues privées du traditionnel rallye de fin d'année. À fin décembre, les actions européennes signent néanmoins une très bonne année boursière, avec une progression de 9% de l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes (dividende réinvesti), qui se compare très favorablement à la performance plus que médiocre des produits de taux en 2017.

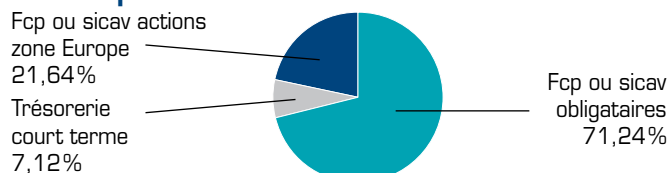
À fin décembre, l'exposition actions atteint 21.64% pour le fonds FIBTP 2017 contre 15% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support actions géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +10.69% pour l'année 2017, sensiblement supérieure à la performance de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +5.56% pour l'indice hors dividendes, et +9% en incluant les dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.06% TTC de l'actif net sur la période.

Évolution de la valeur de la part

Au cours des huit premiers mois d'existence du fonds, la valeur de part est passée de 10 euros à 10.02 euros.

Composition de l'actif net



Composition des avoirs depuis 5 ans	30/06/17	29/09/17	29/12/17
Fcp ou sicav obligataires	69,99%	71,58%	71,24%
Trésorerie court terme	9,58%	8,04%	7,12%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	79,57%	79,61%	78,36%
Fcp ou sicav actions zone Euro			
Fcp ou sicav actions zone Europe	20,43%	20,39%	21,64%
Fcp ou sicav actions internationales			
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	20,43%	20,39%	21,64%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	1 770 378,86	2 526 731,93	2 545 246,60
Valeur de la part	9,93	10,03	10,02
Évolution de la part depuis l'origine	-0,70%	0,30%	0,20%
Évolution de la part en 2017	-0,70%	0,30%	0,20%
Évolution de la part depuis le 30/06/2017	-	1,01%	0,91%
Nombre de parts	178 216,3818	251 930,7692	254 133,7906
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,01	-0,04	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes*			0,00
Capitalisation unitaire	-0,01	-0,04	-0,06

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

Évolution de FIBTP 2017 en 2017

Conformément aux exigences réglementaires en vigueur, et notamment à l'article 314-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le FCPE FIBTP 2017 ayant moins de 12 mois complets d'existence, nous ne pouvons communiquer sur ses performances au 29/12/2017.

Souscriptions rachats

Mis en place au début de l'année 2017 pour collecter principalement les réserves de participation dégagées par les entreprises au cours de l'exercice précédent, le FIBTP 2017 avait, fin décembre, enregistré des versements en augmentation de 13% par rapport à ceux reçus l'année précédente par le FIBTP 2016. Le fonds comptait à la même période 7 159 porteurs de parts.

La valorisation des avoirs se monte en fin d'année à 2.54 M€ pour un total de 254 133 parts.

Valeur liquidative en euros

Date	Euros
26/05/17	10,04
30/06/17	9,93
28/07/17	9,94
25/08/17	9,95
29/09/17	10,03
27/10/17	10,08
24/11/17	10,05
29/12/17	10,02

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
30/06/17	9,93
29/09/17	10,03
29/12/17	10,02

FIBTP 2017

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,10%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	
Ces autres frais se décomposent en commissions de performance et commissions de mouvement.	0,00%
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,18%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,26%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	29/12/17
Titre OPC/FIA	99,75%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,10%
DISPONIBILITÉS	0,35%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	2 545

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 29/12/17
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF	
OPC européens coordonnés et	
OPC français à vocation générale	2 538 898,15
CRÉANCES	
COMPTES FINANCIERS	
Liquidités	9 010,26
TOTAL DE L'ACTIF	2 547 908,41

Passif

	Exercice 29/12/17
CAPITAUX PROPRES	
Capital	2 562 681,55
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	-26,84
Résultat	-17 408,11
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	2 545 246,60
(montant représentatif de l'actif net)	
DETTES	2 661,81
Comptes financiers	
Concours bancaires courants	
TOTAL DU PASSIF	2 547 908,41

a) Y compris comptes de régularisations.
b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,35

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,35

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 29 décembre 2017, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat

	29/12/17
Produits sur opérations financières	
Charges sur opérations financières	74,94
Résultats sur opérations financières	-74,94
Frais de gestion et dotation aux amortissements	15 116,31
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-15 191,25
Régularisation des revenus de l'exercice	-2 216,86
RÉSULTAT	-17 408,11

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 49.

Évolution de l'actif net	29/12/17	Créances et dettes	29/12/17
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	2 655 469,93	CRÉANCES	
Souscriptions dont :		Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	1 850 021,85	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise		DETTES	
- versements volontaires des salariés	741 936,85	Frais de gestion	2 661,81
- abondements de l'entreprise	63 293,19	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	5 479,18	TOTAL DES DETTES	2 661,81
Rachats	-113 789,48		
Transferts		Compléments d'information	29/12/17
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	218,04	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB		Nombre de parts émises	265 494,0520
Plus-values réalisées sur titres		Valeur de parts émises	2 655 469,93
Moins-values réalisées sur titres	-26,55	Nombre de parts rachetées	11 360,2614
Frais de transaction		Valeur de parts rachetées	113 789,48
Variations de la différence d'estimation des titres	18 783,95	Commissions de souscription et/ou de rachat	
Résultat net de l'exercice avant		Commissions de souscriptions perçues	5 479,18
compte de régularisation	-15 191,25	Commissions de souscriptions rétrocédées	5 479,18
Autres éléments*		Frais de gestion	1,08%
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	2 545 246,60	Instruments financiers détenus en portefeuille émis	
		par les entités liées à la société de gestion (fonds)	
		ou au(x) gestionnaires(s) financiers(s) (SICAV)	2 538 898,15
		et OPC ou FIA gérés par ces entités	
		Rétrocession de frais de gestion	

* résultats de fusion

Affectation du résultat	29/12/17	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	29/12/17
SOMME RESTANT À AFFECTER		SOMME RESTANT À AFFECTER	
Résultat	-17 408,11	Plus et moins-values nettes de l'exercice	-26,84
AFFECTATION		AFFECTATION	
Capitalisation	-17 408,11	Capitalisation	-26,84
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution			

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2017 au cours du dernier exercice	Exercice 2017
Actif net	2 545 246,60 €
Nombre de parts	254 133,7906
Valeur liquidative unitaire	10,02 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 29/12/2017	Nombre de titres en portefeuille au 29/12/2017	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Dev Durable FCP	550 907,20	2 320	21,64%
Regard Monétaire FCP	174 830,10	15,00	6,87%
Regard Obligations Privées FCP	196 381,50	1 475	7,72%
Regard Obligations Long Terme FCP	1 289 254,20	7 401	50,65%
Regard Obligations Court Terme FCP	179 889,15	1 349	7,07%
Regard Convertible FCP	147 636,00	15	5,80%
TOTAL TITRE OPC	2 538 898,15		99,75%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-2 661,81		-0,10%
Disponibilités	9 010,26		0,35%
TOTAL ACTIF NET	2 545 246,60		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
PRO BTP -
REGARDBTP -
Épargne Salariale,
93901 Bobigny
Cedex 09
Tél. 01 49 14 12 12

FIBTP 2016

(Réserves de participation de l'année 2015 réparties en 2016)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2019 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2019 à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2021 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2021 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- De la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2018 : 85% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EGO3 index) coupon net réinvesti et 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- Les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2019 au dernier jour de Bourse de l'année 2020 : 90% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EGO2 index) coupon net réinvesti et 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- Du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2021 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (code Bloomberg EGO1 index) coupon net réinvesti et 5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	85%
Actions de la zone Europe	15%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 75%
Actions	maximum 25%

Politique d'investissement

Au cours de l'année 2017, la gestion du FIBTP 2016 s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP 2016 la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.54 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.37, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro offrant peu de potentiel de baisse additionnelle. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2017. Les obligations convertibles, qui représentent près de 6% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles.

Pour les obligations du secteur privé, ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Conservé sans changement significatif pendant la majeure partie de l'année, le niveau de sous sensibilisation a été progressivement accentué à partir du mois d'août, les anticipations de réduction progressive du programme d'achats quantitatif de la BCE ainsi qu'un début de remontée de l'inflation en zone euro accroissant la probabilité d'une hausse des taux d'intérêt. Cette nouvelle étape de désensibilisation du portefeuille a été réalisée en augmentant la part des placements monétaires dans le fonds au détriment des emprunts d'état de maturité 5/7 ans.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2017 la sensibilité du fonds FIBTP 2016 s'établit à 4.35 contre 5.52 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 7.93% de l'actif du fonds.

- une surpondération de la part actions

Compte tenu de perspectives toujours favorables pour les marchés actions par opposition au risque de contreperformance des placements obligataires, dans un contexte de resserrement de la politique monétaire américaine avec un risque associé de remontée globale des taux obligataires, la position actions constatée fin 2016 dans le fonds FIBTP 2016 a été conservée en début d'année sur un niveau de nette surpondération, à 23.08% contre 15% pour le portefeuille de référence. La surpondération du compartiment actions a été maintenue jusqu'à la fin de l'année en dépit d'un allègement opéré le 27 avril, portant sur 15% environ de la position investie en actions dans le fonds.

Les marchés d'actions ont connu des fortunes diverses au cours de l'année 2017. Après un mois de janvier en léger recul, la hausse des actions européennes initiée début février s'est poursuivie jusqu'à la mi-mai, portée par un environnement macroéconomique bien orienté et dans un contexte de climat politique moins tendu. Les bourses européennes ont ainsi enregistré leur point haut du semestre le 16 mai (après une nette accélération dans les jours ayant suivi les résultats des élections en France), la performance de l'indice Stoxx50 atteignant à cette date +10.88% dividendes réinvestis. Les mois d'été se sont révélés plus difficiles, les provocations militaires de la Corée du Nord (nouveaux tirs de missiles longue portée) et l'escalade verbale entre son dirigeant et le président des États-Unis ayant laissé un temps craindre l'émergence d'un conflit grave dans la zone, avant que la tension ne retombe début septembre. Dans le même temps, la chute temporaire des prix du pétrole,

FIBTP 2016

puis le début de la remontée des taux obligataires affectant les secteurs de la cote sensibles à ces paramètres (valeurs pétrolières, «utilities», construction...) ont contribué à une mauvaise tenue des marchés d'actions jusqu'à la fin août, les actions européennes repassant même brièvement en territoire négatif le 29 août, avec une performance de l'indice Stoxx50 à -0.32% depuis le début de l'année. Après cet épisode décevant, les marchés d'actions ont retrouvé dès le début du mois de septembre une bonne dynamique haussière, portés par un sentiment de confiance dans la croissance économique et un retour des anticipations de normalisation de l'inflation, facteur essentiel de revalorisation des actifs. La remontée des prix du pétrole au-delà du niveau de 60\$ le baril ainsi que la stabilisation du dollar contre l'ensemble des autres devises ont également contribué à l'amélioration du sentiment des investisseurs, les marchés ayant atteint leur meilleur niveau de l'année au début du mois de novembre. Le mois de décembre a été décevant, miné par une recrudescence de l'instabilité politique en zone euro et un nouvel accès de faiblesse du dollar et les bourses européennes se sont vues privées du traditionnel rallye de fin d'année. À fin décembre, les actions européennes signent néanmoins une très bonne année boursière, avec une progression de 9% de l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes (dividende réinvesti), qui se compare très favorablement à la performance plus que médiocre des produits de taux en 2017.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 21.48% pour le fonds FIBTP 2016 contre 15% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support actions géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +10.69% pour l'année 2017, sensiblement supérieure à la performance de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +5.56% pour l'indice hors dividendes, et +9% en incluant les dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.09% TTC de l'actif net sur la période.

Performances

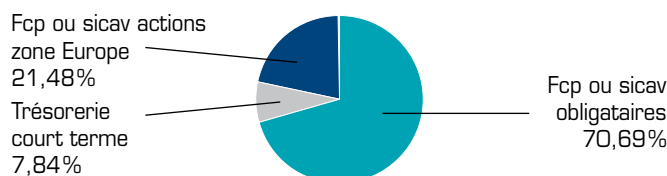
Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 10.28 à 10.48 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de +1.95%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +1.76%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est supérieure celle de l'indice de référence, la surexposition aux actions ayant compensé la sous-exposition en termes de sensibilité sur la partie obligataire et la faible performance de ce type de placements en 2017. En effet, la performance des actions dans le fonds FIBTP 2016 a été largement supérieure à celle des obligations de maturité 5/7 ans, qui constituent la référence obligataire du fonds FIBTP 2016 (+10.69% pour le fonds Regard Actions Développement Durable contre +0.49% pour l'indice BoFa 5/7 ans).

Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a contribué de manière positive à la performance relative du fonds, en dépit d'une performance du fonds Regard Obligations privées ISR légèrement en deçà de celle de son indice de référence. En effet, la performance en 2017 de l'indice représentatif de ces obligations (indice Barclays 3/5 ans) atteint 1.64% quand l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans progresse de 0.49%, le fonds support Regard Obligations Privées ISR progressant quant à lui de 1.47%.

Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les actions (169 points de base au-dessus de l'indice de référence Stoxx50), et neutre pour l'ensemble des fonds support obligataires, dont les performances sont globalement en ligne avec celles de leurs indices de référence respectifs.

Composition de l'actif net



Composition des avoirs depuis 5 ans	30/12/16	31/03/17	30/06/17	29/09/17	29/12/17
Fcp ou sicav obligataires	72,15%	71,36%	71,15%	71,16%	70,69%
Trésorerie court terme	4,60%	3,80%	8,53%	7,67%	7,84%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	76,75%	75,16%	79,69%	78,83%	78,52%
Fcp ou sicav actions zone Euro					
Fcp ou sicav actions zone Europe	23,25%	24,84%	20,31%	21,17%	21,48%
Fcp ou sicav actions internationales					
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	23,25%	24,84%	20,31%	21,17%	21,48%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	2 290 509,28	3 794 511,13	3 793 921,33	3 783 911,09	3 722 645,90
Valeur de la part	10,28	10,36	10,39	10,5	10,48
Évolution de la part depuis l'origine	2,80%	3,60%	3,90%	5,00%	4,80%
Évolution de la part en 2017	-	0,78%	1,07%	2,14%	1,95%
Évolution de la part depuis le 30/12/2016	-	0,78%	1,07%	2,14%	1,95%
Nombre de parts	222 887,8468	366 416,4497	365 279,6337	360 482,4219	355 096,6331
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,06	-0,02	-0,05	-0,08	-0,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes*	0,01	0,00	0,07	0,07	0,07
Capitalisation unitaire	-0,05	-0,02	0,02	-0,01	-0,04

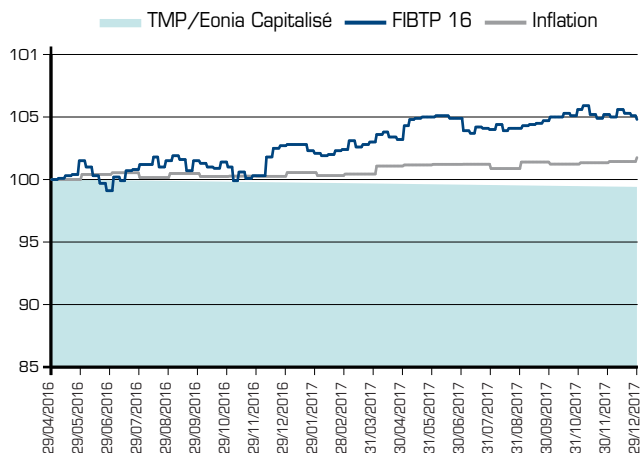
* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FIBTP 2016

Évolution du FIBTP 2016 du 29/04/2016 au 29/12/2017

FIBTP 2016 : VL = 10,48 €

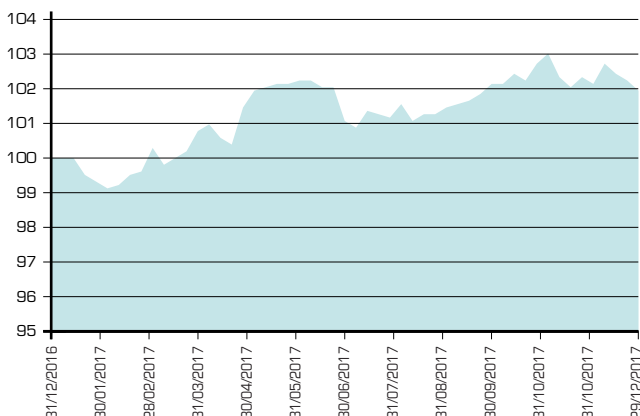
Évolution du 29/04/2016 au 29/12/2017



Base 100

Date	FIBTP 2016	Inflation
avril 2016	100,00	100,00
juin 2016	99,10	100,41
décembre 2016	102,80	100,55
juin 2017	103,90	101,23
décembre 2017	104,80	101,76

Évolution de FIBTP 2016 en 2017



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
30/12/16	10,28
27/01/17	10,21
24/02/17	10,24
31/03/17	10,36
28/04/17	10,43
26/05/17	10,5
30/06/17	10,39
28/07/17	10,40
25/08/17	10,41
29/09/17	10,50
27/10/17	10,56
24/11/17	10,52
29/12/17	10,48

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
30/12/16	10,28
31/03/17	10,36
30/06/17	10,39
29/09/17	10,50
29/12/17	10,48

Performances au 29/12/2017

Date	Depuis la création	2017
FIBTP 2016	4,80%	1,95%

Souscriptions rachats

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 29 décembre 2017 se sont élevées à 1.6 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0.24 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 1.36 M€.

Au 29 décembre 2017, l'actif net de FIBTP 2016 se monte à 3,72 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 355 096.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 7 746.

FIBTP 2016

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,09%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,17%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,36%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	29/12/17	30/12/16
Titre OPC/FIA	99,93%	99,99%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,10%	-0,10%
DISPONIBILITÉS	0,17%	0,11%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	3 723	2 291

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	3 719 976,98	2 290 234,12
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	6 559,22	2 622,34
TOTAL DE L'ACTIF	3 726 536,20	2 292 856,46

Passif

	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 736 548,36	2 303 366,40
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	25 789,16	2 631,38
Résultat	-39 691,62	-15 488,50
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	3 722 645,90	2 290 509,28
DETTES	3 890,30	2 347,18
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	3 726 536,20	2 292 856,46

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,18

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,18

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 29 décembre 2017, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	53,86	
Résultats sur opérations financières	-53,86	0
Frais de gestion et dotation aux amortissements	40 209,00	13 809,81
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-40 262,86	-13 809,81
Régularisation des revenus de l'exercice	571,24	-1 678,69
RÉSULTAT	-39 691,62	-15 488,50

FIBTP 2016

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 49.

Évolution de l'actif net	29/12/17	30/12/16	Créances et dettes	29/12/17
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	2 290 509,28		CRÉANCES	
Souscriptions dont :	1 601 193,70	2 485 027,26	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	149 531,22	1 731 457,67	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	1 093 561,93	745 930,45	Frais de gestion	3 890,30
- abondements de l'entreprise	276 388,95	7 639,14	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	13 515,99	4 042,29	TOTAL DES DETTES	3 890,30
Rachats	-244 110,58	-248 101,45		
Transferts			Compléments d'information	29/12/17
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	81 711,60		Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	155 634,2235
Plus-values réalisées sur titres	26 711,51	2 505,71	Valeur de parts émises	1 601 193,70
Moins-values réalisées sur titres	-291,37	-19,63	Nombre de parts rachetées	23 425,4372
Frais de transaction			Valeur de parts rachetées	244 110,58
Variations de la différence d'estimation des titres	88 896,22	64 907,20	Commissions de souscription et/ ou de rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-40 262,86	-13 809,81	Commissions de souscriptions perçues	13 515,99
Autres éléments*			Commissions de souscriptions rattachées	13 515,99
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	3 722 645,90	2 290 509,28	Frais de gestion	1,08%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaires(s) financiers(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	3 719 976,98
			Rétrocession de frais de gestion	

* résultats de fusion

Affectation du résultat	29/12/17	30/12/16	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-39 691,62	-15 488,50	Plus et moins-values nettes de l'exercice	25 789,16	2 631,38
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-39 691,62	-15 488,50	Capitalisation	25 789,16	2 631,38
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2016 au cours des 2 derniers exercices

	Exercice 2017	Exercice 2016
Actif net	3 722 645,90 €	2 290 509,28 €
Nombre de parts	355 096,6331	222 887,8468
Valeur liquidative unitaire	10,48 €	10,28 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins values nettes	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,11	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,07	0,01

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupées dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 29/12/2017	Nombre de titres en portefeuille au 29/12/2017	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Dev Durable FCP	799 527,82	3 367	21,48%
Regard Monétaire FCP	289 052,43	24,80	7,76%
Regard Obligations Privées FCP	305 822,58	2 297	8,22%
Regard Obligations Long Terme FCP	1 894 773,40	10 877	50,90%
Regard Obligations Court Terme FCP	204 425,55	1 533	5,49%
Regard Convertible FCP	226 375,20	23	6,08%
TOTAL TITRE OPC	3 719 976,98		99,93%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-3 890,30		-0,10%
Disponibilités	6 559,22		0,17%
TOTAL ACTIF NET	3 722 645,90		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
PRO BTP -
REGARDBTP -
 Épargne Salariale,
 93901 Bobigny
 Cedex 09
 Tél. 01 49 14 12 12

FIBTP 2015

(Réserves de participation de l'année 2014 réparties en 2015)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2018 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2018 à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2020 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2020 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- De la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2017 : 85% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EGO3 index) coupon net réinvesti et 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- Les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2018 au dernier jour de Bourse de l'année 2019 : 90% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EGO2 index) coupon net réinvesti et 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- Du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2020 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (code Bloomberg EGO1 index) coupon net réinvesti et 5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

■ Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	85%
Actions de la zone Europe	15%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 75%
Actions	maximum 25%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2017, la gestion du FIBTP 2015 s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP 2015 la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.55 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.37, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro offrant peu de potentiel de baisse additionnelle. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2017. Les obligations convertibles, qui représentent environ 6% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles.

Pour les obligations du secteur privé, ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Conservé sans changement significatif pendant la majeure partie de l'année, le niveau de sous sensibilisation a été progressivement accentué à partir du mois d'août, les anticipations de réduction progressive du programme d'achats quantitatif de la BCE ainsi qu'un début de remontée de l'inflation en zone euro accroissant la probabilité d'une hausse des taux d'intérêt. Cette nouvelle étape de désensibilisation du portefeuille a été réalisée en augmentant la part des placements monétaires dans le fonds au détriment des emprunts d'état de maturité 5/7 ans.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2017 la sensibilité du fonds FIBTP 2015 s'établit à 4.36 contre 5.52 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 7.24% de l'actif du fonds.

- une surpondération de la part actions

Compte tenu de perspectives toujours favorables pour les marchés actions par opposition au risque de contreperformance des placements obligataires, dans un contexte de resserrement de la politique monétaire américaine avec un risque associé de remontée globale des taux obligataires, la position actions constatée fin 2016 dans le fonds FIBTP 2015 a été conservée en début d'année sur un niveau de nette surpondération, à 23.08% contre 15% pour le portefeuille de référence. La surpondération du compartiment actions a été maintenue jusqu'à la fin de l'année en dépit d'un allègement opéré le 27 avril, portant sur 15% environ de la position investie en actions dans le fonds.

Les marchés d'actions ont connu des fortunes diverses au cours de l'année 2017. Après un mois de janvier en léger recul, la hausse des actions européennes initiée début février s'est poursuivie jusqu'à la mi-mai, portée par un environnement macroéconomique bien orienté et dans un contexte de climat politique moins tendu. Les bourses européennes ont ainsi enregistré leur point haut du semestre le 16 mai (après une nette accélération dans les jours ayant suivi les résultats des élections en France), la performance de l'indice Stoxx50 atteignant à cette date +10.88% dividendes réinvestis. Les mois d'été se sont révélés plus difficiles, les provocations militaires de la Corée du Nord (nouveaux tirs de missiles longue portée) et l'escalade verbale entre son dirigeant et le président des États-Unis ayant laissé un temps craindre l'émergence d'un conflit grave dans la zone, avant que la tension ne retombe début septembre. Dans le même temps, la chute

FIBTP 2015

temporaire des prix du pétrole, puis le début de la remontée des taux obligataires affectant les secteurs de la cote sensibles à ces paramètres (valeurs pétrolières, « utilities », construction...) ont contribué à une mauvaise tenue des marchés d'actions jusqu'à la fin août, les actions européennes repassant même brièvement en territoire négatif le 29 août, avec une performance de l'indice Stoxx50 à -0.32% depuis le début de l'année. Après cet épisode décevant, les marchés d'actions ont retrouvé dès le début du mois de septembre une bonne dynamique haussière, portés par un sentiment de confiance dans la croissance économique et un retour des anticipations de normalisation de l'inflation, facteur essentiel de revalorisation des actifs. La remontée des prix du pétrole au-delà du niveau de 60\$ le baril ainsi que la stabilisation du dollar contre l'ensemble des autres devises ont également contribué à l'amélioration du sentiment des investisseurs, les marchés ayant atteint leur meilleur niveau de l'année au début du mois de novembre. Le mois de décembre a été décevant, miné par une recrudescence de l'instabilité politique en zone euro et un nouvel accès de faiblesse du dollar et les bourses européennes se sont vues privées du traditionnel rallye de fin d'année. À fin décembre, les actions européennes signent néanmoins une très bonne année boursière, avec une progression de 9% de l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes (dividende réinvesti), qui se compare très favorablement à la performance plus que médiocre des produits de taux en 2017.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 21.38% pour le fonds FIBTP 2015 contre 15% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support actions géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +10.69% pour l'année 2017, sensiblement supérieure à la performance de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +5.56% pour l'indice hors dividendes, et +9% en incluant les dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.09% TTC de l'actif net sur la période.

Performances

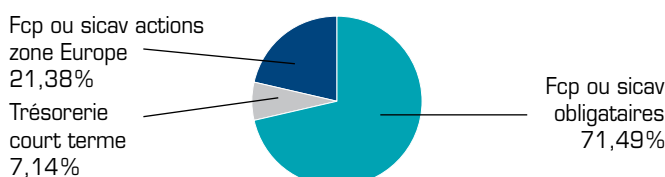
Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 9.96 à 10.16 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de +2.01%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +1.76%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1.08% sur l'année, la performance brute est supérieure celle de l'indice de référence, la surexposition aux actions ayant compensé la sous-exposition en termes de sensibilité sur la partie obligataire et la faible performance de ce type de placements en 2017. En effet, la performance des actions dans le fonds FIBTP 2015 a été largement supérieure à celle des obligations de maturité 5/7 ans, qui constituent la référence obligataire du fonds FIBTP 2015 (+10.69% pour le fonds Regard Actions Développement Durable contre +0.49% pour l'indice BoFa 5/7 ans).

Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a contribué de manière positive à la performance relative du fonds, en dépit d'une performance du fonds Regard Obligations privées ISR légèrement en deçà de celle de son indice de référence. En effet, la performance en 2017 de l'indice représentatif de ces obligations (indice Barclays 3/5 ans) atteint 1.64% quand l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans progresse de 0.49%, le fonds support Regard Obligations Privées ISR progressant quant à lui de 1.47%.

Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les actions (169 points de base au-dessus de l'indice de référence Stoxx50), et neutre pour l'ensemble des fonds support obligataires, dont les performances sont globalement en ligne avec celles de leurs indices de référence respectifs.

Composition de l'actif net



Composition des avoirs depuis 5 ans	31/12/15	30/12/16	31/03/17	30/06/17	29/09/17	29/12/17
Fcp ou sicav obligataires	69,66%	73,33%	71,75%	71,82%	72,00%	71,49%
Trésorerie court terme	7,81%	3,52%	3,41%	7,94%	6,90%	7,14%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	77,47%	76,85%	75,16%	79,76%	78,91%	78,62%
Fcp ou sicav actions zone Euro						
Fcp ou sicav actions zone Europe	22,53%	23,15%	24,84%	20,24%	21,09%	21,38%
Fcp ou sicav actions internationales						
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	22,53%	23,15%	24,84%	20,24%	21,09%	21,38%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	3 337 060,05	4 673 206,98	4 625 412,33	4 537 008,82	4 525 086,91	4 456 911,90
Valeur de la part	9,84	9,96	10,04	10,07	10,17	10,16
Évolution de la part depuis l'origine	-1,60%	-0,40%	0,40%	0,70%	1,70%	1,60%
Évolution de la part en 2017	-	-	0,80%	1,10%	2,11%	2,01%
Évolution de la part depuis le 31/12/2015	-	1,22%	2,03%	2,34%	3,35%	3,25%
Nombre de parts	339 186,1481	469 144,9572	460 830,6693	450 660,2313	444 727,4863	438 567,9083
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,06	-0,10	-0,02	-0,05	-0,08	-0,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes*	0,00	0,00	0,00	0,04	0,04	0,05
Capitalisation unitaire	-0,06	-0,10	-0,02	-0,01	-0,04	-0,05

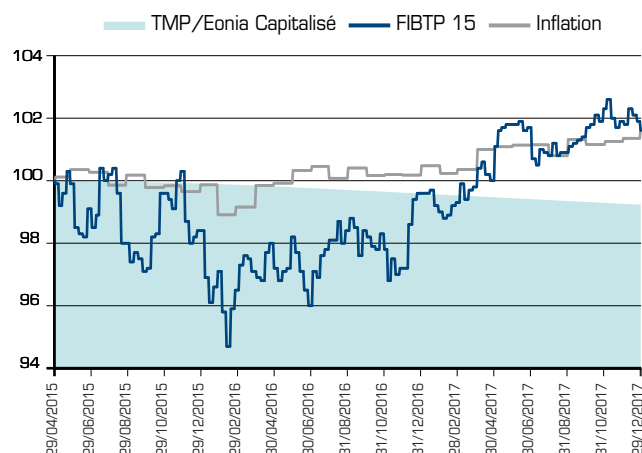
* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FIBTP 2015

Évolution du FIBTP 2015 du 29/04/2015 au 29/12/2017

FIBTP 2015 : VL = 10,16 €

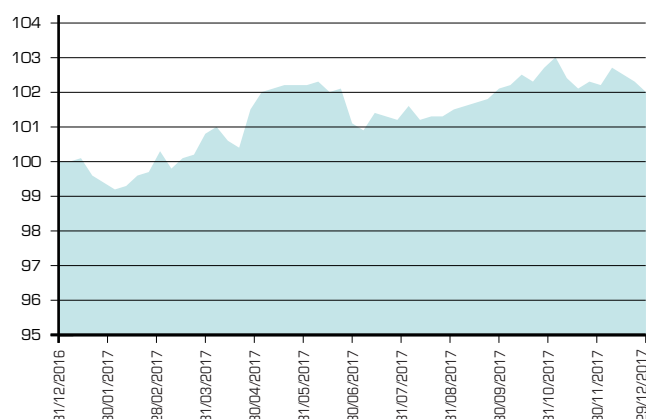
Évolution du 29/04/2015 au 29/12/2017



Base 100

Date	FIBTP 2015	Inflation
avril 2015	100,00	100,00
juin 2015	99,10	100,35
décembre 2015	98,40	99,65
juin 2016	96,00	100,33
décembre 2016	99,60	100,48
juin 2017	100,70	101,15
décembre 2017	101,60	101,68

Évolution de FIBTP 2015 en 2017



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
30/12/16	9,96
27/01/17	9,90
24/02/17	9,93
31/03/17	10,04
28/04/17	10,11
26/05/17	10,18
30/06/17	10,07
28/07/17	10,08
25/08/17	10,09
29/09/17	10,17
27/10/17	10,23
24/11/17	10,19
29/12/17	10,16

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/15	9,84
30/12/16	9,96
31/03/17	10,04
30/06/17	10,07
29/09/17	10,17
29/12/17	10,16

Performances au 29/12/2017

Date	Depuis la création	2017
FIBTP 2015	1,60%	2,01%

Souscriptions rachats

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 29 décembre 2017 se sont élevées à 0 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0.31 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 0.31 M€.

Au 29 décembre 2017, l'actif net de FIBTP 2015 se monte à 4,45 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 438 567.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 8 132.

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,09%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,17%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	29/12/17	30/12/16
Titre OPC/FIA	100,00%	100,10%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,10%	-0,10%
DISPONIBILITÉS	0,10%	0,00%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	4 457	4 673

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	4 456 927,95	4 678 104,06
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	4 653,60	
TOTAL DE L'ACTIF	4 461 581,55	4 678 104,06

Passif

	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 480 450,03	4 718 324,27
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	24 318,22	4 065,19
Résultat	-47 856,35	-49 182,48
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	4 456 911,90	4 673 206,98
DETTES	4 669,65	4 788,84
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		108,24
TOTAL DU PASSIF	4 461 581,55	4 678 104,06

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,10

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,10

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 29 décembre 2017, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières		50,28
Résultats sur opérations financières		-50,28
Frais de gestion et dotation aux amortissements	49 388,07	50 553,73
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-49 388,07	-50 604,01
Régularisation des revenus de l'exercice	1 531,72	1 421,53
RÉSULTAT	-47 856,35	-49 182,48

FIBTP 2015

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 49.

Évolution de l'actif net	29/12/17	30/12/16
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	4 673 206,98	3 337 060,05
Souscriptions dont :	3 408,62	1 842 767,80
- versement de la réserve spéciale de participation	1 319,08	416 771,55
- intérêts de retard versés par l'entreprise		1 134 598,67
- versements volontaires des salariés		291 397,58
- abondements de l'entreprise		14 086,74
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	13,19	
Rachats	-311 787,79	-580 671,14
Transferts		
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	2 089,54	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB		
Plus-values réalisées sur titres	25 348,19	11 311,42
Moins-values réalisées sur titres	-66,81	-7 091,43
Frais de transaction		
Variation de la différence d'estimation des titres	116 190,78	120 434,29
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-49 388,07	-50 604,01
Autres éléments*		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	4 456 911,90	4 673 206,98

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-47 856,35	-49 182,48
AFFECTATION		
Capitalisation	-47 856,35	-49 182,48
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Créances et dettes	29/12/17
CRÉANCES	
Autres créances	
Total des créances	
DETTES	
Frais de gestion	4 669,65
Autres dettes	
TOTAL DES DETTES	4 669,65

Compléments d'information	29/12/17
Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
Nombre de parts émises	339,3980
Valeur de parts émises	3 408,62
Nombre de parts rachetées	30 916,4469
Valeur de parts rachetées	311 787,79
Commissions de souscription et/ ou de rachat	
Commissions de souscriptions perçues	13,19
Commissions de souscriptions rétrocédées	13,19
Frais de gestion	1,08 %
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaires(s) financiers(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	4 456 927,95
Rétrocession de frais de gestion	

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	24 318,22	4 065,19
AFFECTATION		
Capitalisation	24 318,22	4 065,19

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2015 au cours des 3 derniers exercices

	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015
Actif net	4 456 911,90 €	4 673 206,98 €	3 337 060,05 €
Nombre de parts	438 567,9083	469 144,9572	339 186,1481
Valeur liquidative unitaire	10,16 €	9,96 €	9,84 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins values nettes	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,10	-0,10	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,05	0,00	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupées dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 29/12/2017	Nombre de titres en portefeuille au 29/12/2017	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Dev Durable FCP	952 689,52	4 012	21,38%
Regard Monétaire FCP	318 190,78	27,30	7,14%
Regard Obligations Privées FCP	380 114,70	2 855	8,53%
Regard Obligations Long Terme FCP	2 260 070,80	12 974	50,71%
Regard Obligations Court Terme FCP	260 432,55	1 953	5,84%
Regard Convertible FCP	285 429,60	29	6,40%
TOTAL TITRE OPC	4 456 927,95		100,00%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-4 669,65		-0,10%
Disponibilités	4 653,60		0,10%
TOTAL ACTIF NET	4 456 911,90		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
PRO BTP -
REGARDBTP -
 Épargne Salariale,
 93901 Bobigny
 Cedex 09
 Tél. 01 49 14 12 12

FIBTP 2014

Réserves de participation de l'année 2013 réparties en 2014)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2017 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2017 à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2019 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2019 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- De la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2016 : 85% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EGO3 index) coupon net réinvesti et 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- Les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2017 au dernier jour de Bourse de l'année 2018 : 90% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EGO2 index) coupon net réinvesti et 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- Du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2019 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (code Bloomberg EGO1 index) coupon net réinvesti et 5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 3/5 ans	90%
Actions de la zone Europe	10%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 80%
Actions	maximum 20%

Politique d'investissement

Au cours de l'année 2017, la gestion du FIBTP 2014 s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Le fonds changeant en 2017 de structure d'actif au terme de ses trois premières années d'existence, les emprunts d'états de maturité 5/7 ans présents en portefeuille depuis la création du fonds ont été remplacés dès le début du mois de janvier par des obligations de maturité 3/5 ans, correspondant au nouvel horizon de gestion du fcpe. Sur ce compartiment obligataire du fonds FIBTP 2014, la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau proche de celui de l'indice de référence, à 3.67 pour une sensibilité de l'indice BoFa 3/5 ans à 3.68, cette partie de la courbe des taux étant jugée moins risquée que les maturités plus longues en raison du programme de rachats d'actifs de la BCE. Cette exposition globale au risque de taux est restée tout au long de l'année sur un niveau de sensibilité proche de celle de l'indice de référence BoFa 3/5 ans, une légère sous pondération est néanmoins apparue fin avril à la suite de l'allègement de la position actions, le produit de la vente ayant été réinvesti en placements monétaires

Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2017. Les obligations convertibles, qui représentent environ 5% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles.

Pour les obligations du secteur privé, ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2017 la sensibilité du fonds FIBTP 2014 s'établit à 3.60 contre 3.84 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 4.34% de l'actif du fonds.

- une surpondération de la part actions

Compte tenu du changement d'horizon de gestion évoqué ci-dessus, une partie des actions présentes dans le portefeuille fin 2016 a été cédée dès le début janvier. Cependant, compte tenu de perspectives favorables pour les marchés actions (niveau de valorisation modéré dans un contexte d'amélioration des fondamentaux macroéconomiques), nous avons conservé une surpondération sur ce nouveau niveau cible. Ainsi, l'exposition actions dans le fonds FIBTP 2014 représentait début janvier 17.15% contre 10% pour le portefeuille de référence, alors qu'elle atteignait 23.12% fin 2016. La surpondération du compartiment actions a été maintenue jusqu'à la fin de l'année en dépit d'un allègement opéré le 27 avril, portant sur 16% environ de la position investie en actions dans le fonds.

Les marchés d'actions ont connu des fortunes diverses au cours de l'année 2017. Après un mois de janvier en léger recul, la hausse des actions européennes initiée début février s'est poursuivie jusqu'à la mi-mai, portée par un environnement macroéconomique bien orienté et dans un contexte de climat politique moins tendu. Les bourses européennes ont ainsi enregistré leur point haut du semestre le 16 mai (après une nette accélération dans les jours ayant suivi les résultats des élections en France), la performance de l'indice Stoxx50 atteignant à cette date +10.88% dividendes réinvestis. Les mois d'été se sont révélés plus difficiles, les provocations militaires de la Corée du Nord (nouveaux tirs de missiles longue portée) et l'escalade verbale entre son dirigeant et le président des États-Unis ayant laissé un temps craindre l'émergence d'un conflit grave dans la zone, avant que la tension ne retombe début septembre. Dans le même temps, la chute temporaire des prix du pétrole, puis le début de la remontée des taux obligataires affectant les secteurs de la cote sensibles à ces paramètres (valeurs pétrolières, « utilities », construction...) ont contribué à une mauvaise tenue des marchés d'actions jusqu'à la fin août, les actions européennes

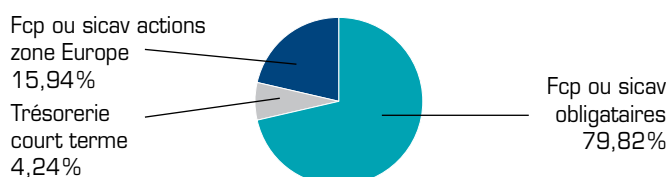
FIBTP 2014

repassant même brièvement en territoire négatif le 29 août, avec une performance de l'indice Stoxx50 à -0.32% depuis le début de l'année. Après cet épisode décevant, les marchés d'actions ont retrouvé dès le début du mois de septembre une bonne dynamique haussière, portés par un sentiment de confiance dans la croissance économique et un retour des anticipations de normalisation de l'inflation, facteur essentiel de revalorisation des actifs. La remontée des prix du pétrole au-delà du niveau de 60\$ le baril ainsi que la stabilisation du dollar contre l'ensemble des autres devises ont également contribué à l'amélioration du sentiment des investisseurs, les marchés ayant atteint leur meilleur niveau de l'année au début du mois de novembre. Le mois de décembre a été décevant, miné par une recrudescence de l'instabilité politique en zone euro et un nouvel accès de faiblesse du dollar et les bourses européennes se sont vues privées du traditionnel rallye de fin d'année. À fin décembre, les actions européennes signent néanmoins une très bonne année boursière, avec une progression de 9% de l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes (dividende réinvesti), qui se compare très favorablement à la performance plus que médiocre des produits de taux en 2017.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 15.94% pour le fonds FIBTP 2014 contre 10% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support actions géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +10.69% pour l'année 2017, sensiblement supérieure à la performance de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +5.56% pour l'indice hors dividendes, et +9% en incluant les dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.09% TTC de l'actif net sur la période.

Composition de l'actif net



Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 10.62 à 10.74 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de +1.13%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +0.90%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est supérieure celle de l'indice de référence, la surexposition aux actions ayant compensé la sous-exposition en termes de sensibilité sur la partie obligataire et la faible performance de ce type de placements en 2017. En effet, la performance des actions dans le fonds FIBTP 2014 a été largement supérieure à celle des obligations de maturité 3/5 ans, qui constituent la référence obligataire du fonds FIBTP 2014 (+10.69% pour le fonds Regard Actions Développement Durable contre +0.03% pour l'indice BoFa 3/5 ans).

Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a contribué de manière positive à la performance relative du fonds, en dépit d'une performance du fonds Regard Obligations privées ISR légèrement en deçà de celle de son indice de référence. En effet, la performance en 2017 de l'indice représentatif de ces obligations (indice Barclays 3/5 ans) atteint 1.64% quand l'indice des emprunts d'État BoFa 3/5 ans progresse de 0.01%, le fonds support Regard Obligations Privées ISR progressant quant à lui de 1.47%.

Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les actions (169 points de base au-dessus de l'indice de référence Stoxx50), et neutre pour l'ensemble des fonds support obligataires, dont les performances sont globalement en ligne avec celles de leurs indices de référence respectifs.

Composition des avoirs depuis 5 ans	31/12/14	31/12/15	30/12/16	31/03/17	30/06/17	29/09/17	29/12/17
Fcp ou sicaav obligataires	71,12%	72,90%	75,12%	79,84%	80,01%	80,11%	79,82%
Trésorerie court terme	6,53%	4,93%	1,74%	1,60%	5,01%	4,18%	4,24%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	77,65%	77,83%	76,86%	81,44%	85,03%	84,29%	84,06%
Fcp ou sicaav actions zone Euro							
Fcp ou sicaav actions zone Europe	22,35%	22,17%	23,14%	18,56%	14,97%	15,71%	15,94%
Fcp ou sicaav actions internationales							
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	22,35%	22,17%	23,14%	18,56%	14,97%	15,71%	15,94%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	6 782 365,61	8 333 572,77	7 053 399,55	6 961 151,67	6 860 897,73	6 797 977,31	6 686 131,78
Valeur de la part	10,29	10,48	10,62	10,68	10,69	10,77	10,74
Évolution de la part depuis l'origine	2,90%	4,80%	6,20%	6,80%	6,90%	7,70%	7,40%
Évolution de la part en 2017	-	-	-	0,56%	0,66%	1,41%	1,13%
Évolution de la part depuis le 31/12/2014	-	1,85%	3,21%	3,79%	3,89%	4,66%	4,37%
Nombre de parts	658 956,0946	795 205,7943	664 214,6481	651 683,9659	641 665,9449	630 954,4052	622 302,6159
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,06	-0,11	-0,11	-0,02	-0,05	-0,08	-0,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes*	0,00	0,07	0,08	0,40	0,47	0,47	0,47
Capitalisation unitaire	-0,06	-0,04	-0,03	0,38	0,42	0,39	0,36

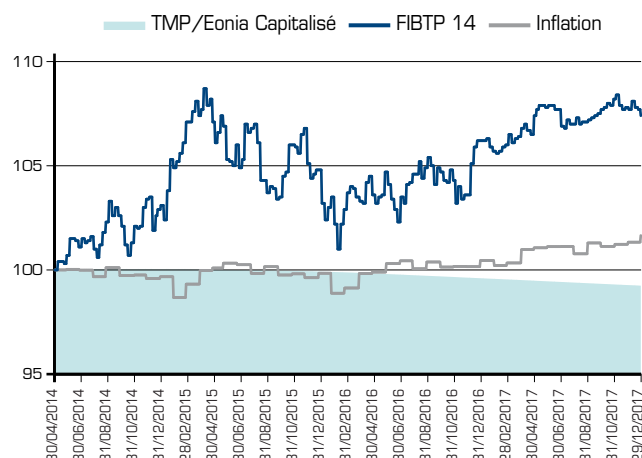
* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FIBTP 2014

Évolution du FIBTP 2014 du 02/05/2014 au 29/12/2017

FIBTP 2014 : VL = 10,74 €

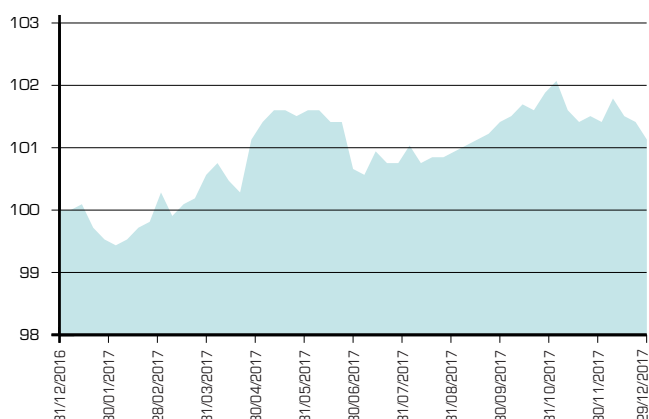
Évolution du 02/05/2014 au 29/12/2017



Base 100

Date	FIBTP 2014	Inflation
mai 2014	100,00	100,00
juin 2014	101,10	100,03
décembre 2014	102,90	99,59
juin 2015	106,00	100,33
décembre 2015	104,80	99,84
juin 2016	102,30	100,30
décembre 2016	106,20	100,45
juin 2017	106,90	101,12
décembre 2017	107,40	101,65

Évolution de FIBTP 2014 en 2017



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
30/12/16	10,62
27/01/17	10,57
24/02/17	10,6
31/03/17	10,68
28/04/17	10,74
26/05/17	10,78
30/06/17	10,69
28/07/17	10,7
25/08/17	10,71
29/09/17	10,77
27/10/17	10,82
24/11/17	10,78
29/12/17	10,74

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/14	10,29
31/12/15	10,48
30/12/16	10,62
31/03/17	10,68
30/06/17	10,69
29/09/17	10,77
29/12/17	10,74

Performances au 29/12/2017

Date	Depuis la création	2017
FIBTP 2014	7,40%	1,13%

Souscriptions rachats

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 29 décembre 2017 se sont élevées à 0 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0.45 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 0.45 M€.

Au 29 décembre 2017, l'actif net de FIBTP 2014 se monte à 6,68 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 622 302.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 10 814.

FIBTP 2014

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,09%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	0,00%
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,17%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	29/12/17	30/12/16
Titre OPC/FIA	100,04%	100,08%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,10%	-0,10%
DISPONIBILITÉS	0,06%	0,02%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	6 686	7 053

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	6 688 524,31	7 059 357,8
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	4 592,95	1 280,62
TOTAL DE L'ACTIF	6 693 117,26	7 060 638,42

Passif

	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 460 457,72	7 069 832,15
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	297 779,27	58 555,37
Résultat	-72 105,21	-74 987,97
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	6 686 131,78	7 053 399,55
DETTES	6 985,48	7 238,87
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	6 693 117,26	7 060 638,42

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,07

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,07

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 29 décembre 2017, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	6,41	181,87
Résultats sur opérations financières	-6,41	-181,87
Frais de gestion et dotation aux amortissements	74 315,62	82 054,66
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-74 322,03	-82 236,53
Régularisation des revenus de l'exercice	2 216,82	7 248,56
RÉSULTAT	-72 105,21	-74 987,97

FIBTP 2014

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 49.

Évolution de l'actif net	29/12/17	30/12/16	Créances et dettes	29/12/17
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	7 053 399,55	8 333 572,77	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	1 264,21	5 571,05	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation		5 571,05	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés			Frais de gestion	6 985,48
- abondements de l'entreprise			Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise			TOTAL DES DETTES	6 985,48
Rachats	-449 793,10	-1 359 701,22	Compléments d'information	29/12/17
Transferts			Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	1 264,21		Nombre de parts émises	117,7104
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Valeur de parts émises	1 264,21
Plus-values réalisées sur titres	317 233,12	61 025,38	Nombre de parts rachetées	42 029,7426
Moins-values réalisées sur titres	-723,21	-1 341,26	Valeur de parts rachetées	449 793,10
Frais de transaction			Commissions de souscription et/ ou de rachat	
Variation de la différence d'estimation des titres	-160 926,76	96 509,36	Commissions de souscriptions perçues	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-74 322,03	-82 236,53	Commissions de souscriptions rétrocédées	
Autres éléments*			Frais de gestion	1,08%
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	6 686 131,78	7 053 399,55	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaires(s) financiers(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	6 688 524,31
*Résultat de fusion			Rétrocession de frais de gestion	
Affectation du résultat	29/12/17	30/12/16	Affectation des sommes distribuables	
SOMME RESTANT À AFFECTER			afférentes aux plus et moins-values nettes	29/12/17 30/12/16
Résultat	-72 105,21	-74 987,97	SOMME RESTANT À AFFECTER	
AFFECTATION			Plus et moins-values nettes de l'exercice	297 779,27 58 555,37
Capitalisation	-72 105,21	-74 987,97	AFFECTATION	
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution			Capitalisation	297 779,27 58 555,37

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2014 au cours des 4 derniers exercices

	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014
Actif net	6 686 131,78 €	7 053 399,55 €	8 333 572,77 €	6 782 365,61 €
Nombre de parts	622 302,6159	664 214,6481	795 205,7943	658 956,0946
Valeur liquidative unitaire	10,74 €	10,62 €	10,48 €	10,29 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,11	-0,11	-0,11	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,47	0,08	0,07	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 29/12/2017	Nombre de titres en portefeuille au 29/12/2017	% Actif Net	
TITRE OPC				Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : PRO BTP - REGARDBTP - Épargne Salariale, 93901 Bobigny Cedex 09 Tél. 01 49 14 12 12
Regard Actions Dev Durable FCP	1 065 957,94	4 489	15,94%	
Regard Monétaire FCP	285 555,83	24,50	4,27%	
Regard Obligations Privées FCP	570 105,48	4 282	8,53%	
Regard Obligations FCP	4 373 209,06	35 402	65,41%	
Regard Convertible FCP	393 696,00	40	5,89%	
TOTAL TITRE OPC	6 688 524,31		100,04%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-6 985,48		-0,10%	
Disponibilités	4 592,95		0,06%	
TOTAL ACTIF NET	6 686 131,78		100,00%	

FIBTP 2013

(Réserves de participation de l'année 2012 réparties en 2013)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans. Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2016 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2016 à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2018 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2018 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- De la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2015 : 85% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EGO3 index) coupon net réinvesti et 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- Les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2016 au dernier jour de Bourse de l'année 2017 : 90% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EGO2 index) coupon net réinvesti et 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- Du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2018 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (code Bloomberg EGO1 index) coupon net réinvesti et 5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 3/5 ans	90%
Actions de la zone Europe	10%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 80%
Actions	maximum 20%

Politique d'investissement

Au cours de l'année 2017, la gestion du FIBTP 2013 s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP 2013 la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau équivalent à celui de l'indice de référence, à 3.69 pour une sensibilité de l'indice BoFa 3/5 ans à 3.68, cette partie de la courbe des taux étant jugée moins risquée que les maturités plus longues en raison du programme de rachats d'actifs de la BCE. Cette exposition globale au risque de taux est restée tout au long de l'année sur un niveau de sensibilité proche de celle de l'indice de référence BoFa 3/5 ans, une légère sous pondération est néanmoins apparue fin avril à la suite de l'allègement de la position actions, le produit de la vente ayant été réinvesti en placements monétaires.

Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2017. Les obligations convertibles, qui représentent environ 5% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles.

Pour les obligations du secteur privé, ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2017 la sensibilité du fonds FIBTP 2013 s'établit à 3.61 contre 3.84 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 4.10% de l'actif du fonds.

- une surpondération de la part actions

Compte tenu de perspectives toujours favorables pour les marchés actions par opposition au risque de contreperformance des placements obligataires, dans un contexte de resserrement de la politique monétaire américaine avec un risque associé de remontée globale des taux obligataires, la position actions constatée fin 2016 dans le fonds FIBTP 2013 a été conservée en début d'année sur un niveau de nette surpondération, à 17.17% contre 10% pour le portefeuille de référence. La surpondération du compartiment actions a été maintenue jusqu'à la fin de l'année en dépit d'un allègement opéré le 27 avril, portant sur 16% environ de la position investie en actions dans le fonds.

Les marchés d'actions ont connu des fortunes diverses au cours de l'année 2017. Après un mois de janvier en léger recul, la hausse des actions européennes initiée début février s'est poursuivie jusqu'à la mi-mai, portée par un environnement macroéconomique bien orienté et dans un contexte de climat politique moins tendu. Les bourses européennes ont ainsi enregistré leur point haut du semestre le 16 mai (après une nette accélération dans les jours ayant suivi les résultats des élections en France), la performance de l'indice Stoxx50 atteignant à cette date +10.88% dividendes réinvestis. Les mois d'été se sont révélés plus difficiles, les provocations militaires de la Corée du Nord (nouveaux tirs de missiles longue portée) et l'escalade verbale entre son dirigeant et le président des États-Unis ayant laissé un temps craindre l'émergence d'un conflit grave dans la zone, avant que la tension ne retombe début septembre. Dans le même temps, la chute temporaire des prix du pétrole, puis le début de la remontée des taux obligataires affectant les secteurs de la cote sensibles à ces paramètres (valeurs pétrolières, « utilities », construction...) ont contribué à une mauvaise tenue des marchés d'actions jusqu'à la fin août, les actions européennes repassant même brièvement en territoire négatif le 29 août, avec une performance de l'indice Stoxx50 à -0.32% depuis le début de l'année. Après cet épisode décevant, les marchés d'actions ont retrouvé dès le début du mois de septembre une bonne dynamique haussière, portés par un sentiment de confiance dans la croissance économique et un retour des anticipations de normalisation de l'inflation, facteur essentiel

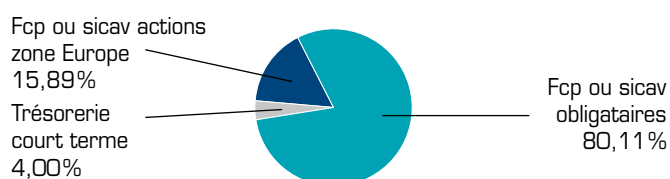
FIBTP 2013

de revalorisation des actifs. La remontée des prix du pétrole au-delà du niveau de 60\$ le baril ainsi que la stabilisation du dollar contre l'ensemble des autres devises ont également contribué à l'amélioration du sentiment des investisseurs, les marchés ayant atteint leur meilleur niveau de l'année au début du mois de novembre. Le mois de décembre a été décevant, miné par une recrudescence de l'instabilité politique en zone euro et un nouvel accès de faiblesse du dollar et les bourses européennes se sont vues privées du traditionnel rallye de fin d'année. À fin décembre, les actions européennes signent néanmoins une très bonne année boursière, avec une progression de 9% de l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes (dividende réinvesti), qui se compare très favorablement à la performance plus que médiocre des produits de taux en 2017.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 15.89% pour le fonds FIBTP 2013 contre 10% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support actions géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +10.69% pour l'année 2017, sensiblement supérieure à la performance de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +5.56% pour l'indice hors dividendes, et +9% en incluant les dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.09% TTC de l'actif net sur la période.

Composition de l'actif net



Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 11.23 à 11.36 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de +1.16%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +0.90%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est supérieure celle de l'indice de référence, la surexposition aux actions ayant compensé la sous-exposition en termes de sensibilité sur la partie obligataire et la faible performance de ce type de placements en 2017. En effet, la performance des actions dans le fonds FIBTP 2013 a été largement supérieure à celle des obligations de maturité 3/5 ans, qui constituent la référence obligataire du fonds FIBTP 2013 (+10.69% pour le fonds Regard Actions Développement Durable contre +0.03% pour l'indice BoFa 3/5 ans).

Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a contribué de manière positive à la performance relative du fonds, en dépit d'une performance du fonds Regard Obligations privées ISR légèrement en deçà de celle de son indice de référence. En effet, la performance en 2017 de l'indice représentatif de ces obligations (indice Barclays 3/5 ans) atteint 1.64% quand l'indice des emprunts d'État BoFa 3/5 ans progresse de 0.01%, le fonds support Regard Obligations Privées ISR progressant quant à lui de 1.47%.

Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les actions (169 points de base au-dessus de l'indice de référence Stoxx50), et neutre pour l'ensemble des fonds support obligataires, dont les performances sont globalement en ligne avec celles de leurs indices de référence respectifs.

Composition des avoirs depuis 5 ans

	31/12/13	31/12/14	31/12/15	30/12/16	31/03/17	30/06/17	29/09/17	29/12/17
Fcp ou sicav obligataires	49,28%	72,75%	76,56%	81,48%	80,30%	80,28%	80,41%	80,11%
Trésorerie court terme	34,77%	5,16%	1,23%	1,28%	1,11%	4,75%	3,92%	4,00%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	84,05%	77,91%	77,80%	82,76%	81,41%	85,03%	84,33%	84,11%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	15,95%	22,09%	22,20%	17,24%	18,59%	14,97%	15,67%	15,89%
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	15,95%	22,09%	22,20%	17,24%	18,59%	14,97%	15,67%	15,89%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	7 891 385,97	8 545 612,46	7 765 384,19	6 571 374,82	6 474 277,81	6 393 887,22	6 350 217,45	6 250 925,62
Valeur de la part	10,31	10,91	11,14	11,23	11,3	11,31	11,39	11,36
Évolution de la part depuis l'origine	3,10%	9,10%	11,40%	12,30%	13,00%	13,10%	13,90%	13,60%
Évolution de la part en 2017	-	-	-	-	0,62%	0,71%	1,42%	1,16%
Évolution de la part depuis le 31/12/2013	-	5,82%	8,05%	8,92%	9,60%	9,70%	10,48%	10,18%
Nombre de parts	765 395,8099	783 167,4320	696 824,6513	585 270,0444	573 137,8765	565 461,1905	557 340,0646	550 157,7517
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,07	-0,11	-0,12	-0,11	-0,03	-0,06	-0,09	-0,12
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes*	0,01	0,03	0,16	0,93	0,00	0,11	0,11	0,12
Capitalisation unitaire	-0,06	-0,08	0,04	0,82	-0,03	0,05	0,02	0,00

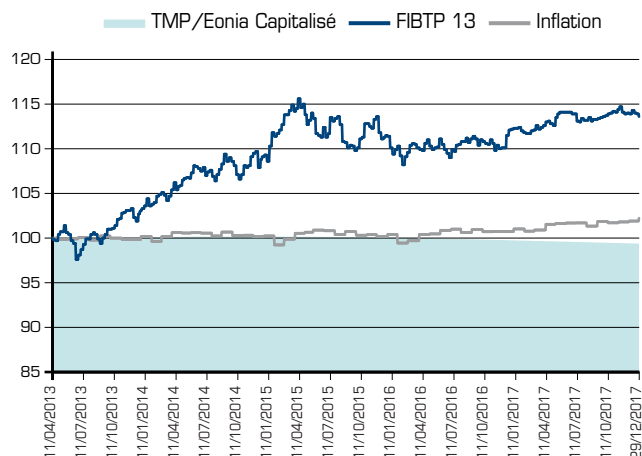
* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FIBTP 2013

Évolution du FIBTP 2013 du 11/04/2013 au 29/12/2017

FIBTP 2013 : VL = 11,36 €

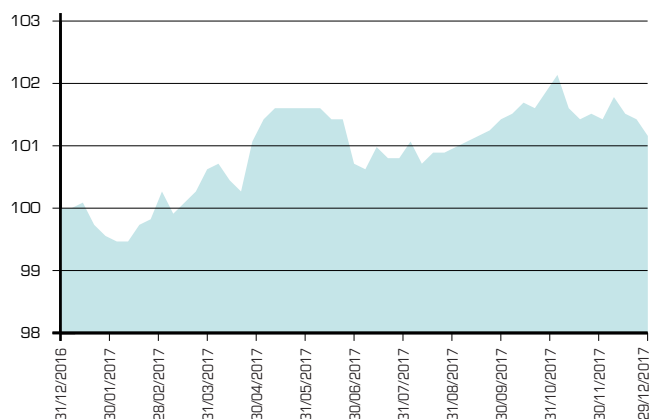
Évolution du 11/04/2013 au 29/12/2017



Base 100

Date	FIBTP 2013	Inflation
avril 2013	100,00	100,00
juin 2013	98,10	100,07
décembre 2013	103,00	99,83
juin 2014	107,50	100,60
décembre 2014	109,10	100,15
juin 2015	112,40	100,89
décembre 2015	111,40	100,41
juin 2016	109,00	100,87
décembre 2016	112,30	101,02
juin 2017	113,10	101,70
décembre 2017	113,60	102,23

Évolution de FIBTP 2013 en 2017



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
30/12/16	11,23
27/01/17	11,18
24/02/17	11,21
31/03/17	11,3
28/04/17	11,35
26/05/17	11,41
30/06/17	11,31
28/07/17	11,32
25/08/17	11,33
29/09/17	11,39
27/10/17	11,44
24/11/17	11,4
29/12/17	11,36

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/13	10,31
31/12/14	10,91
31/12/15	11,14
30/12/16	11,23
31/03/17	11,3
30/06/17	11,31
29/09/17	11,39
29/12/17	11,36

Performances au 29/12/2017

Date	Depuis la création	2017
FIBTP 2013	13,60%	1,16%

Souscriptions rachats

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 29 décembre 2017 se sont élevées à 0 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0,4 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 0,4 M€.

Au 29 décembre 2017, l'actif net de FIBTP 2013 se monte à 6,25 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 550 158.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 11 071.

FIBTP 2013

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,09%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,17%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	29/12/17	30/12/16
Titre OPC/FIA	100,01 %	100,05 %
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,10 %	-0,10 %
DISPONIBILITÉS	0,09 %	0,05 %
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	6 251	6 571

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et		
OPC français à vocation générale	6 251 559,04	6 574 974,23
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	5 897,57	3163,34
TOTAL DE L'ACTIF	6 257 456,61	6 578 137,57

Passif	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 251 603,94	6 092 739,40
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	66 730,30	548 839,98
Résultat	-67 408,62	-70 204,56
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	6 250 925,62	6 571 374,82
DETTES	6 530,99	6 762,75
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	6 257 456,61	6 578 137,57

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,09

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,09

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 29 décembre 2017, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	6,68	198,49
Résultats sur opérations financières	-6,68	-198,49
Frais de gestion et dotation aux amortissements	69 284,43	76 528,21
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-69 291,11	-76 726,70
Régularisation des revenus de l'exercice	1 882,49	6 522,14
RÉSULTAT	-67 408,62	-70 204,56

FIBTP 2013

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 49.

Évolution de l'actif net	29/12/17	30/12/16	Créances et dettes	29/12/17
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	6 571 374,82	7 765 384,19	CRÉANCES	
Souscriptions dont :		21,37	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation			Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés			Frais de gestion	6 530,99
- abondements de l'entreprise			Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise			TOTAL DES DETTES	6 530,99
Rachats	-397 143,26	-1 225 734,17		
Transferts			Compléments d'information	29/12/17
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB		21,37	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	
Plus-values réalisées sur titres	69 127,97	646 035,96	Valeur des parts émises	
Moins-values réalisées sur titres	-65,90	-0,68	Nombre de parts rachetées	35 112,2927
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	397 143,26
Variations de la différence d'estimation des titres	76 923,10	-537 605,15	Commissions de souscription et/ou de rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-69 291,11	-76 726,70	Commissions de souscription perçues	
Autres éléments*			Commissions de souscription rétrocédées	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	6 250 925,62	6 571 374,82	Frais de gestion	1,08%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPCVM ou FIA gérés par ces entités	6 251 559,04
			Rétrocession de frais de gestion	

* résultats de fusion

Affectation du résultat	29/12/17	30/12/16	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-67 408,62	-70 204,56	Plus et moins-values nettes de l'exercice	66 730,30	548 839,98
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-67 408,62	-70 204,56	Capitalisation	66 730,30	548 839,98
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2013 au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
Actif net	6 250 925,62 €	6 571 374,82 €	7 765 384,19 €	8 545 612,46 €	7 891 385,97 €
Nombre de parts	550 157,7517	585 270,0444	696 824,6513	783 167,4320	765 395,8099
Valeur liquidative unitaire	11,36 €	11,23 €	11,14 €	10,91 €	10,31 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,12	-0,11	-0,12	-0,07	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,12	0,93	0,16	0,00	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupées dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 29/12/2017	Nombre de titres en portefeuille au 29/12/2017	% Actif Net	
TITRE OPC				Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : PRO BTP - REGARDBTP - Épargne Salariale, 93901 Bobigny Cedex 09 Tél. 01 49 14 12 12
Regard Actions Dev Durable FCP	993 057,72	4 182	15,89%	
Regard Monétaire FCP	250 589,81	21,50	4,01%	
Regard Obligations Privées FCP	532 293,72	3 998	8,52%	
Regard Obligations FCP	4 111 448,99	33 283	65,77%	
Regard Convertibles FCP	364 168,80	37	5,83%	
TOTAL TITRE OPC	6 251 559,04		100,01%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-6 530,99		-0,10%	
Disponibilités	5 897,57		0,09%	
TOTAL ACTIF NET	6 250 925,62		100,00%	

FIBTP 2012

(Réserves de participation de l'année 2011 réparties en 2012)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2015 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2015 à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2017 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2017 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- De la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2014 : 85% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EGO3 index) coupon net réinvesti et 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- Les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2015 au dernier jour de Bourse de l'année 2016 : 90% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EGO2 index) coupon net réinvesti et 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- Du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2017 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (code Bloomberg EGO1 index) coupon net réinvesti et 5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 1/3 ans	95%
Actions de la zone Europe	5%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 90%
Actions	maximum 10%

Politique d'investissement

Au cours de l'année 2017 la gestion du FIBTP 2012 s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Compte tenu de la disponibilité en 2018 des sommes investies dans le FIBTP 2012 les emprunts d'états de maturité 3/5 ans présents dans le portefeuille jusqu'à la fin 2016 ont été remplacés par des obligations de maturité 1/3 ans. Par ailleurs, la sensibilité de cette partie de la courbe étant faible, le fonds FIBTP 2012 a été positionné dès le début de l'année sur un niveau de sensibilité légèrement supérieur celui de son indice de référence, à 1.98 contre 1.82 pour BoFa 1/3 ans. Cette sur-sensibilisation provient essentiellement du positionnement du fonds support utilisé pour la gestion obligataire, le fonds Regard Obligations Court Terme dont la sensibilité était à cette date supérieure à celle de l'indice BoFa 1/3 ans, les taux négatifs sur cette partie de la courbe conduisant à se positionner sur des maturités plus proches de 3 ans que de 1 an. Cette position de sur-sensibilisation a été conservée tout au long de l'année, un peu minorée à partir de la fin avril en raison de l'allègement de la position actions, le produit de la vente ayant été réinvesti en placements monétaires. Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2017. Les obligations convertibles, qui représentent près de 5% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais des supports Regard Convertibles, CPR Convexité et Ecofi Convertibles Euro.

Pour les obligations du secteur privé, ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2017 la sensibilité du fonds FIBTP 2012 s'établit à 1.95 contre 1.90 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 2.90% de l'actif du fonds.

- une surpondération de la part actions

Les sommes investies dans le fonds devenant disponible en 2018 au terme de cinq années d'existence, la structure du fonds a été modifiée en début d'année, une partie des actions présentes dans le portefeuille fin 2016 ayant été cédée dès le début janvier. Cependant, compte tenu de perspectives favorables pour les marchés actions (niveau de valorisation modéré dans un contexte d'amélioration des fondamentaux macroéconomiques), nous avons conservé une surpondération sur ce nouveau niveau cible. Ainsi, l'exposition actions dans le fonds FIBTP 2012 représentait début janvier environ 8.02% contre 5% pour le portefeuille de référence, alors qu'elle dépassait 17% fin 2016. La surpondération du compartiment actions a été maintenue jusqu'à la fin de l'année en dépit d'un allègement opéré le 27 avril, portant sur 20% environ de la position investie en actions dans le fonds.

Les marchés d'actions ont connu des fortunes diverses au cours de l'année 2017. Après un mois de janvier en léger recul, la hausse des actions européennes initiée début février s'est poursuivie jusqu'à la mi-mai, portée par un environnement macroéconomique bien orienté et dans un contexte de climat politique moins tendu. Les bourses européennes ont ainsi enregistré leur point haut du semestre le 16 mai (après une nette accélération dans les jours ayant suivi les résultats des élections en France), la performance de l'indice Stoxx50 atteignant à cette date +10.88% dividendes réinvestis. Les mois d'été se sont révélés plus difficiles, les provocations militaires de la Corée du Nord (nouveaux tirs de missiles longue portée) et l'escalade verbale entre son dirigeant et le président des États-Unis ayant laissé un temps craindre l'émergence d'un conflit grave dans la zone, avant que la tension ne retombe début septembre. Dans le même temps, la chute temporaire des prix du pétrole, puis le début de la remontée

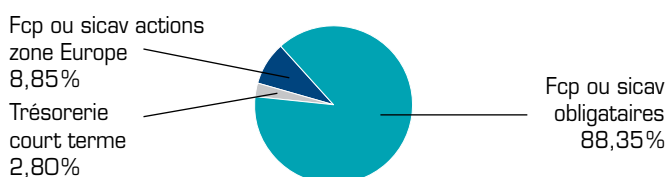
FIBTP 2012

des taux obligataires affectant les secteurs de la cote sensibles à ces paramètres (valeurs pétrolières, « utilities », construction...) ont contribué à une mauvaise tenue des marchés d'actions jusqu'à la fin août, les actions européennes repassant même brièvement en territoire négatif le 29 août, avec une performance de l'indice Stoxx50 à -0.32% depuis le début de l'année. Après cet épisode décevant, les marchés d'actions ont retrouvé dès le début du mois de septembre une bonne dynamique haussière, portés par un sentiment de confiance dans la croissance économique et un retour des anticipations de normalisation de l'inflation, facteur essentiel de revalorisation des actifs. La remontée des prix du pétrole au-delà du niveau de 60\$ le baril ainsi que la stabilisation du dollar contre l'ensemble des autres devises ont également contribué à l'amélioration du sentiment des investisseurs, les marchés ayant atteint leur meilleur niveau de l'année au début du mois de novembre. Le mois de décembre a été décevant, miné par une recrudescence de l'instabilité politique en zone euro et un nouvel accès de faiblesse du dollar et les bourses européennes se sont vues privées du traditionnel rallye de fin d'année. À fin décembre, les actions européennes signent néanmoins une très bonne année boursière, avec une progression de 9% de l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes (dividende réinvesti), qui se compare très favorablement à la performance plus que médiocre des produits de taux en 2017.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 8.85% pour le fonds FIBTP 2012 contre 5% pour le portefeuille de référence, soit un niveau d'exposition supérieur à celui du début d'année, en dépit des ventes réalisées en avril. Cette augmentation de la part des actions est due à la différence d'évolution sur la période entre les placements actions (en hausse de 10.69%), et les emprunts de maturité 1/3 ans qui représentent plus des trois quarts du portefeuille et s'inscrivent en recul de 0.34%

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support actions géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +10.69% pour l'année 2017, sensiblement supérieure à la performance de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +5.56% pour l'indice hors dividendes, et +9% en incluant les dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.09% TTC de l'actif net sur la période.

Composition de l'actif net



Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 12.19 à 12.20 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de +0.08%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à -0.04%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est sensiblement meilleure que celle de l'indice de référence, la surexposition aux actions ayant compensé la performance négative de la partie obligataire. En effet, la performance des actions dans le fonds FIBTP 2012 a été nettement supérieure à celle des obligations de maturité 1/3 ans, qui constituent la référence obligataire du fonds FIBTP 2012 (+10.69% pour le fonds Regard Actions Développement Durable contre -0.34% pour l'indice BoFa 1/3 ans).

Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a contribué de manière positive à la performance relative du fonds, en dépit d'une performance du fonds Regard Obligations Privées ISR légèrement en deçà de celle de son indice de référence. En effet, la performance en 2017 de l'indice représentatif de ces obligations (indice Barclays 3/5 ans) atteint 1.64% quand l'indice des emprunts d'État BoFa 1/1 ans recule de 0.34%, le fonds support Regard Obligations Privées ISR progressant quant à lui de 1.47%.

Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les actions (169 points de base au-dessus de l'indice de référence Stoxx50), et neutre pour l'ensemble des fonds support obligataires, dont les performances sont globalement en ligne avec celles de leurs indices de référence respectifs.

Composition des avoirs depuis 5 ans

	31/12/13	31/12/14	31/12/15	30/12/16	31/03/17	30/06/17	29/09/17	29/12/17
Fcp ou sicav obligataires	68,22%	72,75%	82,15%	81,46%	88,99%	88,24%	88,91%	88,35%
Trésorerie court terme	9,14%	4,95%	0,38%	1,42%	1,32%	3,79%	2,64%	2,80%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	77,36%	77,70%	82,53%	82,88%	90,31%	92,03%	91,55%	91,15%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	22,64%	22,30%	17,47%	17,12%	9,69%	7,97%	8,45%	8,85%
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	22,64%	22,30%	17,47%	17,12%	9,69%	7,97%	8,45%	8,85%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	21 697 715,36	21 720 777,15	20 656 981,16	19 263 828,04	18 833 532,59	16 861 769,46	16 199 087,71	15 439 303,12
Valeur de la part	11,22	11,95	12,11	12,19	12,23	12,21	12,24	12,2
Évolution de la part depuis l'origine	12,20%	19,50%	21,10%	21,90%	22,30%	22,10%	22,40%	22,00%
Évolution de la part en 2017	-	-	-	-	0,33%	0,16%	0,41%	0,08%
Évolution de la part depuis le 31/12/2013	-	6,51%	7,93%	8,65%	9,00%	8,82%	9,09%	8,73%
Nombre de parts	1 933 340,7672	1 817 134,6935	1 705 728,2111	1 579 901,7900	1 540 547,5302	1 380 685,2024	1 322 962,6793	1 265 328,6906
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,11	-0,12	-0,13	-0,12	-0,03	-0,06	-0,09	-0,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes*	0,12	0,06	1,62	0,09	0,54	0,69	0,69	0,69
Capitalisation unitaire	0,01	-0,06	1,49	-0,03	0,51	0,63	0,60	0,56

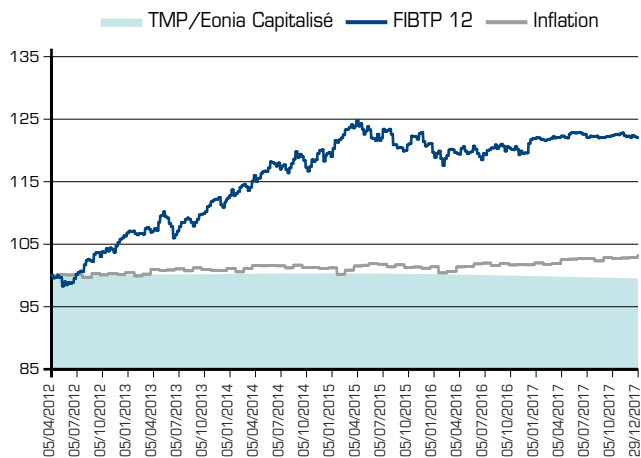
* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FIBTP 2012

Évolution du FIBTP 2012 du 05/04/2012 au 29/12/2017

FIBTP 2012 : VL = 12,20 €

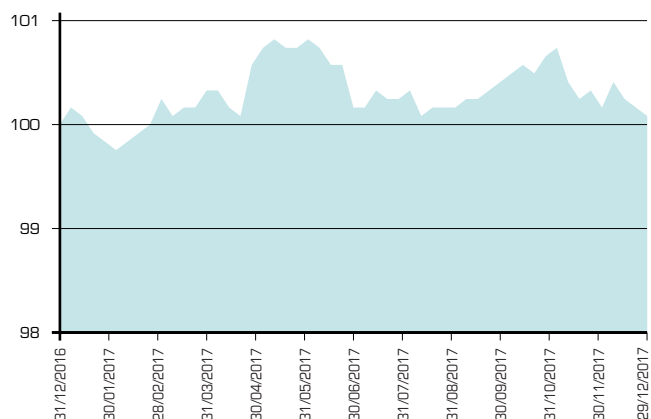
Évolution du 05/04/2012 au 29/12/2017



Base 100

Date	FIBTP 2012	Inflation
avril 2012	100,00	100,00
juin 2012	99,50	100,12
décembre 2012	106,30	100,44
juin 2013	106,50	101,05
décembre 2013	112,00	100,80
juin 2014	117,50	101,58
décembre 2014	119,50	101,13
juin 2015	122,60	101,88
décembre 2015	121,10	101,39
juin 2016	118,50	101,85
décembre 2016	121,90	102,00
juin 2017	122,10	102,69
décembre 2017	122,00	103,22

Évolution de FIBTP 2012 en 2017



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
30/12/16	12,19
27/01/17	12,17
24/02/17	12,19
31/03/17	12,23
28/04/17	12,26
26/05/17	12,28
30/06/17	12,21
28/07/17	12,22
25/08/17	12,21
29/09/17	12,24
27/10/17	12,27
24/11/17	12,23
29/12/17	12,20

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/13	11,22
31/12/14	11,95
31/12/15	12,11
30/12/16	12,19
31/03/17	12,23
30/06/17	12,21
29/09/17	12,24
29/12/17	12,20

Performances au 29/12/2017

Date	Depuis la création	2017
FIBTP 2012	22,00%	0,08%

Souscriptions rachats

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 29 décembre 2017 se sont élevées à 0,02 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 3,87 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 3,85 M€.

Au 29 décembre 2017, l'actif net de FIBTP 2012 se monte à 15,44 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 1 265 329.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 21 280.

FIBTP 2012

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds d'investissement	0,13%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	0,00%
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,21%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	29/12/17	30/12/16
Titre OPC/FIA	100,06%	100,10%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,10%	-0,10%
DISPONIBILITÉS	0,04%	0,00%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	15 439	19 264

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et		
OPC français à vocation générale	15 448 146,82	19 283 276,57
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	7 316,67	357,60
TOTAL DE L'ACTIF	15 455 463,49	19 283 634,17

Passif	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital	14 724 026,14	19 321 801,15
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	883 221,44	147 372,81
Résultat	-167 944,46	-205 345,92
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	15 439 303,12	19 263 828,04
(montant représentatif de l'actif net)		
DETTES	16 160,37	19 806,13
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	15 455 463,49	19 283 634,17

a) Y compris comptes de régularisations.
b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,05

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,05

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 29 décembre 2017, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	29/12/17	30/12/16
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	135,64	356,32
Résultats sur opérations financières	-135,64	-356,32
Frais de gestion et dotation aux amortissements	187 272,26	212 354,71
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-187 407,90	-212 711,03
Régularisation des revenus de l'exercice	19 463,44	7 365,11
RÉSULTAT	-167 944,46	-205 345,92

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 49.

Évolution de l'actif net	29/12/17	30/12/16	Créances et dettes	29/12/17
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	19 263 828,04	20 656 981,16	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	19 739,17	3 573,13	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation			Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	4 791,60	594,00	Frais de gestion	16 160,37
- abondements de l'entreprise	5 165,53	2 588,71	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise			TOTAL DES DETTES	16 160,37
Rachats	-3 872 794,62	-1 510 237,34	Compléments d'information	29/12/17
Transferts			Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	9 782,04	390,42	Nombre de parts émises	1 618,1832
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Valeur des parts émises	19 739,17
Plus-values réalisées sur titres	1 097 833,26	148 944,31	Nombre de parts rachetées	316 191,2826
Moins-values réalisées sur titres	-6 590,52	-1,43	Valeur des parts rachetées	3 872 794,62
Frais de transaction			Commissions de souscription et/ou de rachat	
Variations de la différence d'estimation des titres	-875 304,31	177 279,24	Commissions de souscription perçues	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-187 407,90	-212 711,03	Commissions de souscription rattachées	
Autres éléments*			Frais de gestion	1,08%
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	15 439 303,12	19 263 828,04	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPCVM ou FIA gérés par ces entités	14 781 495,82
			Rétrocession de frais de gestion	

* résultats de fusion

Affectation du résultat	29/12/17	30/12/16	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-167 944,46	-205 345,92	Plus et moins-values nettes de l'exercice	883 221,44	147 372,81
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-167 944,46	-205 345,92	Capitalisation	883 221,44	147 372,81
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2012 au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
Actif net	15 439 303,12 €	19 263 828,04 €	20 656 981,16 €	21 720 777,15 €	21 697 715,36 €
Nombre de parts	1 265 328,6906	1 579 901,7900	1 705 728,2111	1 817 134,6935	1 933 340,7672
Valeur liquidative unitaire	12,20 €	12,19 €	12,11 €	11,95 €	11,22 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,13	-0,12	-0,13	-0,05	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,69	0,09	1,62	0,00	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupées dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 29/12/2017	Nombre de titres en portefeuille au 29/12/2017	% Actif Net	
TITRE OPC				Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : PRO BTP - REGARDBTP - Épargne Salariale, 93901 Bobigny Cedex 09 Tél. 01 49 14 12 12
CPR Convexité FCP	381 951,00	900	2,47%	
Ecofi Convertibles	284 700,00	1500	1,85%	
Regard Actions Dev Durable FCP	1 366 344,84	5 754	8,85%	
Regard Monétaire FCP	440 571,85	37,80	2,86%	
Regard Obligations Privées FCP	1 444 169,58	10 847	9,35%	
Regard Obligations Court Terme FCP	11 235 137,55	84 253	72,77%	
Regard Convertibles FCP	295 272,00	30	1,91%	
TOTAL TITRE OPC	15 448 146,82		100,06%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-16 160,37		-0,10%	
Disponibilités	7 316,67		0,04%	
TOTAL ACTIF NET	15 439 303,12		100,00%	

FIBTP LT (LONG TERME)

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Classification "FCPE obligations et autres titres de créance libellés en euro".

L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure (hors frais de gestion) à celle d'un benchmark composé à 5% de l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index) et à 95% de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EGO3 index). Ces deux indices sont pris en compte dividendes (Stoxx Europe 50 - SX5R Index) et coupons nets (BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans - code Bloomberg EGO3 index) réinvestis.

Le FCPE a une gestion active à très forte dominante obligations. Il investit à hauteur de 90% minimum de son actif en produits de taux d'intérêts et assimilés. Pour cette fraction, la société de gestion choisira des OPCVM ou FIA investissant leurs actifs en dettes souveraines de la zone Euro ayant comme référence les indices BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans, 3-5 ans et 5-7 ans. À titre accessoire, des OPCVM ou FIA investissant sur des obligations privées de la zone Euro pourront également être sélectionnés.

Pour la fraction de l'actif investie à hauteur de 10% maximum en actions et assimilés, la société de gestion choisira des OPCVM ou FIA investissant leurs actifs dans des grandes capitalisations de l'Union Européenne ayant comme référence l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index).

Le processus de gestion repose sur les considérations de la société de gestion en matières de perspectives macroéconomiques et de dynamique des taux d'intérêts à moyen terme, en vertu desquelles le gérant prend des positions, à l'achat comme à la vente des OPCVM ou FIA sélectionnés. Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPC permettant de réaliser cette orientation des placements, à savoir OPC monétaires et obligations (emprunts d'État et obligations du secteur privé de la zone Euro). La société de gestion tiendra à la disposition des porteurs de parts les documents d'information relatifs aux OPCVM ou FIA sous-jacents dans lesquels le FCPE est investi.

Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt.

Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

■ Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	95%
Actions de la zone Europe	5%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 90%
Actions	maximum 10%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2017, la gestion du FIBTP LT s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP LT la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau inférieur à celui de l'indice de référence, à 5.04 pour une sensibilité de l'indice BofA 5/7 ans à 5.37, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro offrant peu de potentiel de baisse additionnelle.

Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Pour les obligations du secteur privé, ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Conservé sans changement significatif pendant la majeure partie de l'année, le niveau de sous sensibilisation a été progressivement accentué à partir du mois d'août, les anticipations de réduction progressive du programme d'achats quantitatif de la BCE ainsi qu'un début de remontée de l'inflation en zone euro accroissant la probabilité d'une hausse des taux d'intérêt. Cette nouvelle étape de désensibilisation du portefeuille a été réalisée en augmentant la part des placements monétaires dans le fonds au détriment des emprunts d'état de maturité 5/7 ans.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2017 la sensibilité du fonds FIBTP LT s'établit à 4.83 contre 5.52 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 1.07% de l'actif du fonds.

- une surpondération de la part actions

Dans un contexte de resserrement de la politique monétaire américaine avec un risque associé de remontée globale des taux obligataires, la position actions constatée fin 2016 dans le fonds FIBTP LT a été conservée en début d'année sur un niveau de nette surpondération, à 8.18% contre 5% pour le portefeuille de référence. La surpondération du compartiment actions a été maintenue jusqu'à la fin de l'année en dépit d'un allègement opéré le 27 avril, portant sur 20% environ de la position investie en actions dans le fonds.

Les marchés d'actions ont connu des fortunes diverses au cours de l'année 2017. Après un mois de janvier en léger recul, la hausse des actions européennes initiée début février s'est poursuivie jusqu'à la mi-mai, portée par un environnement macroéconomique bien orienté et dans un contexte de climat politique moins tendu. Les bourses européennes ont ainsi enregistré leur point haut du semestre le 16 mai (après une nette accélération dans les jours ayant suivi les résultats des élections en France), la performance de l'indice Stoxx50 atteignant à cette date +10.88% dividendes réinvestis. Les mois d'été se sont révélés plus difficiles, les provocations militaires de la Corée du Nord (nouveaux tirs de missiles longue portée) et l'escalade verbale entre son dirigeant et le président des États-Unis ayant laissé un temps craindre l'émergence d'un conflit grave dans la zone, avant que la tension ne retombe début septembre. Dans le même temps, la chute temporaire des prix du pétrole, puis le début de la remontée des taux obligataires affectant les secteurs de la cote sensibles à ces paramètres (valeurs pétrolières, «utilities», construction...) ont contribué à une action mauvaise tenue des marchés d'actions jusqu'à la fin août, les actions européennes repassant même brièvement en territoire négatif le 29 août, avec une performance de l'indice Stoxx50 à -0.32% depuis le début de l'année. Après cet épisode décevant, les marchés d'actions ont retrouvé dès le début du mois de septembre une bonne dynamique haussière, portés par un sentiment de confiance dans la croissance économique et un retour des anticipations de normalisation de l'inflation, facteur essentiel de revalorisation des actifs. La remontée des prix du pétrole au-delà du niveau de 60\$ le baril ainsi que la stabilisation du dollar contre l'ensemble des autres devises ont également contribué à l'amélioration du sentiment des investisseurs, les marchés ayant atteint leur meilleur niveau de l'année au début du mois de novembre. Le mois de décembre a été décevant, miné par une recrudescence de l'instabilité politique en zone euro et un nouvel accès de faiblesse du dollar et les bourses européennes se sont vues privées du traditionnel rallye de fin d'année. À fin décembre, les actions européennes signent néanmoins une très bonne année boursière, avec une progression de 9% de l'indice Stoxx50

FIBTP LT (LONG TERME)

des principales valeurs européennes (dividende réinvesti), qui se compare très favorablement à la performance plus que médiocre des produits de taux en 2017.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 8,22% pour le fonds FIBTP LT contre 5% pour le portefeuille de référence, l'écart de performance en faveur des actions par rapport aux placements obligataires ayant annulé sur la structure du portefeuille l'effet des ventes d'actions réalisées fin avril.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support actions géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +10,69% pour l'année 2017, sensiblement supérieure à la performance de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +5,56% pour l'indice hors dividendes, et +9% en incluant les dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0,06% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 18,94 à 18,99 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de +0,26%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +0,92%.

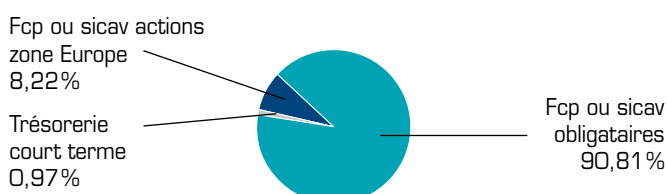
Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est globalement en ligne avec celle de l'indice de référence, mais dans le fonds FIBTP LT, la faiblesse de la part maximale allouée aux actions (10% de l'actif) n'a pas permis, en dépit de la surexposition aux actions, de compenser après déduction des frais de gestion la faible performance des placements obligataires en 2017.

Pour mémoire, la performance des actions dans le fonds FIBTP LT a été largement supérieure à celle des obligations de maturité 5/7 ans, qui constituent la référence obligataire du fonds FIBTP LT (+10,69% pour le fonds Regard Actions Développement Durable contre +0,47% pour l'indice BoFa 5/7 ans).

Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a contribué de manière positive à la performance relative du fonds, en dépit d'une performance du fonds Regard Obligations privées ISR légèrement en deçà de celle de son indice de référence. En effet, la performance en 2017 de l'indice représentatif de ces obligations (indice Barclays 3/5 ans) atteint 1,64% quand l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans progresse de 0,49%, le fonds support Regard Obligations Privées ISR progressant quant à lui de 1,47%.

Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les actions (169 points de base au-dessus de l'indice de référence Stoxx50), et neutre pour l'ensemble des fonds support obligataires, dont les performances sont globalement en ligne avec celles de leurs indices de référence respectifs.

■ Composition de l'actif net



Composition des avoirs depuis 5 ans	31/12/13	31/12/14	31/12/15	30/12/16	31/03/17	30/06/17	29/09/17	29/12/17
Fcp ou sicav obligataires	82,99%	89,71%	92,32%	91,44%	90,35%	90,76%	91,09%	90,81%
Trésorerie court terme	7,29%	1,15%	-0,10%	0,40%	0,43%	1,67%	0,94%	0,97%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	90,28%	90,86%	92,22%	91,84%	90,78%	92,44%	92,03%	91,78%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	9,72%	9,14%	7,78%	8,16%	9,22%	7,56%	7,97%	8,22%
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	9,72%	9,14%	7,78%	8,16%	9,22%	7,56%	7,97%	8,22%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	150 432 789,36	183 513 196,21	191 395 296,02	164 041 900,78	154 264 496,13	149 460 507,73	159 977 093,66	154 794 018,87
Valeur de la part	17,48	18,57	18,73	18,94	18,85	18,88	19,01	18,99
Évolution de la part depuis l'origine	74,80%	85,70%	87,30%	89,40%	88,50%	88,80%	90,10%	89,90%
Évolution de la part en 2017	-	-	-	-	-0,48%	-0,32%	0,37%	0,26%
Évolution de la part depuis le 31/12/2013	-	6,24%	7,15%	8,35%	7,84%	8,01%	8,75%	8,64%
Nombre de parts	8 607 464,3088	9 882 621,6317	10 218 093,3494	8 661 058,9215	8 183 033,2881	7 915 274,1780	8 414 885,7453	8 152 074,4779
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,18	-0,19	-0,20	-0,20	-0,05	-0,10	-0,15	-0,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes*	0,21	0,22	0,55	0,54	0,24	0,48	0,53	0,66
Capitalisation unitaire	0,03	0,03	0,35	0,34	0,19	0,38	0,38	0,46

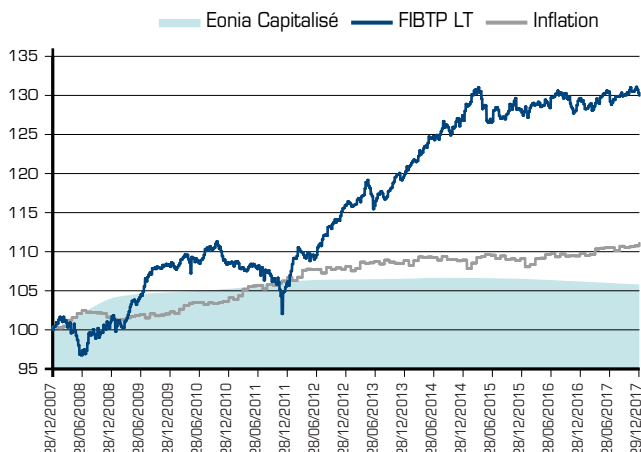
* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FIBTP LT (LONG TERME)

Évolution du FIBTP LT sur 10 ans

FIBTP LT : VL = 18,99 €

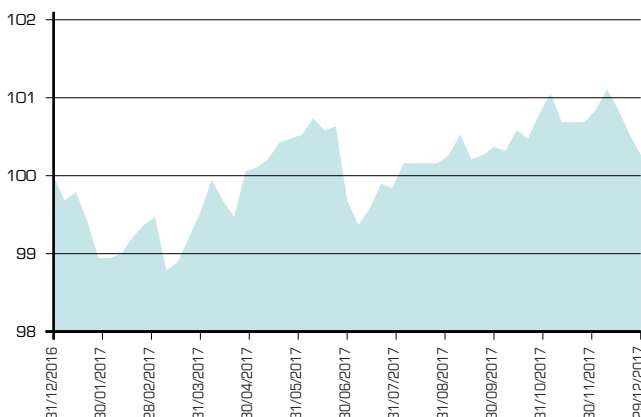
Évolution du 28/12/2007 au 29/12/2017



Base 100

Date	FIBTP LT	Inflation
décembre 2007	100,00	100,00
juin 2008	97,33	102,11
décembre 2008	101,10	101,38
juin 2009	104,18	101,85
décembre 2009	108,08	102,30
juin 2010	108,62	103,51
décembre 2010	108,49	104,11
juin 2011	107,80	105,71
décembre 2011	106,16	106,68
juin 2012	109,58	107,75
décembre 2012	115,88	108,10
juin 2013	115,88	108,75
décembre 2013	119,44	108,49
juin 2014	124,50	109,32
décembre 2014	126,90	108,84
juin 2015	126,97	109,65
décembre 2015	128,20	109,12
juin 2016	128,41	109,62
décembre 2016	129,64	109,78
juin 2017	129,23	110,52
décembre 2017	129,98	111,09

Évolution de FIBTP LT en 2017



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
30/12/16	18,94
27/01/17	18,74
24/02/17	18,82
31/03/17	18,85
28/04/17	18,95
26/05/17	19,03
30/06/17	18,88
28/07/17	18,91
25/08/17	18,97
29/09/17	19,01
27/10/17	19,09
24/11/17	19,07
29/12/17	18,99

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/13	17,48
31/12/14	18,57
31/12/15	18,73
30/12/16	18,94
31/03/17	18,85
30/06/17	18,88
29/09/17	19,01
29/12/17	18,99

Performances au 29/12/2017

Date	Depuis la création	2017
FIBTP LT	29,98%	0,26%

Souscriptions rachats

Le FIBTP LT regroupe les avoirs investis en parts de FIBTP millésimés, un an après l'expiration de leur délai d'indisponibilité.

Le FIBTP 2011, qui était dans sa sixième année, a fusionné avec le FIBTP LT. Cette opération, agréée par l'Autorité des marchés financiers, a été réalisée sur la base des valeurs liquidatives du 8 septembre 2017, soit 19,04 € pour le FIBTP LT et 11,76 € pour le FIBTP 2011.

Une part de FIBTP 2011 donnait donc droit à 0,62 part de FIBTP LT.

Au total, 668 303,4996 parts - pour un montant de 12,72 M€ - ont été émises en échange des parts de FIBTP 2011 apportées.

Les rachats de parts au cours de l'exercice se sont élevés à 22,29 M€.

La valeur des avoirs du FIBTP LT se monte en fin d'année à 154,79 M€ et le nombre de parts en circulation est de 8 152 074 pour 73 881 porteurs de parts.

FIBTP LT (LONG TERME)

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds d'investissement Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	0,10%
Autres frais facturés au FCPE Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	0,00%
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,18%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	29/12/17	30/12/16
Titre OPC/FIA	100,10%	100,10%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,11%	-0,10%
DISPONIBILITÉS	0,01%	0,00%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	154 794	164 042

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existe aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et		
OPC français à vocation générale	154 950 900,67	164 200 819,48
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	5 661,74	10 936,90
TOTAL DE L'ACTIF	154 956 562,41	164 211 756,38

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 29 décembre 2017, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital	151 040 914,28	161 066 071,14
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	5 424 736,14	4 749 104,07
Résultat	-1 671 631,55	-1 773 274,43
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	154 794 018,87	164 041 900,78
Dettes	162 543,54	169 855,60
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	154 956 562,41	164 211 756,38

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 29/12/17	Exercice 30/12/16
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	1 296,71	4 364,45
Résultats sur opérations financières	-1 296,71	-4 364,45
Frais de gestion et dotation aux amortissements	1 676 467,86	1 924 657,22
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-1 677 764,57	-1 929 021,67
Régularisation des revenus de l'exercice	6 133,02	155 747,24
RÉSULTAT	-1 671 631,55	-1 773 274,43

FIBTP LT (LONG TERME)

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 49.

Évolution de l'actif net	29/12/17	30/12/16
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	164 041 900,78	191 395 296,02
Souscriptions dont :	12 753 510,73	18 553 915,95
- versement de la réserve spéciale de participation	1 977,67	2 364,44
- intérêts de retard versés par l'entreprise		
- versements volontaires des salariés		
- abondements de l'entreprise		
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise		
Rachats	-22 292 649,19	-47 821 461,90
Transferts		
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	12 751 533,06	18 551 551,51
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB		
Plus-values réalisées sur titres	5 467 827,51	4 987 492,44
Moins-values réalisées sur titres	-1 481,29	
Frais de transaction		
Variations de la différence d'estimation des titres	-3 498 985,09	-1 148 562,98
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 677 764,57	-1 929 021,67
Autres éléments*	1 659,99	4 242,92
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	154 794 018,87	164 041 900,78

* résultats de fusion

Affectation du résultat	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-1 671 631,55	-1 773 274,43
AFFECTATION		
Capitalisation	-1 671 631,55	-1 773 274,43
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Créances et dettes	29/12/17
CRÉANCES	
Autres créances	
Total des créances	
DETTES	
Frais de gestion	162 543,54
Autres dettes	
TOTAL DES DETTES	162 543,54

Compléments d'information	29/12/17
Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
Nombre de parts émises	669 836,9478
Valeur des parts émises	12 753 510,73
Nombre de parts rachetées	1 178 821,3914
Valeur des parts rachetées	22 292 649,19
Commissions de souscription et/ou de rachat	
Commissions de souscription perçues	
Commissions de souscription rétrocédées	
Frais de gestion	1,08%
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	154 357 991,08
Rétrocession de frais de gestion	

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	29/12/17	30/12/16
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 424 736,14	4 749 104,07
AFFECTATION		
Capitalisation	5 424 736,14	4 749 104,07

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP LT au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
Actif net	154 794 018,87 €	164 041 900,78 €	191 395 296,02 €	183 513 196,21 €	150 432 789,36 €
Nombre de parts	8 152 074,4779	8 661 058,9215	10 218 093,3494	9 882 621,6317	8 607 464,3088
Valeur liquidative unitaire	18,99 €	18,94 €	18,73 €	18,57 €	17,48 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,20	-0,20	-0,20	0,03	0,02
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,66	0,54	0,55	0,00	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 29/12/2017	Nombre de titres en portefeuille au 29/12/2017	% Actif Net
TITRE OPC			
CPR Convexité FCP	314 472,99	741	0,20%
Regard Monétaire FCP	1 656 223,81	142,10	1,07%
Regard Actions Dev Durable FCP	12 720 494,74	53 569	8,22%
Regard Obligations Privées FCP	13 496 668,08	101 372	8,72%
Regard Obligations Long Terme FCP	110 351 345,00	633 475	71,29%
Regard Obligations Court Terme FCP	15 995 465,85	119 951	10,33%
Regard Convertibles FCP	137 793,60	14	0,09%
Ecofi Convertibles	278 436,60	1 467	0,18%
TOTAL TITRE OPC	154 950 900,67		100,10%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-162 543,54		-0,11%
Disponibilités	5 661,74		0,01%
TOTAL ACTIF NET	154 794 018,87		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
PRO BTP -
REGARDBTP -
Épargne Salariale,
93901 Bobigny
Cedex 09
Tél. 01 49 14 12 12

ANNEXE AUX COMPTES

I. Méthodes de valorisation

Les règles de valorisation du Fonds Commun de Placement d'entreprise sont conformes aux instructions de l'AMF. Elles correspondent également aux usages de Place.

II.1. Les actions et titres assimilés (bons, droits), les obligations

D'une manière générale, le cours retenu pour la valorisation du Fonds Commun de Placement est le premier cours de bourse coté le jour de la valorisation et à défaut le dernier cours connu.

Pour certains titres un cours d'un contributeur peut être retenu dans les cas suivants :

- Les titres ont une cotation trop ancienne,
- Les titres ont une cotation trop éloignée de leur valeur transactionnelle.

Dans ce cas, une liste des cours forcés est établie.

II.2. Les OPC

Ils sont valorisés à partir de la dernière valeur liquidative connue.

II.3. Les TCN

- Les TCN ayant une durée de vie résiduelle supérieure à 3 mois sont valorisés par actualisation des flux futurs en retenant comme taux de valorisation soit la cotation du TCN soit un taux de référence déterminé par interpolation linéaire de la courbe des taux swap EONIA.
- Les TCN court terme ayant une maturité inférieure à 3 mois lors de l'acquisition sont valorisés au prix de revient.

II.4. Les options et les contrats à terme

- Les positions sur options négociables sur un marché organisé sont valorisées au prix du marché en retenant le dernier cours.
- Les positions sur des contrats à terme sont valorisées au prix du marché en retenant soit le cours de compensation (MATIF), soit le dernier cours (Marchés organisés étrangers sans cours de compensation).

II.5. Les prêts de titres

Les titres prêtés par le biais de prêts de titres sont estimés selon leur propre règle de valorisation et une indemnité calculée prorata temporis est déterminée pour le contrat de prêt.

II.6. Les titres en devise étrangère

Les titres en devise autre que l'euro sont valorisés selon la méthode relevant de leur catégorie en retenant comme taux de change les taux fournis par la BCE (Banque Centrale Européenne).

II.7. Les intérêts courus

- Pour les titres à revenu fixe (obligations, TCN), les intérêts courus sont calculés lors de chaque valorisation. Ce principe continue à s'appliquer pour les titres prêtés ou mis en pension. Le calcul est effectué en retenant les règles de places en terme de date de calcul et de méthode de calcul.

Pour les titres français, la méthode de calcul CNO (Comité de Normalisation Obligataire) est retenue. Pour les titres étrangers, la norme ISMA est appliquée.

- Pour les contrats monétaires (prêts de titres, pensions), des indemnités courues sont calculées.

En règle générale, les intérêts courus sont calculés à J+2 jours ouvrés pour les marchés obligataires et à J+1 calendrier pour les marchés monétaires (TCN, contrats monétaires). Cette règle peut faire l'objet d'exception pour certains marchés ou pour certains titres.

II. Éléments non audités par les commissaires aux comptes

Conformément aux règles de déontologie des OPC, il est précisé que :

- les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille ont été régulièrement exercés,
- aucune commission de mouvements n'a été perçue.

III. Frais de gestion

Le taux de frais de gestion appliqué est de 1.08% TTC. Ces frais sont à la charge du fonds.

Ils incluent les honoraires CAC qui sont réglés par la société de gestion.

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction et couvrent les frais de gestion financière, administrative, comptable, de conservation et distribution.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 29 DÉCEMBRE 2017

FIBTP 2016

Fonds d'Épargne Salariale régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion

PRO BTP FINANCE

7, rue du Regard - 75006 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les organes de direction de la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **29 décembre 2017** sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds d'Épargne Salariale FIBTP **2017**, établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale à la fin de cet exercice.

II. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des

principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 21 mai 2018.

Les commissaires aux comptes :

**PricewaterhouseCoopers
Audit**
Frédéric Sellam

**Audit
et Communication**
Jérôme Szlifke

Les comptes des fonds FIBTP 2012, FIBTP 2013, FIBTP 2014, FIBTP 2015, FIBTP 2016 et FIBTP LT ont été certifiés dans les mêmes termes.

POLITIQUE DE MEILLEURE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Cette présentation est une information sur la politique de meilleure sélection des intermédiaires à la date de publication de ce rapport annuel de gestion et ne constitue pas un compte-rendu de la mise en œuvre de la politique sur la période écoulée du 1^{er} janvier au 29 décembre 2017.

■ Objet de la politique de meilleure sélection

En tant que société de gestion de portefeuille, PRO BTP FINANCE doit agir au mieux des intérêts des fonds qu'elle gère lorsqu'elle transmet, pour exécution, à d'autres entités des ordres résultant de ses décisions de négocier des instruments financiers pour le compte des fonds gérés.

Elle applique donc une procédure de sélection de ses intermédiaires qui lui permet de garantir une exécution rapide et équitable des ordres, au mieux des intérêts des fonds gérés.

■ Critères de sélection des intermédiaires

PRO BTP FINANCE a des modalités de sélection des intermédiaires différentes selon qu'il s'agit de produits «actions» ou de produits de «taux».

Pour les produits «actions», PRO BTP FINANCE sélectionne des intermédiaires en se basant notamment sur les critères suivants :

- des contreparties privilégiant un accès direct au marché pour une rapidité, ainsi qu'un suivi et un retour d'information plus fluide pour l'ordre exécuté ;
- des contreparties ayant un outil de routage intelligent des ordres («Smart Order Router») ;
- des contreparties disposant d'algorithmes de trading permettant le travail et l'exécution des ordres spécifiques ;
- des contreparties détenant un outil d'analyse et de simulation de «market impact» pour l'ensemble des marchés référencés ;
- l'interlocuteur personne physique à qui elle transmet l'ordre (sales, sales trader) dispose d'un outil de cotation en temps réel pour l'ensemble des marchés sur lesquels la société de gestion intervient ;
- des contreparties pouvant fournir d'autres types de service (demande de prix spécifique sur une valeur pour une taille significative avec exigence d'une liquidité immédiate...) ;
- avoir la meilleure réactivité possible en termes de suivi des ordres en cours.

Pour les produits de «taux», PRO BTP FINANCE sélectionne des intermédiaires en se basant notamment sur les critères suivants.

Compte tenu de la spécificité de chaque marché, la sélection des intermédiaires pour les produits de taux d'intérêt est réalisée par catégorie de produits (emprunts États, emprunts privés, obligations convertibles, TCN et swaps). Le choix des intermédiaires se fait en fonction de leur capacité à offrir des services complémentaires et diversifiés.

Pour chaque catégorie de produit la sélection des intermédiaires prend en compte différents facteurs définis par la société de gestion, en particulier :

- la qualité du market-making, la taille des équipes, la couverture géographique,
- l'existence de pages contribuées et qualité des prix contribués,
- la participation à une plate-forme électronique,
- la présence sur le marché primaire.

PRO BTP FINANCE conserve une marge de souplesse par rapport à l'application de la politique de meilleure sélection des intermédiaires, notamment pour tenir compte de l'évolution des conditions de marché et d'environnement

■ Suivi de la politique de meilleure sélection des intermédiaires

Cette politique est révisée annuellement, son efficacité est surveillée et adaptée si besoin.

Objectifs et Politique d'investissement

Le fonds a pour objectif la préservation du capital investi ainsi que la réalisation sur la période de placement recommandée d'une performance nette de frais proche de celle de l'indice de référence EONIA capitalisé. En cas de très faibles niveaux des taux d'intérêt du marché monétaire, le fonds pourra voir sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

La stratégie d'investissement du fonds consiste à construire un portefeuille permettant de répondre à son objectif de gestion dans le respect de son profil de risque.

Les titres en portefeuille seront choisis en fonction de critères qualitatifs (qualité de notation minimale des instruments, risque de liquidité des entités émettrices, ...), quantitatifs (maturité, rendement, liquidité, ...) ainsi que des anticipations du gérant sur la partie courte de la courbe des taux de la zone euro.

Les investissements se limiteront à des actifs dont la maturité résiduelle jusqu'à l'échéance légale est inférieure ou égale à 397 jours. La MMP (Maturité Moyenne Pondérée) du portefeuille jusqu'à la date d'échéance est inférieure ou égale à 60 jours. La DVMP (Durée de Vie Moyenne Pondérée) du portefeuille jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers, et calculée comme la moyenne des maturités finales des instruments financiers devra être inférieure ou égale à 120 jours.

Les titres en portefeuille seront majoritairement indexés sur la référence monétaire EONIA capitalisé, soit directement en raison de leurs conditions d'émission, soit indirectement après adossement à des contrats d'échange de taux d'intérêt (« swaps de taux »). Une gestion active du risque de taux sera possible en fonction des anticipations d'évolution des taux courts de la zone euro.

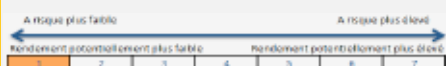
Chiffres clés

VL part C:	11 655.72 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	459.83 M€

Durée de placement recommandée

Moins de trois mois

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le fonds est classé dans la catégorie 1, niveau reflétant le risque des fonds monétaires court terme.

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
Classification AMF : Monétaire court terme
Date de création : 04/08/2005
Affectation des revenus : Capitalisation
Indice de référence : Eonia Capitalisé
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,10% TTC
Commission de surperformance : Oui
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0010450908
Modalités de souscription rachat :
 Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour avant 11 heures, exécutées sur la base de la dernière valeur liquidative connue et réglées en J ouvré. Les ordres reçus après 11 heures seront exécutés sur la valeur liquidative suivante.
Souscription initiale min. : Néant
Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
Valorisateur : PRO BTP FINANCE
Gérant : Yann VERRIER depuis le 02/05/2013

Données techniques

Sensibilité :	0.05
WAL (en jours) :	109
WAM (en jours) :	18
Nombre de lignes (dont OPC) :	53 (1)

Performances annualisées (Base 360 jours) et Volatilités

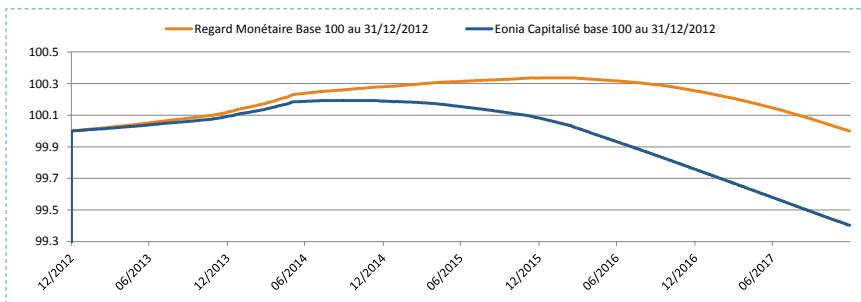
	Mensuelles						YTD et Annuelles				Volatilités*
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	
Regard Monétaire	-0.310%	-0.310%	-0.309%	-0.305%	-0.299%	-0.293%	-0.253%	-0.253%	-0.092%	0.000%	0.004%
Eonia Capitalisé	-0.340%	-0.346%	-0.350%	-0.352%	-0.353%	-0.354%	-0.354%	-0.354%	-0.258%	-0.118%	0.003%
Ecart	0.031%	0.036%	0.041%	0.047%	0.053%	0.061%	0.101%	0.101%	0.166%	0.117%	0.001%

* Volatilités calculées sur les 52 dernières observations hebdomadaires.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

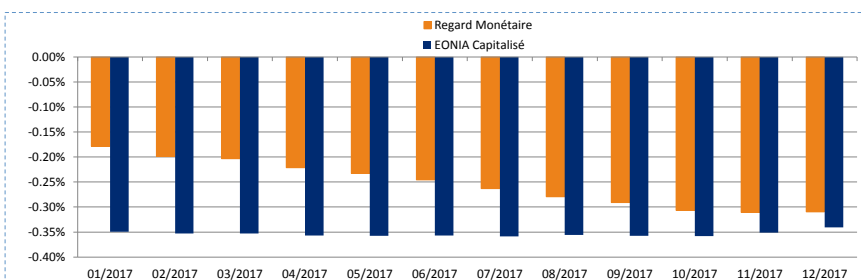
Performances cumulées sur les 5 dernières années



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Performances mensuelles annualisées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Historique fin de mois des Weighted-Average Life (WAL) et Maturity (WAM)

	01/2017	02/2017	03/2017	04/2017	05/2017	06/2017	07/2017	08/2017	09/2017	10/2017	11/2017	12/2017
WAL	111	102	87	104	114	109	111	105	120	111	109	109
WAM	15	14	11	18	17	14	16	12	10	12	16	18

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

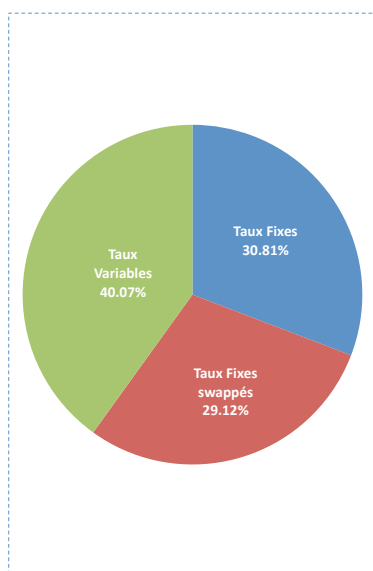
La réunion de la BCE n'a pas apporté beaucoup d'informations concernant l'évolution du QE sur 2018. Le principal intérêt réside dans la première publication des projections macroéconomiques pour 2020. L'inflation se rapprocherait de la cible de la BCE à 1,7%. Sur la période, les projections de croissance du PIB et de l'inflation ont été revues en hausse.

Le montant des programmes d'achat de titres privés: ABS, Purchase Programme et Covered Bond Purchase Programme 3 a progressé avec respectivement 25 et 241 Mds € à la fin du mois. La BCE achète au travers du Public Sector Purchase Programme (PSPP) 46 Mds€ ce mois-ci, portant le total du PSPP à 1889 Mds€. Le montant des achats de titres d'entreprise (CSPP) est de 3 Mds € pour un total de 132 Mds €. L'ensemble de ces achats porte l'Expanded Asset Purchase Programme à 2286 Mds€ à la fin du mois.

Le fixing moyen de l'EONIA est en hausse à -0.342%. Sur le marché interbancaire, l'Euribor 3 mois est resté stable, terminant le mois à -0.329%. Les spreads interbancaires sont stables à l'image du spread Euribor 3 mois / Swap Eonia 3 mois à 1bp en moyenne sur le mois.

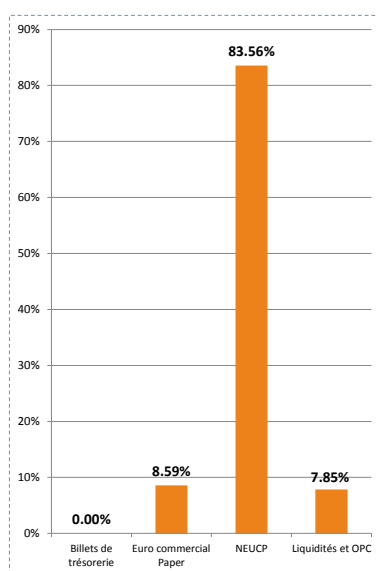
La gestion privilégie la sécurité des placements ainsi que la régularité de la surperformance, ce qui se traduit par des investissements principalement indexés sur l'EONIA OIS. La partie du portefeuille ayant une maturité supérieure à 3 mois est en hausse à 49%. Sur le mois, il y a eu 10 investissements à taux fixe avec une maturité moyenne à 3 mois, la WAM est en légère hausse à 18 jours à la fin du mois. La durée de vie moyenne pondérée (WAL) est stable à 109 jours en fin de mois. Il est fait une approche prudente de la sélection des émetteurs en portefeuille, la politique d'investissements privilégiant les signatures corporates offrant les meilleurs profils en termes de liquidité et de cyclicité, ainsi que les signatures bancaires de premier rang de la zone euro, françaises en particulier. Ces politiques de gestion se sont traduites au gré des renouvellements des tombées par une augmentation contre indice du rendement moyen du portefeuille. Sur le mois, la performance du fonds est -0,024% contre -0,026% pour l'indice de référence, soit une performance annualisée de -0,31% contre -0,34% pour l'EONIA capitalisé. Sur l'année, le portefeuille à une performance de -0,253%, contre -0,354% pour l'indice.

Répartition par type de taux



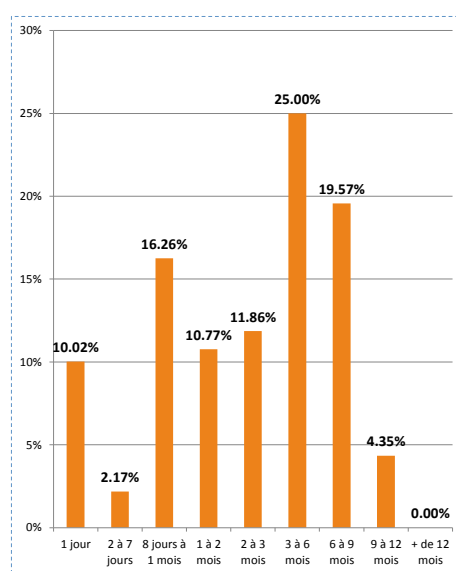
Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par type d'instrument



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux Groupes en portefeuille

LIBELLE	POIDS	NOTATION
GRUPE CREDIT MUTUEL	10.86%	A1/P1
BNP PARIBAS	6.52%	A1/P1
Groupe BPCE	6.51%	A1/P1
SOCIETE GENERALE	4.34%	A1/P1
LA POSTE	4.34%	A1/P1
CAISSE REG.CDT AGRIC.MUTUEL	4.34%	A1/P1
UNION FINANCES GRAINS	3.70%	A1/P1
Engie SA	3.27%	A2/P2
Gecina SA	3.27%	A2/P2
Mercialys SA	3.26%	A2/P2

Sources : PRO BTP FINANCE

Exposition du portefeuille par rating et par maturité (hors liquidités et OPC)

	A1/P1	A2/P2	A3/P3	NR	Total
0 à 1 mois	5.65%	16.71%	-	-	22.36%
1 à 2 mois	3.54%	8.14%	-	-	11.69%
2 à 3 mois	1.89%	10.98%	-	-	12.87%
3 à 6 mois	18.86%	8.27%	-	-	27.13%
6 à 9 mois	17.69%	3.55%	-	-	21.24%
9 à 12 mois	4.72%	-	-	-	4.72%
+ de 12 mois	-	-	-	-	0.00%
Total	52.35%	47.65%	0.00%	0.00%	100.00%

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Volatilité

La Volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La Sensibilité Taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

WAL - Weighted average life

La Durée de Vie Moyenne Pondérée du portefeuille, dénommée en anglais WAL - Weighted average life - est le nombre de jours moyen jusqu'à la date de maturité des instruments financiers. Elle permet de mesurer la sensibilité au risque de crédit et au risque de liquidité. Elle est calculée selon les modalités prévues par les dispositions CESR du 19 mai 2010 dans la rubrique « définitions ». Pour Regard Monétaire, elle doit être inférieure ou égale à 120 jours.

WAM - Weighted average maturity

La Maturité Moyenne Pondérée du portefeuille, dénommée en anglais WAM - Weighted average maturity - est le temps moyen pondéré jusqu'à la prochaine révision du taux de référence des titres. Elle permet de mesurer la sensibilité au risque de taux. Elle est calculée selon les modalités prévues par les dispositions CESR du 19 mai 2010 dans la rubrique « définitions ». Pour Regard Monétaire, elle doit être inférieure ou égale à 60 jours.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de crédit, risque de taux, risque de perte en capital, risque lié à la commission de surperformance, risque de contrepartie, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

REGARD OBLIGATIONS COURT TERME est principalement (60% minimum) exposé sur les titres de créances, libellés en euros émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (obligations à taux fixe, zéro coupon, à taux variable ou indexées, ainsi que des titres de créances négociables). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 1 et 3.

Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

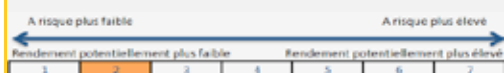
Chiffres clés

VL part C : 133,35 €
Actif net total du fonds en millions d'€ : 65,82 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
Indice de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3 ans
*Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 1-3 ans
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
Date de création : 28/05/2003
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,10% TTC
Commission de surperformance : Non
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083381

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Valorisateur : PRO BTP FINANCE

Gérant : Stéphane MATALON, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Court Terme	-0,34%	-0,14%	-0,15%	-0,34%	0,43%	3,71%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3*	-0,34%	-0,22%	-0,15%	-0,34%	0,85%	4,39%
Performance relative	0,00%	0,08%	0,00%	0,00%	-0,42%	-0,69%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

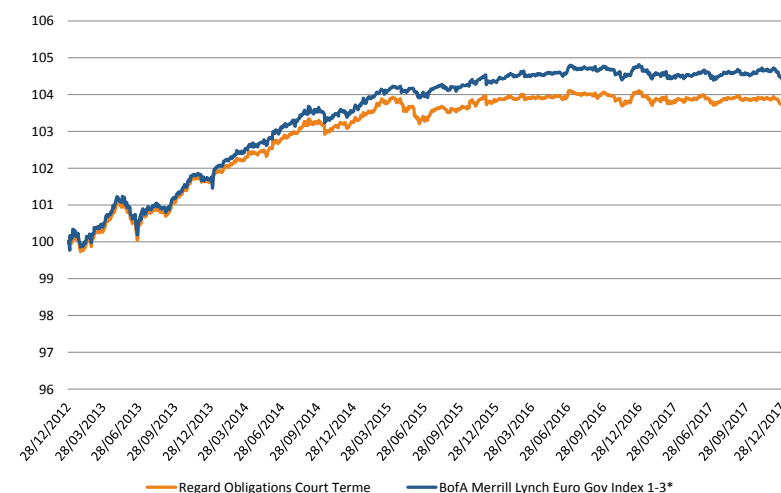
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2016	2015	2014	2013	2012
Regard Obligations Court Terme	0,21%	0,50%	1,61%	1,67%	4,05%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3*	0,37%	0,72%	1,84%	1,76%	4,53%
Performance relative	-0,16%	-0,21%	-0,22%	-0,09%	-0,48%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 28/12/2012)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 29/12/2017

Regard Obligations Court Terme	1,91
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3	1,87
Sensibilité relative	0,03 (101,8%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	0,40	0,41	0,48	0,46
Bêta		0,92		0,90
Tracking Error		0,13		0,25
Ratio d'information		0,06		-0,54

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Sur le trimestre les politiques monétaires des deux zones ont poursuivi leur divergence. La FED a ainsi réalisé sa 3ème hausse de taux de l'année en décembre, après avoir amorcé la réduction de son bilan en octobre. De son côté la BCE, a été contrainte à prolonger son programme d'achat d'actifs jusqu'en septembre 2018 à un rythme ramené à 30mlds EUR/mois. Le 10 ans allemand a évolué dans une fourchette 0,28 % à 0,50%. Fin décembre, il affiche un rendement de 0,43 % (/ 0,46 % fin septembre). La pente 2-10 ans a enregistré un aplatissement de 10 bp (105 bp) alors que sur la partie longue, le 10/30 ans a atteint un plus haut à 89 bp avant de revenir à 82 bp en fin d'année.

En termes de spreads inter-pays, un mouvement d'écartement a été enregistré sur les périphériques suite au résultat du référendum catalan. Les spreads se sont toutefois fortement resserrés par la suite soutenu par le message très accommodant de la BCE. Le Spread italien a atteint un plus bas à 134 bp début décembre avant de se réécarter de 23 bp en fin d'année. Sur le trimestre, les spreads (à 10 ans) se resserrent néanmoins de 9 bp sur l'Italie et 7 bp sur la France. A contrario, l'Espagne enregistre un écartement de 1 bp.

Gestion de l'OPC :

- La sensibilité de l'OPC a évolué entre 91 % et 103 % de l'indice de référence. L'évolution du Bund étant assez rangé, la gestion de la sensibilité a été assez opportuniste. Ainsi, fin novembre, le portefeuille a été sous-exposé à 0,33 % (vente de Bund futures) puis resensibilisé à 0,37 %. Une autre intervention entre 0,32 % et 0,36 % a été effectuée dans la 1ère quinzaine de décembre.

- Au niveau de la courbe des taux, la forte pentification du segment 10-30 nous a incités à initier une position d'aplatissement mi-novembre (achat de Bund 2042 et vente simultanée de contrats futures Bund). Cette stratégie mise en place lorsque la pente était de 89 bp a été débouclée aux alentours de 80 bp mi-décembre.

- En termes de gestion pays, le portefeuille est resté sous-exposé sur l'Italie du fait du risque politique. En début de période, le mouvement d'écartement des spreads observé suite au référendum sur l'indépendance de la Catalogne a été mis à profit à travers une réduction de la sous-exposition. La position initiale a toutefois été remise en place dans les jours suivants du fait de la reprise de la tendance à la compression du spread. La publication des prévisions d'émissions 2018 des différents Trésors nous a incité à modifier la position de fond du portefeuille. La position structurellement longue sur la Belgique a été remplacée par une surexposition sur les Pays-Bas dont les émissions seront en forte baisse en 2018 et les remboursements en hausse.

A noter, le 29/12, un achat de titres portugais a été effectué dans le cadre du rebalancement mensuel de l'indice (entrée du Portugal à compter de janvier 2018).

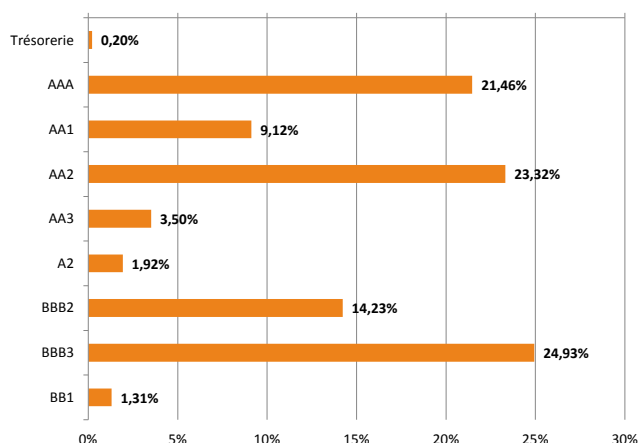
- Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100 % au cours de la période.

Nombre de lignes en portefeuille : 31

Quotient Durable : 100,09%

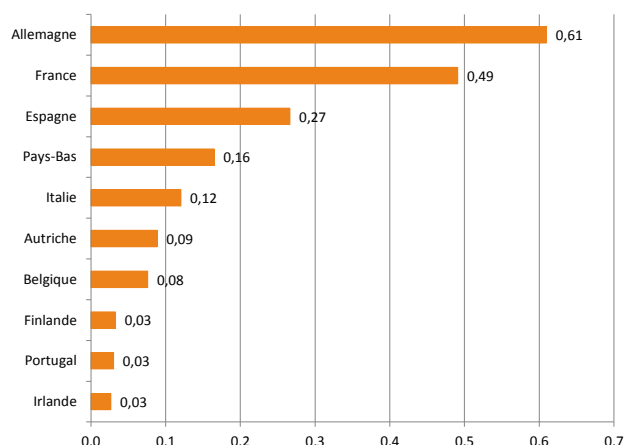
Sensibilité du portefeuille: 1,91

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

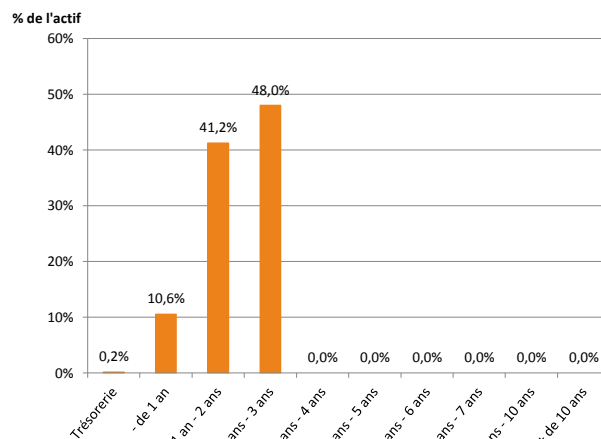
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat italien	BBB3	24,9%
Etat français	AA2	23,3%
Etat espagnol	BBB2	14,2%
Etat allemand	AAA	12,1%
Etat Néerlandais	AAA	9,4%
Etat finlandais	AA1	4,6%
Etat autrichien	AA1	4,5%
Etat belge	AA3	3,5%
Etat irlandais	A2	1,9%
Etat portugais	BB1	1,3%

Part des 10 premiers émetteurs : 99,8%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

Regard Obligations est principalement (60% minimum) investi en titres de créances, libellés en euros émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro. La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 1 et 5.

Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

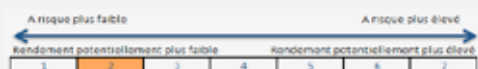
Chiffres clés

VL part C : 123,53 €
Actif net total du fonds en millions d'€ : 8,48 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : OPCVM
Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en euro
Indice de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 3-5 ans
*Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 3-5 ans
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
Date de création : 07/10/1983
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,10% TTC
Commission de surperformance : Non
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007385372

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Valorisateur : PRO BTP FINANCE

Gérant : Stéphane MATALON, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations	0,03%	-0,44%	-0,09%	0,03%	2,45%	10,55%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 3-5*	0,01%	-0,50%	-0,09%	0,01%	3,14%	11,57%
Performance relative	0,02%	0,06%	0,00%	0,02%	-0,69%	-1,01%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

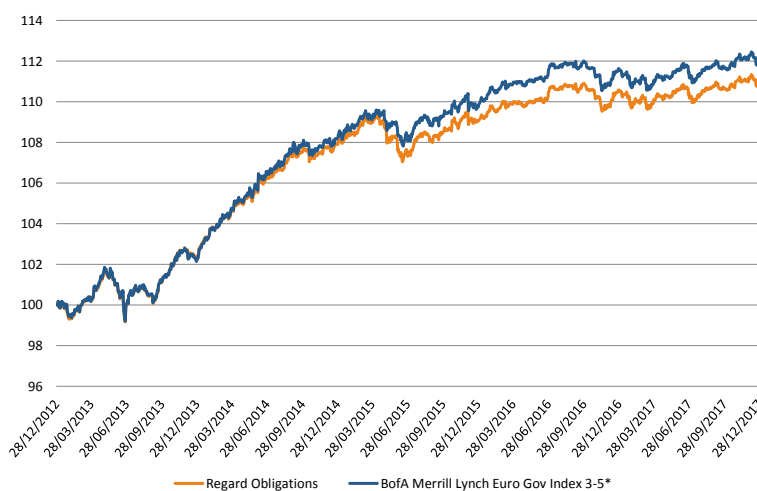
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2016	2015	2014	2013	2012
Regard Obligations	1,30%	0,98%	5,44%	2,46%	7,99%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 3-5*	1,51%	1,39%	5,93%	2,32%	8,61%
Performance relative	-0,22%	-0,41%	-0,49%	0,14%	-0,62%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 28/12/2012)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 29/12/2017

Regard Obligations	3,86
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 3-5*	3,82
Sensibilité relative	0,05 (101,2%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	1,26	1,36	1,39	1,46
Bêta	0,93		0,91	
Tracking Error	0,15		0,43	
Ratio d'information	0,15		-0,52	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Sur le trimestre les politiques monétaires des deux zones ont poursuivi leur divergence. La FED a ainsi réalisé sa 3ème hausse de taux de l'année en décembre, après avoir amorcé la réduction de son bilan en octobre. De son côté la BCE, a été contrainte à prolonger son programme d'achat d'actifs jusqu'en septembre 2018 à un rythme ramené à 30mlrd EUR/mois. Le 10 ans allemand a évolué dans une fourchette 0,28 % à 0,50%. Fin décembre, il affiche un rendement de 0,43 % (/ 0,46 % fin septembre). La pente 2-10 ans a enregistré un aplatissement de 10 bp (105 bp) alors que sur la partie longue, le 10/30 ans a atteint un plus haut à 89 bp avant de revenir à 82 bp en fin d'année.

En termes de spreads inter-pays, un mouvement d'écartement a été enregistré sur les périphériques suite au résultat du référendum catalan. Les spreads se sont toutefois fortement resserrés par la suite soutenu par le message très accommodant de la BCE. Le Spread italien a atteint un plus bas à 134 bp début décembre avant de se réécarter de 23 bp en fin d'année. Sur le trimestre, les spreads (à 10 ans) se resserrent néanmoins de 9 bp sur l'Italie et 7 bp sur la France. A contrario, l'Espagne enregistre un écartement de 1 bp.

Gestion de l'OPC :

- La sensibilité de l'OPC a évolué entre 95 % et 101 % de l'indice de référence. L'évolution du Bund étant assez rangé, la gestion de la sensibilité a été assez opportuniste. Ainsi, fin novembre, le portefeuille a été sous-exposé à 0,33 % (vente de Bund futures) puis resensibilisé à 0,37 %. Une autre intervention entre 0,32 % et 0,36 % a été effectuée dans la 1ère quinzaine de décembre.

- Au niveau de la courbe des taux, la forte pentification du segment 10-30 nous a incités à initier une position d'aplatissement mi-novembre (achat de Bund 2042 et vente simultanée de contrat futures Bund). Cette stratégie mise en place lorsque la pente était de 89 bp a été débouclée aux alentours de 80 bp mi-décembre.

- En termes de gestion pays, le portefeuille est resté sous-exposé sur l'Italie du fait du risque politique. En début de période, le mouvement d'écartement des spreads observé suite au référendum sur l'indépendance de la Catalogne a été mis à profit à travers une réduction de la sous-exposition. La position initiale a toutefois été remise en place dans les jours suivants du fait de la reprise de la tendance à la compression du spread. La publication des prévisions d'émissions 2018 des différents Trésors nous a incité à modifier la position de fond du portefeuille. La position structurellement longue sur la Belgique a été remplacée par une surexposition sur les Pays-Bas dont les émissions seront en forte baisse en 2018 et les remboursements en hausse.

A noter, le 29/12, un achat de titres portugais a été effectué dans le cadre du rebalancement mensuel de l'indice (entrée du Portugal à compter de janvier 2018).

- Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100 % au cours de la période.

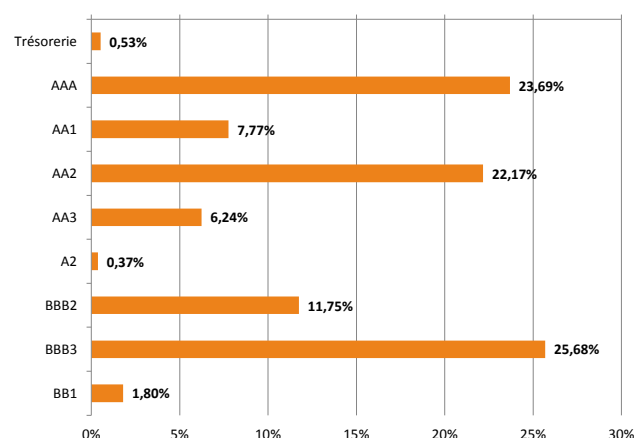
Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 26

Quotient Durable : 100,04%

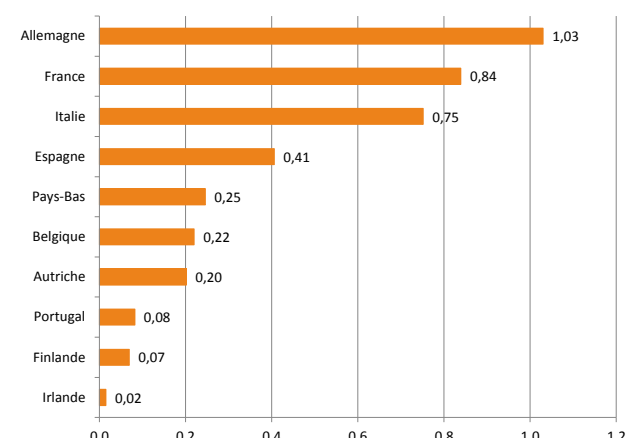
Sensibilité du portefeuille: 3,86

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

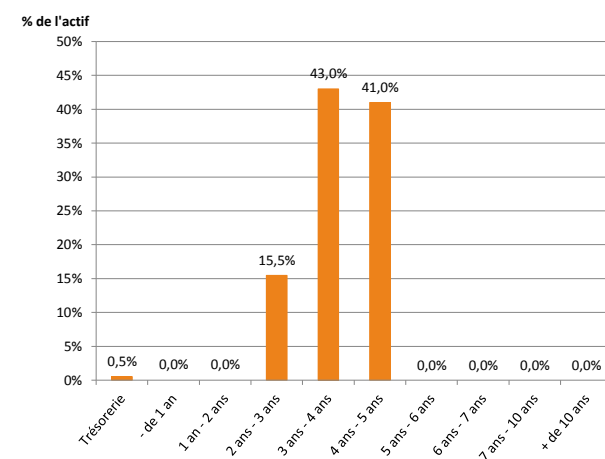
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat italien	BBB3	25,7%
Etat français	AA2	22,2%
Etat allemand	AAA	16,8%
Etat espagnol	BBB2	11,8%
Etat Néerlandais	AAA	6,9%
Etat belge	AA3	6,2%
Etat autrichien	AA1	5,3%
Etat finlandais	AA1	2,4%
Etat portugais	BB1	1,8%
Etat irlandais	A2	0,4%

Part des 10 premiers émetteurs : 99,5%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

PRO BTP FINANCE, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 01/07/1997 sous le n° GP 97083.

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

REGARD OBLIGATIONS LONG TERME est principalement (60% minimum) exposé sur des titres de créances, libellés en euros, émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (obligations à taux fixe, zéro coupon, à taux variable ou indexées, ainsi que des titres de créances négociables). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 3 et 8. Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

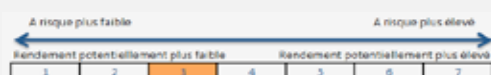
Chiffres clés

VL part C : 174,20 €
Actif net total du fonds en millions d'€ : 372,64 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
Indice de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7 ans
*Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 5-7 ans
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
Date de création : 28/05/2003
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,10% TTC
Commission de surperformance : Non
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083373

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante. La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Valorisateur : PRO BTP FINANCE

Gérant : Stéphane MATALON, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Long Terme	0,47%	-0,54%	0,22%	0,47%	4,54%	19,75%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	0,49%	-0,61%	0,26%	0,49%	5,32%	21,38%
Performance relative	-0,02%	0,06%	-0,04%	-0,02%	-0,77%	-1,63%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

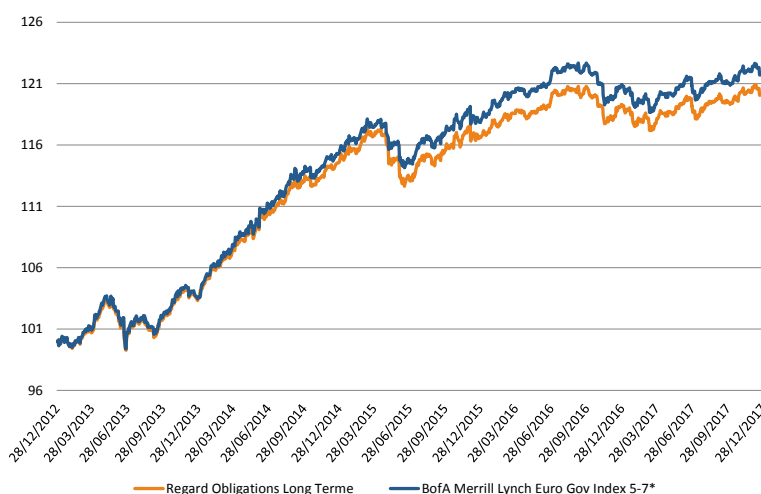
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2016	2015	2014	2013	2012
Regard Obligations Long Terme	2,16%	1,58%	10,84%	3,62%	12,31%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	2,32%	2,07%	11,62%	3,61%	13,32%
Performance relative	-0,16%	-0,49%	-0,78%	0,01%	-1,01%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 28/12/2012)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 29/12/2017

Regard Obligations Long Terme	5,53
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	5,49
Sensibilité relative	0,04 (100,6%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	2,37	2,46	2,67	2,63
Bêta	0,96		1,00	
Tracking Error	0,18		0,47	
Ratio d'information	-0,13		-0,52	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Sur le trimestre les politiques monétaires des deux zones ont poursuivi leur divergence. La FED a ainsi réalisé sa 3ème hausse de taux de l'année en décembre, après avoir amorcé la réduction de son bilan en octobre. De son côté la BCE, a été contrainte à prolonger son programme d'achat d'actifs jusqu'en septembre 2018 à un rythme ramené à 30mls EUR/mois. Le 10 ans allemand a évolué dans une fourchette 0,28 % à 0,50%. Fin décembre, il affiche un rendement de 0,43 % (/ 0,46 % fin septembre). La pente 2-10 ans a enregistré un aplatissement de 10 bp (105 bp) alors que sur la partie longue, le 10/30 ans a atteint un plus haut à 89 bp avant de revenir à 82 bp en fin d'année.

En termes de spreads inter-pays, un mouvement d'écartement a été enregistré sur les périphériques suite au résultat du référendum catalan. Les spreads se sont toutefois fortement resserrés par la suite soutenu par le message très accommodant de la BCE. Le Spread italien a atteint un plus bas à 134 bp début décembre avant de se réécarter de 23 bp en fin d'année. Sur le trimestre, les spreads (à 10 ans) se resserrent néanmoins de 9 bp sur l'Italie et 7 bp sur la France. A contrario, l'Espagne enregistre un écartement de 1 bp.

Gestion de l'OPC :

La sensibilité de l'OPC a évolué entre 95 % et 101 % de l'indice de référence. L'évolution du Bund étant assez rangé, la gestion de la sensibilité a été assez opportuniste. Ainsi, fin novembre, le portefeuille a été sous-exposé à 0,33 % (vente de Bund futures) puis resensibilisé à 0,37 %. Une autre intervention entre 0,32 % et 0,36 % a été effectuée dans la 1ère quinzaine de décembre.

Au niveau de la courbe des taux, la forte pentification du segment 10-30 nous a incités à initier une position d'aplatissement fin-octobre (achat de contrat Buxl et vente simultanée de Bund). Cette stratégie mise en place lorsque la pente était de 86,5 bp a été déboulée aux alentours de 80 bp mi-décembre.

En termes de gestion pays, le portefeuille est resté sous-exposé sur l'Italie du fait du risque politique. En début de période, le mouvement d'écartement des spreads observé suite au référendum sur l'indépendance de la Catalogne a été mis à profit à travers une réduction de la sous-exposition. La position initiale a toutefois été remise en place dans les jours suivants du fait de la reprise de la tendance à la compression du spread.

La publication des prévisions d'émissions 2018 des différents Trésors nous a incité à modifier la position de fond du portefeuille. La position structurellement longue sur la Belgique a été remplacée par une surexposition sur les Pays-Bas dont les émissions seront en forte baisse en 2018 et les remboursements en hausse.

A noter, le 29/12, un achat de titres portugais a été effectué dans le cadre du rebalancement mensuel de l'indice (entrée du Portugal à compter de janvier 2018).

Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100 % au cours de la période.

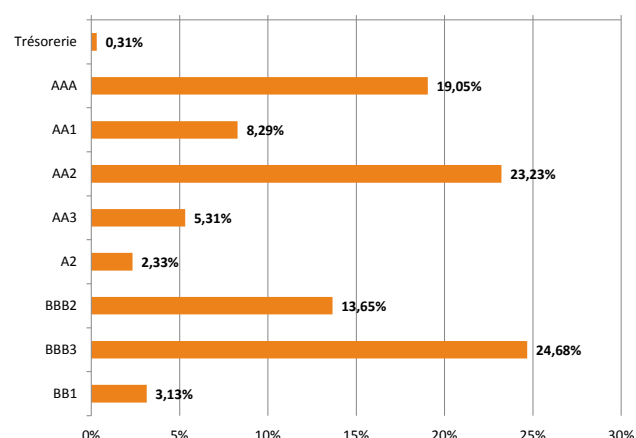
Inform

Nombre de lignes en portefeuille : 39

Quotient Durable : 100,02%

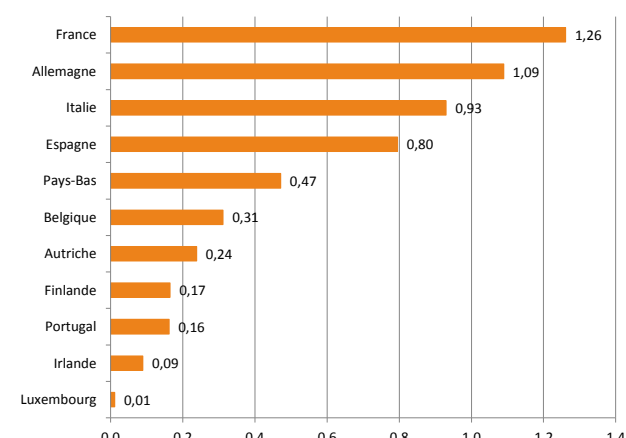
Sensibilité du portefeuille: 5,53

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

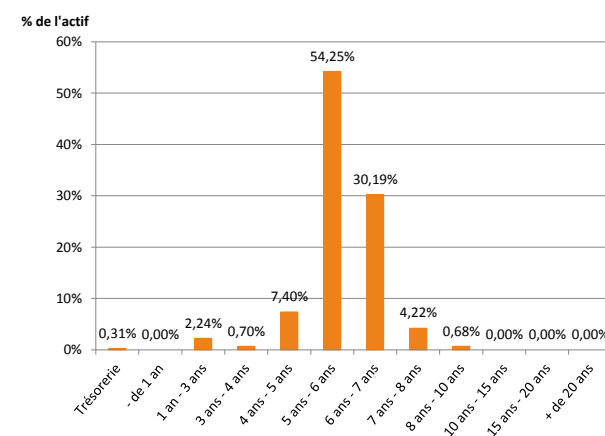
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat italien	BBB3	24,7%
Etat français	AA2	23,2%
Etat espagnol	BBB2	13,7%
Etat Néerlandais	AAA	9,5%
Etat allemand	AAA	9,4%
Etat belge	AA3	5,3%
Etat autrichien	AA1	4,3%
Etat finlandais	AA1	3,9%
Etat portugais	BB1	3,1%
Etat irlandais	A2	2,3%

Part des 10 premiers émetteurs : 99,6%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif, d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice de référence Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5.

L'indice de référence est l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5.

Le fonds investit au minimum à 90% de son actif net sur des emprunts du secteur privé libellés en euros, dont les émetteurs possèdent leur siège social dans la zone euro ou non. Les investissements se porteront sur des émetteurs du secteur privé ayant une notation minimum « investment grade » des agences de notation reconnues : Standard & Poor's, Moody's, Fitch et répondant à des exigences d'ISR (Investissement Socialement Responsable). Les principales sources de performances résident dans une gestion active du niveau de sensibilité globale et de sa répartition sur les différents segments de courbe de taux (fourchette de sensibilité entre 1 et 6), du niveau d'exposition au risque crédit, de l'allocation en termes de notation et de la sélection des émetteurs du secteur privé, tant au niveau de choix des valeurs que de l'allocation sectorielle.

Dans la limite de 5% maximum, le fonds pourra être investi sur des émetteurs n'étant pas encore couverts par une notation ISR.

Le reporting ISR du fond est disponible sur le site internet de PRO BTP FINANCE (www.probtpfinance.com)

Chiffres clés

VL part C : **133,14 €**
Actif net total du fonds en millions d'€ : **158,15 M€**

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
Indice de référence : Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
Date de création : 07/01/2010
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,10% TTC
Commission de surperformance : Non
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0010822130

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Valorisateur : PRO BTP FINANCE

Gérant : David EDERY, depuis le 06/11/2013

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Privées ISR	1,47%	-0,17%	0,28%	1,47%	5,67%	16,35%
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	1,64%	-0,23%	0,28%	1,64%	5,97%	15,07%
Performance relative	-0,17%	0,06%	0,00%	-0,17%	-0,30%	1,28%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

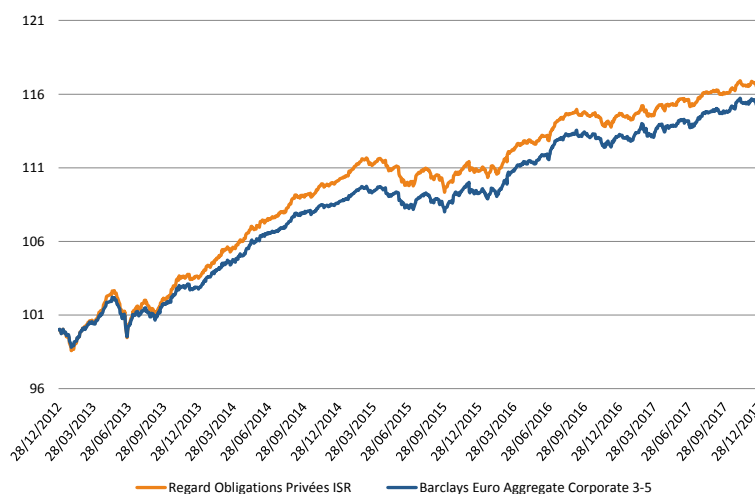
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2016	2015	2014	2013	2012
Regard Obligations Privées ISR	3,47%	0,51%	6,40%	3,62%	12,66%
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	3,55%	0,55%	5,67%	2,87%	13,17%
Performance relative	-0,08%	-0,04%	0,73%	0,75%	-0,51%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performance sur 5 ans (base 100 au 28/12/2012)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Sensibilité taux au 29/12/2017

Regard Obligations Privées ISR	3,48
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	3,74
Sensibilité relative	-0,26 (93,1%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	1,18	1,35	1,41	1,43
Bêta	0,86		0,96	
Tracking Error	0,30		0,34	
Ratio d'information	-0,56		-0,28	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Aux Etats-Unis, l'activité reste largement dirigée par la demande domestique et plus particulièrement la consommation des ménages. Par exemple, l'indice de confiance des ménages du « Conference Board » enregistre la moyenne trimestrielle la plus élevée depuis 17ans à 125,6. En somme, les données économiques (production industrielle et ventes de détails en accélération au T4) et les indicateurs avancés du 4ème trimestre suggèrent que l'activité devrait maintenir une croissance toujours très robuste après l'expansion de 3,2% t/t ann. observée au T3. Par ailleurs, le marché de l'emploi reste très tendu (174k créations d'emplois non agricoles en moyenne mensuelle de janvier à novembre) et favorise une croissance des salaires robuste. Néanmoins, l'inflation sous-jacente (« core PCE ») peine à accélérer et enregistre 1,5% l'an en novembre après 1,4% l'an en septembre. Cette évolution reflète pleinement le délai d'ajustement des prix aux améliorations du marché du travail.

En zone euro, l'amélioration de la conjoncture se reflète également dans les enquêtes de confiance et dans les données réelles. Par exemple, l'indice de sentiment économique de la commission européenne pointe à 114,6, un plus haut depuis 17 ans. Dans l'ensemble, la croissance reste particulièrement inclusive et devrait se poursuivre à un rythme encore robuste au T4 (après 0,6% t/t au T3). Le marché de l'emploi poursuit son amélioration graduelle et devrait continuer d'absorber la main d'œuvre disponible à un rythme similaire à celui observé au T3 de 1,7% l'an. En conséquence, les pressions salariales restent faibles. Sans son ingrédient principal (salaires), l'inflation sous-jacente (« core IPC ») peine à accélérer à 0,9% l'an en novembre ; elle reste ainsi contenue dans un corridor entre 0,6% et 1,2% l'an depuis près de 4 ans.

Par ailleurs, les politiques monétaires des deux zones ont poursuivi leur divergence programmée (qui reflète des positions différentes dans leur cycle économique respectif). La réserve fédérale américaine (FED) a ainsi réalisé sa 3ème hausse de taux de l'année en décembre, après avoir amorcé la réduction de son bilan en octobre. De son côté la Banque Centrale Européenne (BCE), a été contrainte à prolonger son programme d'achat d'actifs jusqu'en septembre 2018 à un rythme ramené à 30mln EUR/mois (contre 60 mlns EUR/mois).

L'indice crédit 3-5 s'est resserré de 13 bp sur la période, porté par une surperformance des dettes subordonnées corporates et financières. L'indice clôture l'année sur des niveaux de 26 bp contre la courbe swap. Le rendement moyen de l'indice est de 0,41%.

Sur le trimestre, le portefeuille Regard Obligations Privées ISR affiche une performance de 0,28%, identique à l'indice Barclays crédit 3-5 ans. Le fonds est pénalisé par sa sous sensibilité crédit contre l'indice de référence, notamment via une sous exposition marquée sur les dettes senior. Celle-ci est compensée par une surexposition des dettes subordonnées financières et corporates en portefeuille.

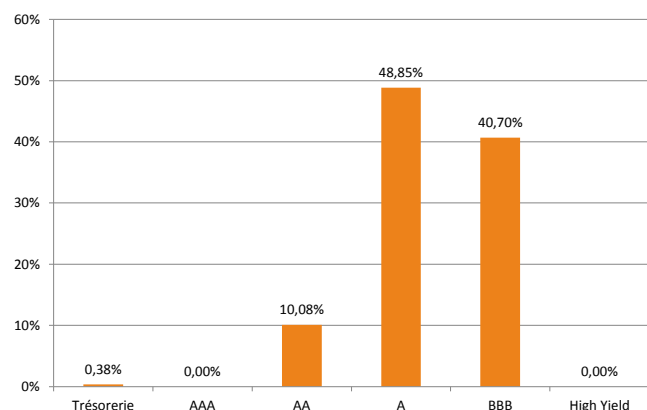
Sur l'année 2017, le portefeuille Regard Obligations Privées ISR affiche une performance de 1,47% contre une performance de 1,64% pour l'indice Barclays crédit 3-5 ans, soit une sous-performance de 17 bp. Cette sous performance s'explique par la sous sensibilité crédit marquée de l'indice, notamment sur les senior ; que ne compense par la surexposition des dette subordonnées sur l'année.

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 87

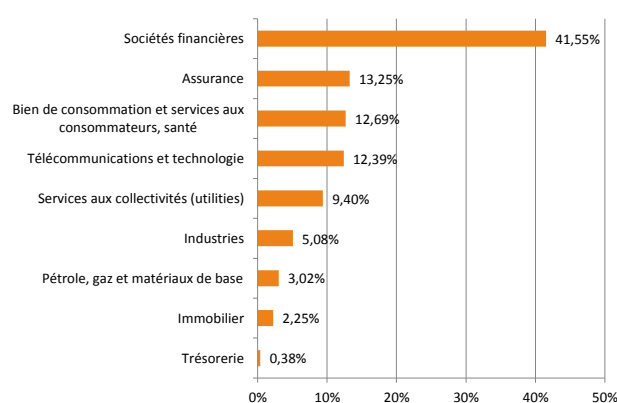
Sensibilité du portefeuille: 3,48

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition Sectorielle (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux émetteurs

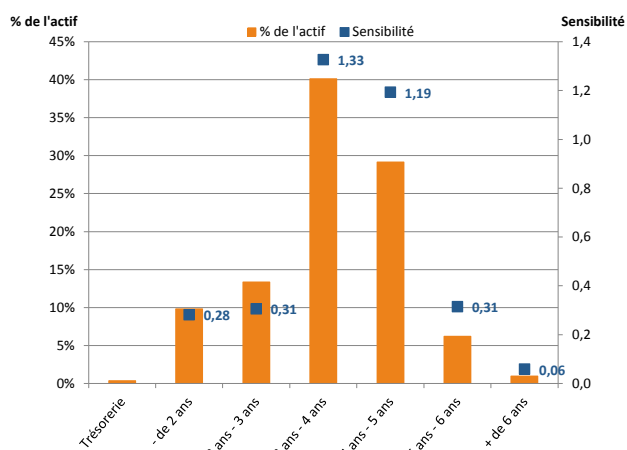
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Emetteurs	Secteurs	% actif
ING Groep NV	Sociétés financières	3,5%
BNP PARIBAS	Sociétés financières	3,4%
Aviva PLC	Assurance	3,0%
SOCIETE GENERALE	Sociétés financières	2,9%
GRUPE CREDIT MUTUEL	Sociétés financières	2,7%
FORD	Bien de consommation et services aux consommateurs, santé	2,6%
JPMorgan Chase & Co	Sociétés financières	2,6%
Citigroup Inc	Sociétés financières	2,6%
Engie SA	Services aux collectivités (utilities)	2,6%
Iberdrola SA	Services aux collectivités (utilities)	2,4%

Part des 10 premiers émetteurs : 28,5%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
 - La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
 - L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
 - Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques de gestion, notamment des Instruments Financiers à Terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.
- (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectifs de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice Exane ECI-Euro sur l'horizon de placement recommandé (supérieur à 2 ans). Regard Convertible est investi essentiellement (minimum 60%) en obligations convertibles et obligations échangeables en actions de la zone Euro. Des obligations convertibles ou échangeables en actions libellées en une autre devise que l'euro peuvent accessoirement faire partie de l'actif. L'OPCVM recherche en permanence l'optimisation du couple rendement risque via la gestion de la convexité des différentes expositions (la convexité implique qu'en cas de baisse ou de hausse de l'action sous-jacente, l'obligation convertible adopte un comportement de marché proche respectivement des obligations ou des actions). Les obligations convertibles doivent avoir une sensibilité action suffisante pour bénéficier de l'évolution de l'action sous-jacente. De son côté, la composante taux permettra par son aspect protecteur d'amoindrir fortement un éventuel repli des marchés actions.

Chiffres clés

VL part H: 9 842,40 €
Actif net total du fonds en millions d'€ : 250,81 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Caractéristiques du fond

Forme juridique : OPCVM

Indice de référence : Exane ECI-Euro, coupons réinvestis
Affectation des revenus : Capitalisation
Date de création du fond : 19/06/1985
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro

Caractéristiques de la part

Date de création part H : 19/06/1985
Droits d'entrée max part H : 5%
Droits de sortie max part H : Néant
Frais de gestion max part H : 0,10% TTC
Commission de surperformance : Non

(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN part H: FR0007389853
Code Bloomberg: PBFRECB FP Equity

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

Souscription initiale min. part H : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
Valorisateur : PRO BTP FINANCE
Gérant : Arnaud CHAUSSEBLANCHE, depuis le 01/01/2001

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Convertible H	6,73%	0,35%	1,04%	6,73%	14,19%	34,41%
Exane ECI-Euro	6,99%	0,33%	1,50%	6,99%	12,99%	28,05%
Performance relative	-0,26%	0,02%	-0,47%	-0,26%	1,20%	6,36%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

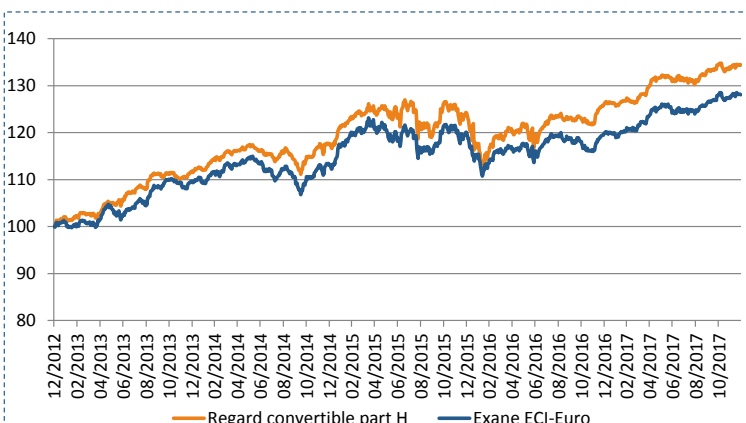
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2016	2015	2014	2013	2012
Regard Convertible H	1,45%	5,64%	5,08%	11,89%	16,33%
Exane ECI-Euro	-0,21%	6,08%	3,06%	9,81%	18,19%
Performance relative	1,66%	-0,44%	2,03%	2,08%	-1,85%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 28/12/2012)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

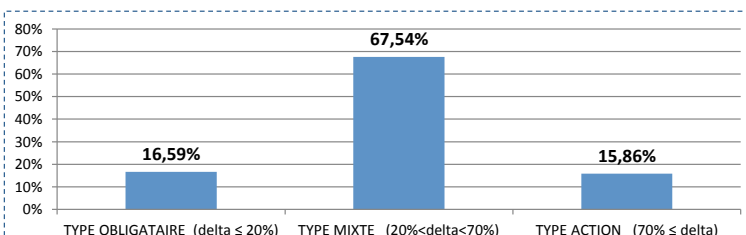
Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	3,23	3,42	5,96	5,62
Bêta	0,90		1,02	
Tracking error	0,99		1,71	
Ratio d'information	-0,25		0,21	
Alpha	0,01		0,01	
Coefficient de corrélation	0,96		0,96	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Répartition delta

Delta moyen du portefeuille: 43,4



Sources : PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

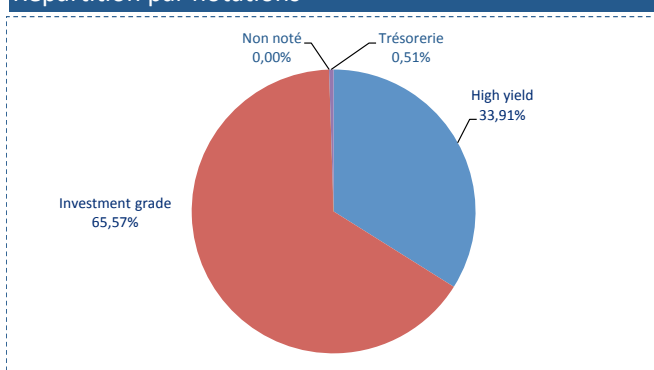
L'événement marquant du mois aura été le vote de la réforme fiscale aux Etats-Unis par le Congrès américain, permettant à Donald Trump de ratifier sa première grande réforme avant la fin d'année. L'économie américaine devrait profiter des baisses d'impôts avec un soutien de la croissance de l'ordre de 20 à 30pb en 2018 et 2019. Dans le même temps la FED a maintenu son cap en relevant ses taux de 25pb pour la troisième fois cette année et en confirmant l'accélération du rythme de baisse de la taille de son bilan. Les membres ont révisé à la hausse leurs prévisions de croissance en intégrant un accord fiscal. En Europe, l'agenda politique a été occupé à la fois par Theresa May qui a enfin trouvé un accord avec la Commission Européenne et par une nouvelle victoire des partis indépendantistes en Catalogne obligeant Madrid à entamer des discussions avec Barcelone. La BCE n'a pas modifié sa politique monétaire en maintenant ses taux directeurs et ses achats mensuels, elle a par contre effectué une forte révision de ses prévisions de croissance en 2018 à 2,3% tout en laissant inchangées ses prévisions d'inflation.

Dans ce contexte, les marchés de la zone euro sont restés sans tendance tout au long du mois de décembre avec des variations comprises entre +1 et -1%. L'indice ECI-Euro progresse de 0,4% profitant de la hausse de 1% de l'indice des sous-jacents. La valorisation du marché des convertibles a nettement progressé sur le mois (+3 points) alors que les spreads se sont dégradés sur la période (+50pb) principalement sous l'effet Steinhoff. Le marché primaire est resté actif en début de période avec une émission Deutsche Post pour 1 milliard d'euros.

Durant le mois, très peu d'ajustements ont été réalisés sur le portefeuille avec seulement deux ventes. Réduction de la surexposition au dossier Vallourec suite à la progression du sous-jacent et à la hausse de la valorisation de l'obligation, et réduction de l'exposition au dossier Telefonica.

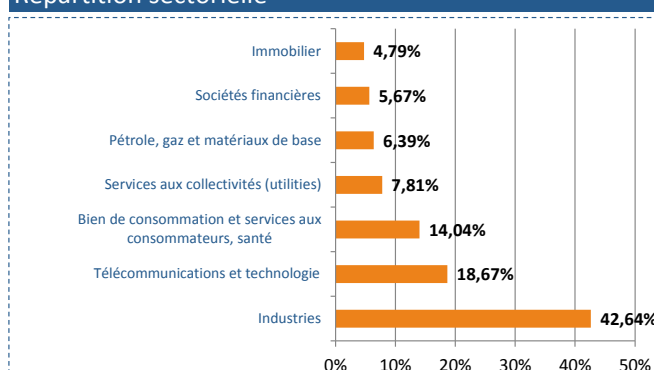
La couverture obligataire a été conservée et prolongée sur la maturité suivante. Durant le mois, le delta du portefeuille a évolué autour de 44%. Le portefeuille a évolué en ligne avec son indice de référence sur la période.

Répartition par notations



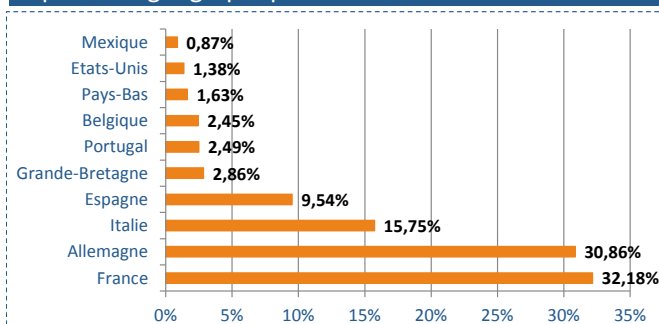
Sources : Agences de notation

Répartition sectorielle



Sources : PRO BTP FINANCE

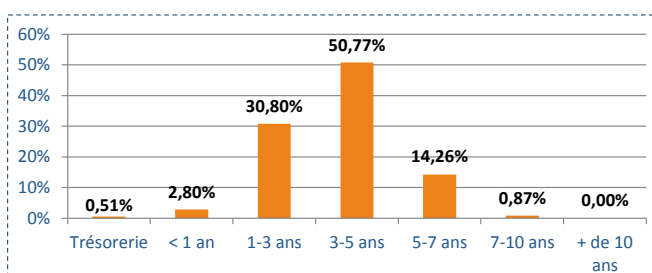
Répartition géographique des emetteurs



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité

Sensibilité taux: 1,8



Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux contributeurs au delta du portefeuille

Libellé	Sous-jacent	Delta pondéré
BAYER 0,05%17-150620 EXCH.	COVESTRO AG	2,40
AIRBUS GRP 0%16-140621 CONV.	DASSAULT AVIATION SA	2,29
FRESENIUS 0%14-240919 CONV.	FRESENIUS SE & CO KGAA	2,28
FRESENIUS 1,125%14-310120 CONV	FRESENIUS MEDICAL CARE AG &	1,87
TECHNIP 0,875%16-250121 CV	TECHNIPFMC PLC	1,50
LEG IMMOBILIEN 0,5%14-010721 CV	LEG IMMOBILIEN AG	1,46
PRYSMIAN 0%17-170122 CONV.	PRYSMIAN SPA	1,41
SAFRAN 0%16-311220 CONV.	SAFRAN SA	1,38
MTU AERO 1/8%16-170523 CONV.	MTU AERO ENGINES AG	1,33
DEUTSCHE POST 0,6%12-061219	DEUTSCHE POST AG-REG	1,31

Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux emetteurs en portefeuille

Nombre de lignes en portefeuille : 57			
Libellé	Pays	Secteur	% actif
Telecom Italia SpA/Milano	Italie	Télécommunications et technologie	6,82%
Airbus SE	France	Industries	6,56%
RAG-Stiftung	Allemagne	Industries	5,97%
Fresenius SE & Co KGaA	Allemagne	Bien de consommation et services aux consommateurs, santé	3,90%
BAYER AG	Allemagne	Industries	3,88%
Prysmian SpA	Italie	Industries	3,00%
Haniel Finance Deutschland GmbH	Allemagne	Sociétés financières	2,98%
Veolia Environnement SA	France	Services aux collectivités (utilities)	2,98%
Wendel SA	France	Industries	2,85%
TechnipFMC PLC	Grande-Bretagne	Pétrole, gaz et matériaux de base	2,84%

Sources : PRO BTP FINANCE

PRO BTP FINANCE, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 01/07/1997 sous le n° GP 97083.

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Le coefficient de corrélation (ρ)

Le coefficient de corrélation mesure le sens et le degré d'étroitesse de la relation entre l'OPC et l'indice de référence. Il est obligatoirement compris entre -1 et 1. Positif, il exprime le fait que la référence et l'OPC fluctuent dans le même sens. Négatif (un cas très rare), il exprime le fait qu'ils fluctuent en sens inverse. Proche de 0, il signifie que l'influence de l'indice de référence est faible et que les fluctuations de l'OPC sont essentiellement dues à d'autres influences.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

L'Alpha (α)

Il est égal à la performance moyenne de l'OPC après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Il peut donc être interprété comme la valeur ajoutée du gestionnaire sur la période, en neutralisant l'influence du marché. Cette performance est exprimée en % logarithmique.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque lié à la détention d'obligations convertibles, risque crédit, risque de taux, risque de perte en capital, risque de change, risque de contrepartie, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC. La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif de délivrer une performance supérieure à celle de l'indice Stoxx Europe 50.

L'indice Stoxx Europe 50 constitue l'indicateur de référence. Il est représentatif des 50 plus grosses capitalisations de l'Union européenne. Il est calculé dividendes réinvestis.

Le fonds, exposé en permanence à 60% minimum au marché actions des pays de l'Union européenne, opère une gestion active et sélectionne les actions et tous autres titres de capital, principalement des pays de l'Union européenne, émis par des sociétés répondant à des exigences d'ISR (investissement socialement responsable), le jugement des performances sociales et environnementales des sociétés s'appuyant principalement sur l'expertise et la notation de sociétés spécialisées comme VIGEO selon les critères suivants : Ressources humaines, Environnement, Comportement sur les marchés (Clients / Fournisseurs), Gouvernance, Société civile et Droits humains. Les actions sélectionnées appartiennent à une liste de titres éligibles, faisant eux-mêmes partie des 200 plus grandes capitalisations boursières européennes (Stoxx Europe Large 200).

Le reporting ISR du fond est disponible sur le site internet de PRO BTP FINANCE (www.probtpfinance.com)

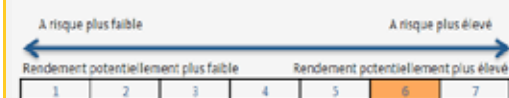
Chiffres clés

VL part C : **237,46 €**
Actif net total du fonds en millions d'€ : **158,08 M€**

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
Classification AMF : Actions des pays de l'Union européenne
Indice de référence : Stoxx Europe 50 dividendes réinvestis
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
Date de création : 25/06/2003
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,10% TTC
Commission de surperformance : Non
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083357

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Valorisateur : PRO BTP FINANCE

Gérant : Corinne SCOFFONI, depuis la création

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Actions Développement Durable	10,69%	0,67%	-0,19%	10,69%	22,97%	53,41%
Stoxx Europe 50 Net Return	9,00%	0,74%	0,56%	9,00%	16,29%	45,77%
Performance relative	1,69%	-0,07%	-0,75%	1,69%	6,67%	7,63%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

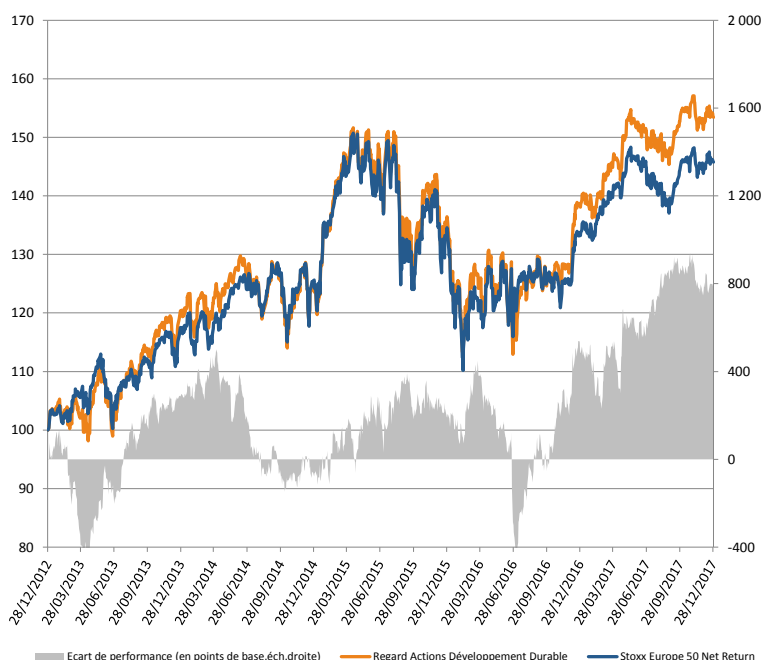
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2016	2015	2014	2013	2012
Regard Actions Développement Durable	2,71%	8,72%	3,03%	20,03%	19,22%
Stoxx Europe 50 Net Return	0,65%	6,52%	6,17%	17,10%	12,98%
Performance relative	2,06%	2,21%	-3,14%	2,93%	6,24%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 28/12/2012)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
Fonds	8,89	16,23	Fonds	16,23
Indice	7,85	15,52	Indice	15,52
Volatilité annualisée	8,89	16,23		
Bêta	1,06	1,02		
Tracking Error	3,24	3,76		
Ratio d'information	0,48	0,49		

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

La politique a occupé le devant de la scène en décembre, avec les baisses d'impôts approuvées par le Congrès aux États-Unis et l'accord sur la première phase des négociations du Brexit ouvrant la voie aux discussions sur un accord commercial entre l'Union européenne et le Royaume Uni. Par ailleurs, en Espagne, les partis séparatistes ont remporté une courte majorité au parlement catalan mais ils devront s'entendre sur le choix d'un président et d'une stratégie pour la région. Aux États-Unis, l'activité reste largement dirigée par la demande domestique et plus particulièrement la consommation des ménages. Par exemple, l'indice de confiance des ménages du « Conference Board » enregistre la moyenne trimestrielle la plus élevée depuis 17 ans à 125,6. En somme, les données économiques (production industrielle et ventes de détails en accélération au T4) et les indicateurs avancés du 4ème trimestre suggèrent que l'activité devrait maintenir une croissance toujours très robuste après l'expansion de 3,2% t/t ann. observée au T3. Par ailleurs, le marché de l'emploi reste très tendu (174k créations d'emplois non agricoles en moyenne mensuelle de janvier à novembre) et favorise une croissance des salaires robuste. Néanmoins, l'inflation sous-jacente (« core PCE ») peine à accélérer et enregistre 1,5% l'an en novembre après 1,4% l'an en septembre. Cette évolution reflète pleinement le délai d'ajustement des prix aux améliorations du marché du travail. En zone euro, l'amélioration de la conjoncture se reflète également dans les enquêtes de confiance et dans les données réelles. Par exemple, l'indice de sentiment économique de la commission européenne pointe à 114,6, un plus haut depuis 17 ans. Dans l'ensemble, la croissance reste particulièrement inclusive et devrait se poursuivre à un rythme encore robuste au T4 (après 0,6% t/t au T3). Le marché de l'emploi poursuit son amélioration graduelle et devrait continuer d'absorber la main d'œuvre disponible à un rythme similaire à celui observé au T3 de 1,7% l'an. En conséquence, les pressions salariales restent faibles. Sans son ingrédient principal (salaires), l'inflation sous-jacente (« core IPCH ») peine à accélérer à 0,9% l'an en novembre ; elle reste ainsi contenue dans un corridor entre 0,6% et 1,2% l'an depuis près de 4 ans. Par ailleurs, les politiques monétaires des deux zones ont poursuivi leur divergence programmée (qui reflète des positions différentes dans leur cycle économique respectif). La réserve fédérale américaine (FED) a ainsi réalisé sa 3ème hausse de taux de l'année en décembre, après avoir amorcé la réduction de son bilan en octobre. De son côté la Banque Centrale Européenne (BCE), a été contrainte à prolonger son programme d'achat d'actifs jusqu'en septembre 2018 à un rythme ramené à 30mlds EUR/mois (contre 60 mlds EUR/mois).

C'est un mois de décembre plutôt terne et peu actif sur les marchés qui clôt une année 2017 pourtant exceptionnelle pour les marchés actions mondiaux avec un gain de 20%, la meilleure année depuis 2013, tirée par les marchés émergents et les États Unis en particulier. L'année a aussi été caractérisée par un paradoxe : un risque politique omniprésent et une volatilité historiquement basse favorable à l'investissement en actions. La hausse des indices européens en 2017 est toutefois plus modeste, l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes terminant l'année sur une progression de 5,56%, à comparer avec +25,08% pour l'indice phare de la Bourse américaine. L'Europe a été pénalisée par des tensions politiques : entre les élections en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Autriche et la montée du populisme en Europe de l'Est ou les velléités indépendantistes de la Catalogne.

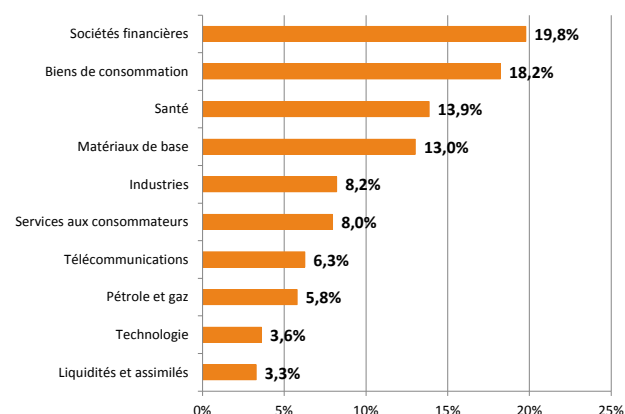
Sur le fonds RADD, le dernier trimestre de 2017a été actif en termes d'arbitrage. Les ventes ou allègements ont porté soit sur des sociétés dont les cours avaient atteint leur objectif de valorisation (Airbus, BMW, Sodexo, DSM, Société Générale), et également une valeur devenue non éligible sur le plan ISR (Daimler). En contrepartie, de nouvelles valeurs ont été introduites en portefeuille (St Gobain, Novo Nordisk, Fiat, Kering, Adidas, Vivendi, Commerzbank) et des lignes déjà existantes ont été renforcées (Inditex, Reckitt, Unilever, Cap Gemini, Crédit Agricole).

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille (dont trackers) : 56 (0)

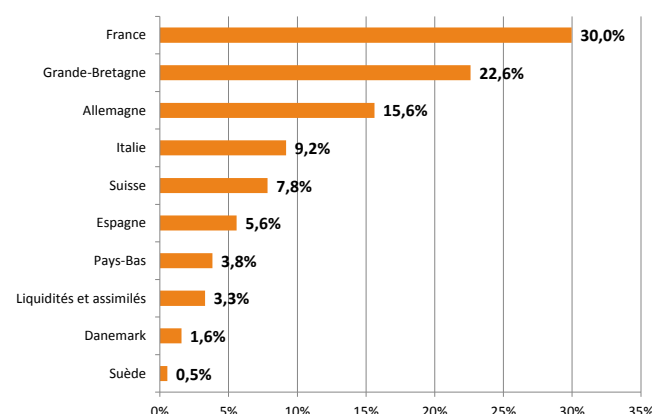
Exposition au risque action : 96,72%

Répartition sectorielle (hors futures et options sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (hors futures et options sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux émetteurs (hors trackers)

Emetteurs	Secteur d'activité	% actif
TOTAL SA	Pétrole et gaz	3,4%
Nestle SA	Biens de consommation	2,9%
AstraZeneca PLC	Santé	2,7%
Novartis AG	Santé	2,7%
Siemens AG	Industries	2,6%
BBVA	Sociétés financières	2,6%
ALLIANZ SE	Sociétés financières	2,5%
Eni SpA	Pétrole et gaz	2,4%
BASF SE	Matériaux de base	2,4%
Sanofi	Santé	2,4%

Part des 10 premiers émetteurs : 26,8%

Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux mouvements du trimestre (hors dérivés et OPC monétaires)

Achats ou Renforcements			Ventes ou Allègements		
Actif	A/R	Secteur	Actif	V/AI	Secteur
FIAT CHRYSLER	A	Biens de consommation	DAIMLER AG	V	Biens de consommation
SAINT-GOBAIN	A	Industries	KONINKLIJKE DSM NV	V	Matériaux de base
NOVO NORDISK B	A	Santé	AIRBUS GROUP	V	Industries
ADIDAS AG	A	Services aux consommateurs	BAYERISCHE MOTORENWERKE AG	V	Biens de consommation
KERING	A	Services aux consommateurs	BMW	V	Industries
			ARCELOR MITTAL	AI	Matériaux de base

A : Achat
R : Renforcement

V : Vente
AI : Allègement

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque en capital, risque actions, risque de crédit, risque de taux, risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidités, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Abondement	Somme versée par l'entreprise sur le plan d'épargne des salariés qui ont effectué des versements volontaires, afin de les accompagner dans leur effort d'épargne.
Action	Part du capital social d'une entreprise. L'action donne à son titulaire le titre d'actionnaire ainsi que certains droits d'associés (droit de vote, droit à l'information, droit sur une part des bénéfices). L'actionnaire est propriétaire d'une fraction de l'entreprise. La valeur de l'action varie en fonction des évolutions de l'entreprise, de ses résultats et, pour les sociétés cotées, des fluctuations des marchés financiers.
Arbitrage	Faculté pour un salarié de modifier la répartition de son épargne en changeant de fonds commun de placement. Le salarié peut choisir de placer son épargne dans les différentes catégories d'actifs, à l'intérieur du même plan d'épargne ou au sein de l'accord de participation.
CAC40	Indice établi à partir du cours des actions des 40 principales sociétés cotées françaises. Il reflète l'évolution de la Bourse parisienne.
Conseil de surveillance de FCPE	Organe créé par la loi pour permettre aux salariés de surveiller la gestion de leur épargne gérée en fonds communs de placement d'entreprise. Il est composé de salariés porteurs de parts et, le cas échéant, de représentants de l'entreprise.
Cours	Prix d'une action ou d'une obligation sur le marché boursier.
Déblocage anticipé	Les avoirs d'épargne salariale sont bloqués normalement cinq ans ou jusqu'au départ en retraite dans le cas du PERCO. La loi prévoit toutefois des cas de remboursement permettant, sur présentation de justificatifs, de débloquent ces avoirs avant l'échéance légale de blocage. Pour la participation et les plans d'épargne : mariage de l'intéressé ou conclusion d'un Pacs ; naissance ou arrivée au foyer d'un troisième enfant et de chaque enfant suivant ; divorce, séparation ou dissolution d'un Pacs avec enfant à charge ; invalidité de l'intéressé, de ses enfants, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un Pacs ; décès de l'intéressé, de son conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; cessation du contrat de travail ; création ou reprise d'une entreprise par l'intéressé, ses enfants, son conjoint ou la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; acquisition ou agrandissement de la résidence principale ; situation de surendettement de l'intéressé. Pour le PERCO : décès de l'intéressé, de son conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; expiration des droits à l'assurance chômage du titulaire, invalidité de l'intéressé, de ses enfants, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un Pacs ; acquisition ou agrandissement de la résidence principale ; situation de surendettement de l'intéressé.
Déficit budgétaire et déficit public	En comptabilité nationale, la notion de déficit budgétaire s'utilise lorsque le budget de l'État est en déficit : les recettes de l'État sont inférieures à ses dépenses, et donc son solde budgétaire est négatif. De même, les administrations publiques (ensemble plus vaste que l'État puisque incluant les administrations territoriales et les administrations de Sécurité sociale) connaissent un déficit public lorsque les dépenses publiques pour une année sont supérieures aux recettes publiques ; le solde des finances publiques est alors négatif. On distingue le déficit primaire, qui correspond au déficit calculé sans prendre en compte le service de la dette (c'est-à-dire les intérêts payés sur la dette et la partie des emprunts devant être remboursés au cours de l'année), du déficit final. Initialement, les traités Européens en vigueur avaient fixé la limite du pourcentage de déficit budgétaire par rapport au Produit Intérieur Brut à 3 % par an et le "stock total de la dette ne devait pas dépasser 60% de celui-ci".
Développement durable	Développement "répondant aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs", tel que défini par le rapport Brundtland en 1987. Cette notion a été formalisée par les Nations Unies lors du sommet international de Rio de 1992. Elle propose que toutes les activités économiques soient appréhendées selon trois aspects interdépendants sur le long terme : l'équité sociale, l'intégration de l'environnement et la rentabilité économique. Un système de notation allant de 0 à 20 permet de hiérarchiser les implications des entreprises en fonction de la notion de développement durable.

Portefeuille	Ensemble de valeurs mobilières (actions, obligations ou actif monétaire) détenues par un particulier ou un investisseur institutionnel (assurances, caisses de retraite et de prévoyance).
Produits de taux	Ensemble de valeurs mobilières qui représente une créance sur l'État, les collectivités ou les entreprises et dont l'une des caractéristiques essentielles est de prévoir un taux d'intérêt contractuel. La fixation de leur cours est sensible à l'évolution future des taux d'intérêt. Ils comprennent les obligations et les placements de trésorerie.
Risque actions	Risque lié à la fluctuation, à la hausse comme à la baisse, du marché actions.
Risque taux d'intérêt	Diminution de la valeur des investissements du FCPE dans le cas de l'augmentation des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est généralement plus important pour les investissements dans les titres de créances ayant des échéances relativement longues que pour des investissements dans les titres de créances ayant des échéances plus courtes.
Risque de crédit	Dégradation de la qualité de signature d'un émetteur sur lequel est exposé le FCPE et ainsi susceptible de faire baisser la valeur des investissements du FCPE.
Risque de perte en capital	Se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat.
SICAV	Société d'investissement à capital variable qui a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, tout comme les fonds communs de placement.
Stock picking	Technique de sélection des investissements en fonction uniquement de caractères liés à l'entreprise et non au marché boursier.
Taux annuel moyen de progression	Résultat de l'évolution annuelle de la valeur d'un actif. Exemple : Une action X valait 100 euros au 1 ^{er} janvier 2009, elle vaut 110 euros au 31 décembre 2010, son taux de progression moyen par an est de 5 % (10% pour deux ans).
Taux d'intérêt	Rémunération servie au porteur d'un produit de taux (obligation ou monétaire), pouvant être fixe ou variable.
Taux de refinancement	Taux fixé par le Conseil des Gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) visant à définir les conditions d'emprunt au jour le jour des institutions financières auprès de la BCE.
Taux directeur	Taux d'intérêt au jour le jour décidé par la Banque centrale pour intervenir directement ou indirectement sur le marché monétaire interbancaire, où les banques se refinancent ou placent leurs excédents de liquidités.
Teneur de compte conservateur de parts (TCCP)	Établissement qui reçoit les demandes de souscription accompagnées des versements correspondants ainsi que les demandes de rachat de parts, procède à leur traitement, fait les règlements correspondants et transmet les informations nécessaires aux porteurs de parts et conserve les comptes des porteurs sur lesquels les parts sont inscrites. Il a le statut d'entreprise d'investissement. C'est l'équivalent pour les avoirs d'épargne salariale de la banque dépositaire des avoirs en liquidité ou en titres d'un investisseur en dehors de l'épargne salariale. REGARDBTP est le TCCP pour les accords de participation et les plans d'épargne salariale du BTP.
Terme	Se dit à propos d'un emprunt ou d'une obligation. Il correspond à la date de remboursement prévue par le contrat d'émission. Dans le langage courant "terme" est utilisé également pour évoquer une durée ou un délai : court terme, moyen terme, long terme.
Trésorerie	Placement sans risque à court terme (en général à moins d'un an) procurant une rémunération calculée suivant un taux d'intérêt fixe ou variable.
Valeur de la part (FCP et/ou FCPE)	Appelée également valeur liquidative, elle est obtenue en divisant la valeur totale des actifs gérés dans le FCP et/ou FCPE par le nombre de parts. Cette valeur évolue en fonction des mouvements des marchés financiers.
Valeur mobilière	Appellation désignant tous les titres négociables (actions, obligations, parts de FCP, actions de SICAV...), cotés en Bourse ou non.
Versement volontaire	Versement décidé par un salarié sur un plan d'épargne. Ce versement est limité chaque année au quart de sa rémunération brute annuelle. La réserve spéciale de participation n'entre pas dans cette limite, l'abondement de l'entreprise non plus.

Duration	Période à l'issue de laquelle la rentabilité d'une obligation n'est plus affectée par les variations de taux.
EONIA	Taux européen moyen au jour le jour (marché monétaire).
Euro Stoxx50	Indice établi à partir d'un échantillon des cours des actions des 50 plus grandes valeurs cotées des pays de la zone Euro, choisies en fonction de leur capitalisation boursière, de leur liquidité et de leur appartenance sectorielle.
EuroMTS	Indice des performances obligataires établies par le Comité de normalisation obligataire et calculé par la Caisse des dépôts et consignations. Il est représentatif d'un échantillon d'emprunts État de la zone Euro.
Fonds commun de placement (FCP)	Copropriété de valeurs mobilières (actions, obligations, actions de Sicav) appartenant à des porteurs de parts.
Fonds commun de placement d'Entreprise (FCPE)	Fonds communs de placement destinés à gérer l'épargne salariale. On distingue deux types de Fonds Communs de Placement d'Entreprise : les "FCPE multi-entreprises" accessibles aux salariés issus de différentes entreprises et les "FCPE dédiés" destinés aux salariés d'une même entreprise ou d'un même groupe. Seuls les fonds dédiés à une entreprise ou à un groupe peuvent être des fonds investis en titres de l'entreprise - actions (fonds d'actionnariat) ou obligations.
Fonds d'investissement alternatif (FIA)	Organisme de Placement Collectif qui lève des capitaux auprès d'un certain nombre d'investisseurs en vue de les investir, conformément à une politique d'investissement définie, dans l'intérêt des investisseurs. Les FIA ne sont pas soumis à la directive OPCVM IV, mais à la directive européenne AIFM.
Indice	Instrument qui permet de calculer la performance positive ou négative d'un ensemble de valeurs mobilières détenues entre deux périodes. Exemples : le CAC 40 ou l'Euro Stoxx50.
Marché financier	Marché de confrontation de l'offre et de la demande sur lequel les valeurs mobilières (actions, obligations...) se vendent et s'achètent. Matérialisé par la Bourse jusqu'à récemment, le marché financier est désormais un marché électronique délocalisé. Il comprend un marché primaire et un marché secondaire, comme le marché du neuf et de l'occasion pour les voitures. Les valeurs mobilières créées par les collectivités ou les entreprises pour obtenir des capitaux auprès du public sont émises sur le marché primaire. Lorsqu'elles ont trouvé preneur et sont ensuite revendues, elles sont alors négociées sur le marché secondaire.
Marché monétaire	Marché sur lequel s'effectuent les transactions à court terme entre banques et institutions financières.
Obligation	Partie d'un emprunt d'une société, d'un État ou d'une collectivité territoriale (l'emprunt obligataire est divisé en obligations). Acheter une obligation, revient à prêter son argent à un tiers qui verse en échange une contrepartie financière (intérêt) pendant la durée de l'emprunt et rembourse le capital à l'issue de la période de prêt (de deux à trente ans généralement).
Organisme de placement collectif de valeurs mobilières (OPCVM)	Structure, soumise à la directive européenne OPCVM IV, qui permet la gestion collective de fonds. Ces fonds sont investis dans des valeurs mobilières qui donnent à leur possesseur le même droit que des actions, c'est-à-dire qu'il bénéficie d'une part du capital de la société émettrice.
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	Système obligatoire de distribution aux salariés d'une partie des bénéfices obtenus dans les entreprises de plus de 50 salariés atteignant un niveau de bénéfices suffisant. Son montant (dit "réserve spéciale de participation") est déterminé en principe au regard d'une formule légale. Toutefois, l'entreprise garde la possibilité de retenir une formule de calcul dérogatoire au moins aussi avantageuse, voire d'appliquer ce système alors même qu'elle n'y est pas obligée par la loi (entreprises de moins de 50 salariés, par exemple).
Plan d'Épargne d'Entreprise (PEE)	Système d'épargne collectif ouvrant aux salariés la faculté de se constituer, avec l'aide de leur entreprise, un portefeuille de valeurs mobilières.
Plan d'Épargne Interentreprises (PEI)	Plan d'épargne d'entreprise négocié en une seule fois pour plusieurs entreprises. Exemple : le PEI BTP, PEI négocié pour les entreprises du Bâtiment et des Travaux publics.
Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO)	Il a été instauré par la loi Fillon du 21 août 2003 portant réforme des retraites et dont l'objectif principal est de permettre la constitution d'une épargne avec l'aide de son entreprise en vue de la retraite. Ce dispositif remplace le Plan Partenarial d'Épargne Salariale Volontaire à 10 ans (PPESV). Exemple : le PERCO BTP, PERCO négocié pour les entreprises du BTP.

Pour tout renseignement concernant vos droits, votre contact est :



REGARDBTP
sécuriser l'épargne salariale
des constructeurs

PRO BTP - REGARDBTP
Épargne Salariale
93901 Bobigny Cedex 09
Tél. 01 49 14 12 12

Pour connaître les valeurs de parts des fonds communs de placement
et obtenir toute information les concernant, un site Internet est à votre disposition :
www.regardbtp.com.

